



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

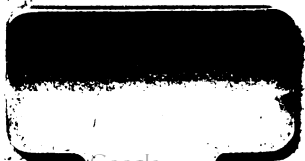
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





MERCURE⁸⁰⁷¹⁵⁶

GALANT,

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

AVRIL 1684



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXIV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

L'EXTRAORDINAIRE
du Quartier de Jan-
vier que je vous
envoie, se vendra toujours
30. s. tant vieux que nou-
veaux, & les Mercurès 20. s.
aussi chaque Volumes. Ceux
qui les prendront tous ou
une grande parties, l'on leurs
en accommodera.

*Livres nouveaux du mois
d'Avril 1684.*

LA pratique de l'éducation des Princes de Charles Quints , du Sçavant Monsieur Varillas Historiographe de France , qui a fait l'Histoire de Charles Neuvième, inquarto, 6. l.

La Vie de Madame la Duchesse de Montmorency , Supérieure de la Visitation de Sainte Marie de Moulins, inoctavo, 3. l.

Réponse à Monsieur Bosfatran Ministre , sur la Conférence tenue à Niort par

Monſieur l'Abbé de Chalu-
cet , indouze , 30. f.

Entretiens historiques,
moraux & politiques , in-
douze, 40. f.

Oeuvres meſſées de Saint
Euremont , indouze , trois
Volumes, 4.l. 10.f.

L'Extraordinaire du Mer-
cure du Quartier de Janvier
1684. 30. f.

L'Ecole de Chirurgie, in-
douze, 20. f.

Lettres ou Retraite du
Pere Valois Jeſuite, Tome II..
indouze 30. f.

Opuscles ſur divers ſu-
jets, indouze, 30. f.

L'on continuë à diſtribuer

L'Histoire du Regne de Charles IX. du sçavant monsieur Varillas, indouze, trois Vol. 3.l. 10 f.

Les Conferances Ecclesiastiques du Dioceze de Luçon, indouze, trois Volumes, 3 l. 15.f.

Les nouveaux Dialogues des morts , indouze , deux Vol. 3.l. de Paris, & 30.f. de Lyon.

L'Explication de l'Edit de Nantes , de monsieur Bernard, inoctavo, 3.l.



EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, contenant plusieurs Pieces, Relations, Histoires, Aventures, & autres Ouvrages historiques, curieux & gaïans, pour la satisfaction de nôtre cher & tres-aimé Fils LE DAUPHIN; pendant le temps & espace de dix années, à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre ; le tout à peine de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans ; & confiscation des Exemplaires contrefaits ; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

*Registré sur le Livre de la Communauté
le 14. Septembre 1683.*

Signé A N G O T, Syndic.

Et ledit Sieur I. D. Ecuyer, Sieur de
Vizé, a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à
Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait
entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 18. Novembre 1683.*





MERCURE GALANT

AVRIL 1684.



E n'ay point douté,
Madame, que vous ne
dûssiez lire avec autant
de surprise que vous
m'en marquez, l'Article de ma
derniere Lettre, qui vous a ap-
pris qu'en un mesme jour le Roy
a mis la premiere Pierre à l'E-
glise de la Paroisse de Versailles,
& à celle des Récolets, qui doi-

Avril 1684.

A

vent estre bâties l'une & l'autre des propres Finances de Sa Majesté. Nous n'avons point eu jusqu'icy d'exemples d'une piété si magnifique , s'il est permis de se servir de ce terme dans ce qui regarde la piété ; mais comme les choses , quoy que tres-considérables par elles-mêmes , le sont encore davantage selon les occasions , ce que le Roy vient de faire , en ordonnant l'élevation de ces deux Temples , luy est bien plus glorieux en ce temps-cy , qu'il n'auroit pû l'estre dans un autre , puis que la Guerre que ses Ennemis luy ont déclarée , n'a point arresté son zele. Tout autre que cet auguste Monarque , ayant des dépenses nécessaires à soutenir pour la défense & la sûreté de ses Etats , n'auroit point laissé dé-

tourner les Fonds pour des Edifices qui semblent ne point presfer, & qu'on auroit pû construire plus tard. Cependant le Roy a plus fait que de mettre la premiere Pierre à ces deux Eglises, & d'y faire travailler ; il a ordonné que celle des Récolets fust achevée pour le jour de la Feste de Tous les Saints. Ainsi il fait élever en huit mois un Edifice , auquel on auroit pû employer plusieurs années , sans qu'il eust paru possible qu'on en fust venu plutôt à bout , mais tout ce que fait le Roy , tient du miracle, & il suffit qu'il ordonne pour estre servy comme il le souhaite. Il ne faut pas s'étonner si ce grand Monarque paroist si zelé dans tout ce qui touche la gloire de Dieu , puis qu'on l'a toujours veu exact à

4 MERCURE

remplir les devoirs d'un Roy qui porte le titre de Tres-Chretien , sans qu'il ait jamais manqué d'assister à aucune des longues fonctions de l'Eglise , dans les tems marquez pour y satisfaire. Il est impossible de s'imaginer combien d'utiles effets produit son exemple. Il peut y avoir des Impies à la Cour , comme il y en a dans toutes les Cours Chrétiennes, mais ils s'y cachent assez pour estre inconnus ; & l'on peut dire que si la corruption des mœurs y fait régner quelquefois le vice , il n'a jamais le pouvoir d'y triompher. Un exemple aussi édifiant que celui du Roy , a inspiré aux Dames du premier rang , le dessein d'établir entre elles une Charité pour secourir les pauvres Familles de Versailles , &

GALANT.

tant d'ardeur a suivi leur zele, que l'exécution a aussi tost accompagné le projet. Ces Dames, qui s'assembtent tous les Lundys, se taxent chaque semaine. Elles ont fait une Trésoriere, & d'autres Officieres, & travaillent depuis quelques mois au soulagement des Malheureux avec beaucoup de succès, sans que leur naissante, leur beauté, & la delicateffe de leur temperament, les empêchent de donner leurs soins les plus pressans aux fonctions qu'elles ont crû devoir s'imposer.

Avoüez, Madame, que rien ne peut estre plus digne d'une Cour, où le Souverain fait connoistre par mille éclatantes Actions, que rien ne le touche tant que les interets de la ve-

A. 3

6 MERCURE

ritable Religion. On la voit de
jour en jour triompher de l'He-
refie, & c'est-là dessus qui ont
esté faits les Vers que vous allez
lire.



Sur les soins que le Roy prend
de bannir l'Herésie de son
Royaume..

DEpuis le jour fatal qu'une pro-
phane haleine
Souffla l'esprit d'Erreur sur les bords
de la Seine ,
Que tout se declarant pour Luther
& Calvin ,
L'un regna sur la Loire , & l'autre
sur le Rhin ?
Les Peuples abusez par leurs Pro-
phetes mesmes ,
Se firent des vertus de vomir des
blasphêmes ,

Et suivant la fureur de leur zele
 emporté
 Brisèrent les Autels de la Divinité.
 En vain d'un bon Pasteur la voix
 triste & plaintive,
 Rapelle à son Bercail la Brebis fu-
 gitive,
 Offre la larme à l'œil dans ses ten-
 dres ennuis
 Des entrailles de Pere à des Enfans
 séduits.
 Depuis un siecle entier l'Heretique
 insolence,
 Bravoit impunement l'une & l'au-
 tre Puissance,
 Et pour la contenir sous le frein de
 la Loy,
 Il ne falloit pas moins que LOUIS,
 qu'un grand Roy ;
 Un Roy qui faisant tout par sa pro-
 pre Personne
 S'applique incessamment aux soins
 de sa Couronne ,

*Voit, examine tout , pese attentive-
ment ,*

*Regle chaque démarche , & chaque
mouvement ,*

*Un Constantin Zélé , sage , auguste ,
intrépide ;*

*A l'Hydre renaissante il falloit un
Alcide.*

*Vous seul , grand Roy, vous seul pou-
viez executer*

*Ce que cinq de nos Roys n'avoient
osé tenter.*

*Dans ces temps malheureux d'une
foible Régence ,*

*Où la France ennemie arma contre
la France ;*

*Où le Sujet rebelle à l'Eglise , à
l'Etat ,*

*Cessa de reconnoistre & Loys &
Magistrat ,*

*Du Party de Calvin la puissante
Cabale ,*

*De ce Royaume entier fit une autre
Pharsale ,*

GALANT. 9

Et rien n'estant si saint qu'ils n'osassent toucher,

La France tout en feu fut son propre bucher.

Le fils dénaturé dans ces jours de colere,

Sur ses foyers sacrez vint egorger son pere.

Vase saint, Temple, Autel, Ministre du vray Dieu,

Tout sentit la fureur, ou du fer, ou du feu.

Fasse le juste Ciel qu'un rideau favorable

Cache aux siecles futurs un siecle si coupable ;

Que les traits délicats de quelque habile Auteur.

Dérovent les Vaincus, & montrent le Vainqueur ;

Et qu'aux pieds de LOUIS une Toile sçavante

Offre aux temps à venir la Revolte mourante,

A 5.

*Qu'il est beau d'achever de penibles
Travaux !*

*Mais qu'il est beau , grand Roy ,
d'estre un pieux Héros !*

*Lors que chez nos Neveux une fidel-
le Histoire*

*Ira de vos Vertus retracer la mé-
moire,*

*Qui peut vous assurer si ces mesmes
Neveux*

*Ne la traitteront pas de Roman fa-
buleux ?*

*Chacun se fait honneur de paroître
incredule.*

*A peine croyons-nous qu'Hercule fut
Hercule ;*

*Et mettre l'Hydre aux fers sans li-
vrer de combats ,*

*Les yeux en sont témoins , & l'on
ne le croit pas.*

*Cette Religion qui cimentait le crime ,
Quoy, cette Hyde, ce Monstre, enfin
le Calvinisme ?*

Oüy, ce Monstre abreuvé dans des
 fleuves de sang,
 A la voix de L O V I S rampe ainsi
 qu'un Serpent,
 Et de ses Sectateurs les Legions en-
 tieres,
 Viennent à deux genoux adorer nos
 Mysteres.

Je croy vous avoir parlé dans
 quelqu'une de mes Lettres, de
 l'abjuration que fit il y a deux
 ans Madame la Marquise d'An-
 quitar. Elle a esté cause que plu-
 sieurs Personnes de ce Party ont
 ouvert les yeux à la verité, &
 vous ne douterez pas qu'elle n'ait
 veu avec une extrême joye, la
 conversion dont vous trouverez
 le détail dans cette Lettre de M^r
 Grammont de Richelieu. Il l'a-
 dresse à une Dame qui ayant sui-
 vy les mesmes erreurs pendant

quelque tems, y a heureusement
renoncé.



A M A D A M E
D E G R I T I N.

A Richelieu , ce 24. Mars 1684.

JE vous l'avois bien dit , Ma-
dame , lors que vous fîstes vôtre
abjuration en cette Ville , que tous
les Prétendus Réformez y suivroient
bien-tôt vostre exemple , puis qu'il
est vray qu'il s'y est fait tant de
conversions depuis ce temps-là, qu'on
n'y trouve maintenant qu'un seul
Religionnaire , dont mesme on a
sujet d'esperer bien-tôt le retour à
la véritable Eglise. Je scay bien
que Messieurs de la Mission ont
beaucoup contribué à ces abjura-

tions , mais je puis vous assurer que dans celle , dont je vay vous apprendre la nouvelle , Madame la Marquise d'Anquitar a tout fait. Comme elle est entierement convaincuë de la fausseté de la Religion qu'elle a quitée , elle n'a rien negligé pour en retirer une de ses Filles de Chambre , qui depuis deux ans balançoit à se déterminer là-dessus. Les difficultez qu'elle a rencontrées à la gagner tout-à-fait , n'ayant point esté capables de la rebuter , elle a tellement redoublé son zele , & ses soins , qu'enfin elle luy a fait reconnoistre ses erreurs , & le danger où elle estoit engagée. Elle abjura icy le 19. de ce mois , & elle en paroist si satisfaite , qu'on ne croit pas qu'elle se plaigne jamais d'une défaite , qui luy est plus glorieuse que sa résistance & ses combats. Vous sçavez , Madame , que Ma-

dame la Marquise d'Anquitar , avant sa conversion , a confondu les Ministres qu'elle consultoit sur ses doutes ; vous connoissez la force de son esprit , sa vertu , son mérite , & sa capacité ; mais vous ne sçavez peut - estre pas que depuis son abjuration , elle n'a laissé passer aucun jour sans entendre la Messe , & que ny les veilles , ny l'incommodité du chaud , ny la rigueur du froid , ny ses affaires particulieres , qui sont des excuses assez ordinaires pour les Personnes qui n'ont ny sa vertu , ny son zele , ne l'ont jamais dispensée de venir assister en cette Ville à toutes les Cerémonies de l'Eglise . Sa piété mesme est telle , qu'elle a bien voulu se mettre d'une Confrairie de la Charité , établie par Madame la Duchesse de Richelieu . Son mérite . & sa vertu , plûst que sa naissance & son rang , la firent aussi - tost

GALANT. 15

choisir pour en estre Supérieure, & elle s'acquite de cet Employ avec une assiduité, & une ferveur qui édifient tout le monde.

J'ajoute à cette Lettre de Monsieur de Grammont, un Sonnet qu'il fit dans ce mesme temps, sur la conversion dont il parle.

A MADAME

LA MARQUISE
D'ANQUITA R.

A *Près avoir par tout confondu
vos Ministres
Par la solidité de vos objections,
Et quitté hautement leurs sentimens
sinistres,
On ne voit par vos soins que des
Conversions.*



*Celle-cy que l'Eglise en ses sacrez
Registres,*

*Va marquer qu'elle doit à vos instru-
ctions,*

*Et recevoir au son des Orgues & des
Sistres.*

*Devroit vous consoler de vos affli-
ctions,*



*Je sçay que la douleur ne peut estre
qu'amere,*

*Quand on voit dans l'erreur expirer
une Mere ;*

*Mais vos pleurs sur cela ne sont plus
de saison.*



*Lors qu'à des maux fâcheux, & qui
sont sans remede,*

*On ne peut apporter aucune gué-
rison.*

*Il faut à la Raison que la Nature
cede.*

Je ne dois pas oublier de vous dire icy , ce qui s'est passé depuis un mois , touchant la Religion. Monsieur Guillemain , Seigneur d'Aytré , professant la Prétendue Réformée , faisoit faire sous le prétexte d'un droit personnel, un exercice public de cette Religion dans son Chasteau, ce qui estoit cause qu'un tres-grand nombre de Prétendus Réformez y venoient de toutes parts , & de la Ville mesme de la Rochelle , qui n'en est éloignée que de demie lieuë , & à laquelle ce Presche particulier servoit de décharge en quelque maniere. Pour reprimer cet abus , le Roy par un Arrest du Conseil d'Etat donné le 31. Janvier dernier , luy a fait défense sous peine de desobeissance , & de perte de son droit

personnel pour toujours, de faire à l'avenir l'exercice de sa Religion ailleurs que dans une Chambre de son Chasteau, pour luy, sa Famille, & les Habitans du Lieu; & comme Monsieur Guillemain, âgé à peu pres de cinquante ans, ne s'est jamais marié, que tous les Domestiques sont Catholiques, & que dans toute l'étenduë de sa Seigneurie d'Aytré, il n'y a qu'une seule Famille de Religionnaires, composée d'un Homme & d'une Femme sans Enfans, qui mesme dans la rigueur des Ordonnances n'a pas droit d'y demeurer, ce fameux Presche, où il se trouvoit quelquefois jusqu'à deux mille Personnes, sera maintenant réduit au seul Ministre, à Monsieur Guillemain, à un prédicant, & un Auditeur. Cet

Arrest fut signifié le 18. Mars ; & le lendemain , Dimanche de la Passion , on en chanta solennellement le *Te Deum* dans l'Eglise Paroissiale d'Aytré. Jugez, Madame , quelle joye ce fut pour les Habitans , de voir éclater la vangeance Divine sur ceux qui avoient abatu leur Eglise , l'une des plus magnifiques que l'on eust veuës autrefois dans tout le Païs d'Aunix. Ce nouveau triomphe de la Religion Catholique , est un effet des grandes applications de Monsieur de Laval , Evêque de la Rochelle. Ce digne Prélat , lorsqu'il prit possession de cette Eglise , ne se voyoit soutenu que de deux Aumôniers , d'un Curé , & d'un Vicaire Tous les Habitans de la Rochelle estant presque alors de la Religion Préten-

duë Réformée , un fort petit nombre de Catholiques luy estoit souûmis ; & faute de Cathédrale, il se trouvoit dans l'emprunt d'une Eglise de Paroisse. Toutes ces choses ne purent rien sur son zele. Il se laissa conduire à l'esprit de Dieu, & en peu de temps il vint à bout d'établir un Chapitre des plus célèbres de France , dans une Ville où il n'y en avoit jamais eu. Tous ceux qui composent ce Chapitre , sont ou Docteurs de Sorbonne , ou Bacheliers. Presque en mesme temps, il fit construire une Cathédrale , dont le Chœur est d'une Structure tres-riche. Comme il en vouloit à l'Herésie , contre laquelle il avoit dessein d'élever des Combatans , il prit aussi soin de faire bâtir un Seminaire , qui est aujourd'huy un

des plus beaux Ornemens de la Rochelle. D'ailleurs , pour entretenir un saint commerce entre les Curez , qui doivent tous estre dans un mesme esprit pour les avantages de l'Eglise, ce pieux Prélat a établi en divers endroits , dans toute l'étendue de son Diocese , plusieurs Congrégations , ou Assemblées Ecclesiastiques , dans lesquelles les Pasteurs sont obligez tous les mois de conferer une fois ensemble , pour acquérir de nouvelles forces. Ainsi ces Assemblées sont des Conférences de doctrine, de pieté , & de charité, où l'on ne tolère aucun desordre. Un si loüable établissement dure depuis vingt-cinq ans dans sa premiere ferveur & on ne doit pas en estre surpris , puis que chaque année, Monsieur l'Eves-

que de la Rochelle, visite toutes les Paroisses de son Diocèse sans en oublier aucune, malgré son peu de santé, se servant de bras empruntez & de machines pour se soutenir, lors que ses gouttes l'accablent. Les neiges mesme & la rigueur du dernier Hyver, n'ont pû empescher qu'il n'ait couru en divers endroits, pour fortifier les nouveaux Convertis, & les soulager de toutes manieres selon leurs besoins. Joignez à cela quantité de Missions extraordinaires d'Hommes choisis, & considérables par leur sainteté, par leur doctrine, & par leur douceur insinuante, afin de gagner les Herétiques par ces différentes dispositions. Aussi le nombre de ceux qui ont abjuré dans la Rochelle est présentement si grand, qu'il leur semble

n'avoir point changé de Religion, parce qu'ils voyent dans les Eglises, les mesmes visages, qu'ils avoient accoustumé de voir à leur Presche Tant d'Ames gagnées tous les jours à Dieu, sont de grands sujets de joye pour ce Prélat, qui en s'employant sans cesse à combattre l'Herésie, seconde admirablement les intentions du Roy. Sa destruction entiere tiendrait lieu à ce Monarque, du plus glorieux triomphe qu'il püst remporter. C'est aussi avec beaucoup de raison, que tous les François s'écrient par la bouche de Monsieur le Baron des Coûtures.

POUR LE ROY.

Nobles expressions, magnifiques
accens,

24 MERCURE

*Doat l'ardeur fut toujours d'un beau
succès suivie ;
Vous qui gagnez les cœurs , qui ca-
ptivez les sens ,
Faites-vous admirer , charmez jus-
qu'à l'Envie.*



*Je consacre à mon Roy vos feux &
vostre encens ,
Rien n'est digne de vous , que son
illustre vie ;
Prestez vos plus beaux traits au
transport que je sens ,
Pour peindre une vertu dont mon
ame est ravie.*



*Vostre divin pouvoir est au dessus
du Sort ;
C'est par Vous qu'un Héros triomphe
de la mort ,
Et vous gravez son nom aux Archi-
ves du monde.*

Elevez



Elevez mon idée à ces fameux Ex-
ploits;

Que toute vostre ardeur à mon sujet
réponde,

Il est le plus aimable, & le plus
grand des Roys.

Voicy encore un Sonnet à la
louange de Sa Majesté, avec une
Devise; l'un & l'autre de Mon-
sieur Magnin, ainsi que le Ma-
drigal qui explique la Devise.

E Quitable, vaillant, généreux,
magnifique,

Sage dans le Conseil, & fier dans les
bazzards,

D'une juste raison faire sa regle
unique,

Tranquille en son Palais, tranquille
au Champ de Mars.



Sans cesse en sa faveur voir que le
Ciel s'explique,

Avril 1684.

B

*La Victoire par tout suivre ses
Etendars,*

*Dans les travaux heureux d'une
vie héroïque*

Effacer en un jour la gloire des Césars,



*S'il est quelque Héros parmi tant de
Monarques,*

*Qu'on puisse reconnoître à ces augustes
marques,*

*Ah ! quels yeux le verront sans en
estre ébloüis ?*



*Lors que dans mon Désert je chante
ces merveilles,*

*Pour charmer à la fois mon cœur &
mes oreilles,*

*L'Echo de toutes parts me répète
LOUIS.*

*La Devise a le Soleil pour
corps , & ces mots pour ame ,
Non alter.*

GALANT.
MADRIGAL.

27

Que cet Objet est beau ! Que cet
Objet est grand !

Plus on le voit, plus il surprend ;
Et le Maître du Tonnerre ,
Pour se montrer à nos yeux ,
N'a qu'un Soleil dans les Cieux ,
Et qu'un LOVIS sur la Terre.

Vous m'avez marqué que
vous aviez veu avec plaisir la
Galanterie du Berger de Flore ,
sur l'Amitié. En voicy une autre
qu'il a faite sur l'Amour.



A MADAME LA M. D. V.

Vous voulez , Madame , que je
vous envoie le Chemin d'A-
mour , que j'avois donné à Mon-
sieur le Marquis vostre Frere , &
qui fut perdu avec sa Cassette dans
le temps du malheureux coup qui
nous le ravit.

Je puis vous satisfaire.

Je fis ce chemin pour luy
plaître ;

J'en ferois bien autant pour
vous ,

Sans alarmer pour cela vostre
Eoux ,

S'il me restoit encore à faire.



Helas, que ne puis-je aussi bien
Rendre ce cher, ce brave, & cet
aimable Frere ,

A vostre affection sincere !

Pour un si grand bonheur je n'é-
pargnerois rien.

Je donnerois de bon cœur tout-
à l'heure

Dix ans de ma vie, ou je meure ;
Mais ce n'est pas tout un , Objet
rare & divin.

Des Voyageurs, & du Chemin.
Voyageurs , vous passez , & le
Chemin demeure.

GALANT. 29

Celuy que vous me demandez, Madame, n'est pas le mesme que vostre Sexe prend pour arriver au Temple d'Amour. Vostre route n'est difficile, ny longue; vous n'avez qu'à vouloir. Il n'en est pas ainsi de l'autre, on y employe d'ordinaire beaucoup de temps, & on ne l'acheve pas sans peine. Aussi n'est-elle faite que pour les Amans, & leur destin, comme vous sçavez ne se regle pas par leur volonté, ainsi que celui des Belles. Ce n'est pas pourtant que le Chemin que j'ay tracé, ne vous pust servir à reconnoistre, si ceux qui aspirent à vos bonnes grâces, prennent les bonnes voyes pour y parvenir. Que dis-je? je me trompe.

Il ne vous serviroit de rien.

Depuis longtemps vous sçavez bien

30. M E R C U R E

Quelle est la route qu'on doit
prendre

Pour passer de l'Estime aux Pan-
chans d'Amitié ,

De ces Panchans au doux Païs
de Tendre ,

Et de Tendre au Climats plus
charmans de moitié.



Tant de Cœurs enchantez de
vostre beau visage ,

Et des autres rares trésors

De vostre esprit , de vostre
corps ,

Ont à nos yeux fait ce voyage,
Que vous en connoissez jusqu'au
moindre détour.

Après cela , si mon Ouvrage
Entre vos mains paroïssoit quel-
que jour ,

On m'envoyeroit bien faire
paître ;

Il donne diroit-on , des leçons
à son Maistre.

*Dispensez moy donc , Madame,
s'il vous plait , de vous envoyer ce
petit Ouvrage. Vous m'exposeriez
à estre le jouet d'une Cour aussi ga-
lante que la vostre je m'en passeray
bien.*

Suivant le Sexe , il faut des pro-
cedez divers;

Je recevois de vostre aimable
Frere

Prose pour Prose , & Vers
pour Vers,

Et mesme aussi de vostre illustre
Pere.

Quand ils n'auroient point eu
pour moy tant de bontez,
Ils estoient de trop bons mo-
deles;

Je les eusse imitez.



Mais à l'égard des Belles,
Ce n'est qu'en fait d'amour
Qu'il est permis de dire, à beau
jeu beau retour ?

Un Berger doit tout souffrir
d'elles,
S'il ne veut mériter d'estre man-
gé des Loups.

Je hais ces Animaux, leurs dents
sont trop cruelles,

Et je ne connois point de Belles
comme vous.

*Me voila donc obligé de souffrir
avec patience, s'il m'arrive de
vous donner occasion d'exercer moi
peu de vertu. Vous refuser d'ailleurs
cette occasion, en vous refu-
sant l'Ouvrage que vous deman-
dez, c'est manquer d'obeissan-
ce, & oublier ce que je vous dois.
Quoy que l'extrémité soit fâcheuse,*

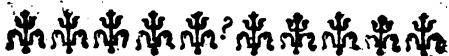
je suis obligé de prendre party. Mais, Madame, est-il possible que vous vouliez absolument avoir cet Ouvrage? Je vais le faire transcrire. Consultez cependant vostre bonté & mon interest sur vostre curiosité; & si vous y persevercz, je vous l'envoyeray à vostre premier ordre. Ce sera unir le sacrifice & l'obeissance pour vous plaire; vous m'en sçauvez peut estre quelque gré, & vous trouverez bon que je me flatte de cette espérance, & que j'attende mesure de là ma défense contre tous ceux qui oseroient mal parler de vostre, &c.

LE BERGER DE FLORE.

La demande fut réitérée, & le Berger envoya son galant Ouvrage à la Dame. Le voicy, avec la Carte que j'en ay fait graver, afin qu'elle serve à vous con-

B 5.

duire dans tous les Lieux dont
vous allez voir la description.



LE CHEMIN

D'AMOUR.

A Regarder le Chemin en ge-
neral , il n'est rien de plus
agreable que son commence-
ment. Il est doux, uny, semé
de Roses, tout y rit, tout y plaist,
tout y charme ; & l'Espérance
qui prend la conduire du Voya-
geur , le flatte à toute heure
luy promet tout ce qu'il souhai-
te, & ne lui inspire que de la
joye ; mais la suite ne répond
pas toujours au commencement.
On y trouve d'ordinaire de la du-
reté, de l'inégalité, & des épi-

GALANT.

35

nes ; diverses sortes d'inquiétu-

~~de l'Académie de la~~



B 6

duire dans tous les Lieux dont
vous allez voir la description.



R.

en get
plus
nce-
femé
laist,
ance
oya-
eure
hai-
c la
ond
ent.
du-
épi-

nes ; diverses sortes d'inquiétudes y attaquent l'esprit du Voyageur , & traversent son repos ; & la crainte y prenant de temps en temps la place de l'espérance , l'intimide par l'incertitude des événemens , & le plonge dans la tristesse. Neantmoins le Chemin a beau estre mauvais , & la crainte a beau dire , la gloire de réussir donne toujours courage au Voyageur , & le fait mesme profiter , s'il est sage , du naturel de ses Guides , dont l'une est hardie , & l'autre prudente , pour vaincre les obstacles qu'il rencontre , & pour arriver où il aspire. On peut aussi affurer qu'il ne perd ny ses pas , ny son temps , s'il se met en chemin avec les agrémens , & les passeports de la bonne nature ; qu'il ne manque pas de pa-

science, & sur tout qu'il n'aille pas contre vent & marée, je veux dire, que le destin n'ait pas mis de l'antipathie entre luy, & la Belle dont il veut gagner les bonnes graces.

Il y a des Lieux de repos & de séjour sur cette Route, où l'on demeure plus ou moins suivant les dispositions où l'on se trouve, & les occasions qui se présentent. Ces Lieux sont, *Estime, Bienveillance, Amitié, & Tendresse*. Mais à la vérité les deux premiers sont plutôt des Lieux de repos, que de séjour; & les autres, au contraire, plus de séjour, que de repos.

On ne peut dire avec certitude, de combien de journées la fin du Voyage est éloigné du commencement. De tous ceux qui l'ont fait, il n'y en a peut-

estre pas deux qui y ayent employé un pareil nombre de jours. La longueur & la brièveté du temps dépendent des Étoiles qui font les sympathies, lesquelles estant plus ou moins favorables aux Voyageurs, les retiennent aussi plus ou moins sur le Chemin.

On parle diverses Langues sur cette Route ; & il n'en faut ignorer aucune. Les Truchemens y sont dangereux, & fort sujets à leur profit ; aussi leur usage y est fort rare, & chacun s'y défie de leur conduite. On se sert de toutes sortes de Langues à *Estime* ; & celuy de Cour est plus ordinaire à *Visites*. On commence à parler François à *Connoissance* ; & l'on parle Voiture & Mercure sur la Route de *Bienveillance à Amitié* ; mais sur

celle d'*Amitié à Tendresse*, le Langage des Dieux prend souvent la place de celui des Hommes. Quant aux Isles de la Mer d'*Amour*, on s'y explique tout d'une autre maniere, le Langage des yeux, & celui des cœurs y ont le plus de vogue; là un simple regard, & un seul soupir, y valent les plus grands discours, & y font entendre admirablement bien les pensées, mesme les plus secretes; mais il ne faut pas se mettre en peine de tous ces Langages. Amour les enseigne toujours avec succès, à ceux qui suivent ses Routes, & ce divin Maître ne manque jamais de leur apprendre tout ce qu'on doit sçavoir pour gagner Païs.

La différence qu'il y a de ce Voyage aux autres, est grande,

en ce que la compagnie qui plaist d'ordinaire aux Voyageurs, est insupportable à ceux-cy, & qu'ils ne peuvent souffrir que d'autres aillent au lieu où ils adressent leurs pensées & leurs pas. D'ailleurs, c'est qu'à mesure qu'ils approchent du País d'Amour, ils trouvent les jours beaucoup plus longs qu'à leur départ, quoy qu'ils dussent pourtant les trouver beaucoup plus courts, puis qu'ils tournent le dos à la Zone froide, & qu'ils vont à la brûlante où ce País est situé; & de plus, c'est qu'ils ont davantage d'ardeur & de force vers la fin de leur Voyage, qu'au commencement, & que toutefois ils avancent alors bien moins, quoy qu'ils travaillent bien plus; en quoy paroist évidemment le malheur de la con-

dition humaine , dont les biens semblent s'éloigner , à mesure qu'elle fait plus d'effort pour les atteindre.

Le commencement de cette Route se prend aux *Mérites* , qui sont des Montages d'où sort le Torrent de *Réputation* , lequel coule au Port d'*Estime* , & se va décharger dans la Mer d'*Honneur*. Comme ces Montagnes sont fort hautes , on voit sans peine de leurs sommets, les Terres & les Mers qu'il faut traverser pour aller au *Païs d'Amour* , mais on n'y peut monter qu'à la faveur de la Nature ; il faut avoir des marques de sa bonté pour y estre reçu , & l'on ne peut gagner sans ses Passports , ce premier giste le plus important de tous.

C'est donc en vain que vous pensez à ce fameux Voyage ,

Mortels disgratiez. Vostre foiblesse ne vous permettra jamais de vous élever jusques sur ces hauts & éclatans Théâtres de la Gloire , d'où seulement on apprend à connoître la Route qu'on doit tenir , pour aborder en assurance à ce País de délices. Vous travaillerez inutilement à chercher le Torent de *Reputation* , sur qui les fortunez Voyageurs se doivent embarquer. Il retournera plutôt vers sa source ; que de vous fournir les eaux pour voguer , ny mesme son doux murmure pour vous divertir. Vous n'arriverez jamais au Port d'*Estime* , & vous y ferez plutôt naufrage , que d'y prendre terre. Quittez donc vos inutiles espérances. Vous prétendez sans raison de voir la fin d'un Voyage , dont il vous est

impossible de faire les premiers pas.

Pour vous , ô Favoris de la Nature , engagez vous-y hardiment ; c'est à vous à qui la gloire de l'achever est destinée. Observez seulement *l'Etoile du Berger* , & suivez la Route que la Carte vous enseigne , & vous arriverez sans-doute à ce País heureux , où les Dieux ont étably le siege de vostre bonne fortune. De ces hautes Montagnes , il vous sera facile de voir & de trouver le Torrent de *Réputation* , & vous n'y serez pas si-tost embarquez , que vous aurez en poupe un vent agreable & flatteur , qui vous poussera en peu d'heures au Port d'*Estime* , & vous rafraîchira mesme doucement dans toute la suite de vostre Voyage. N'ayez donc point d'apprehension

pour le succès de vostre Entreprise. La récompense vous attend au bout de la carrière; une peine doit estre payée de mille douceurs, & pourveu que vous puissiez surmonter vostre impatience, & vous accommoder au temps, vous aborderez heureusement au Port où vous aspirez.

Mais afin que vous sçachiez le naturel des Peuples, & les qualitez des Lieux où vous avez à passer, & que vous n'alliez pas en aveugles dans ces Terres inconnuës, trouvez bon que je vous donne la description particulière de tous ces Lieux, & que je vous découvre ce qui est digne de vostre curiosité, & nécessaire à vostre instruction. Je ne vous diray rien, que je n'aye appris de l'Amour mesme.

Mérites, sont trois Monta-

44 M E R C U R E

gnes, dont les sommets s'élevent
 jusqu'à la troisiéme région de
 l'air galant, qui sont pleines de
 trésors plus précieux que l'or,
 que les perles & que les diamans
 & qui fournissent le vent & les
 eaux, dont les fourtunez Voya-
 geurs ont besoin pour aller au
 Port *d'Estime*. On appelle ces
 Montagnes, *Bel-Esprit*, *Belle-*
Ame, & *Belle Humeur*. Les Muses
 habitent la premiere; les Vertus;
 la seconde; & les Graces, la
 troisiéme. Apollon, Astrée, &
 Vénus-Uranie les tiennent sous
 leur protection, & les conside-
 rent comme les plus riches, &
 les plus précieuses parties de
 leur Domaine, & personne
 n'y a d'accès, comme j'ay dit;
 que sur les Passeports de la Na-
 ture, en belle & en bonne for-
 me.

Réputation, est un Torent qui sort d'entre ces Montagnes, & qui porte Bateau dès sa source. Ses eaux sont fort legeres, & ont une bonté admirable, bien qu'elles enyvrent ceux qui en prennent par excès. Ses sablons sont dorez, les rivages fleuris, & son cours fort large. Il coule avec une rapidité inconcevable; arrose par des conduits inconnus une prodigieuse quantité de Terres, & se précipite dans la Mer d'Honneur, proche d'Estimes après y avoir formé un des plus agreables Ports du Monde.

Estime est une Ville célèbre, grande & magnifique, où les Temples sont plus communs que les Maisons, où l'air est toujours parfumé d'encens, & les Ruës parsemées de Fleurs, où toutes les Places sont pleines de

Tribunes, & où l'on entend un bruit continuel de loüanges & d'applaudissemens. Les Habitans y naissent la plûpart Orateurs & Poëtes , & ont l'usage de toutes les Langues ; ils sont obligeans & courtois sur tous les Peuples de la terre ; ils traitent avec careffe tous ceux qui viennent dans leur Ville , font leurs éloges & leurs portraits , composent en leur honneur des Vers & des Airs , leur dressent des Statuës , leur élevent des Autels , & enfin les favorisent de quelque maniere , & toujours de la meilleure grace qu'il leur est possible. Il semble que la récompense de la vertu soit attachée à ce lieu là , & on peut dire que c'est le seul au monde , où le blâme & la médisance n'ont point d'entrée. Ce n'est pas que ce

Peuple n'ait ses defauts particuliers , aussi-bien que les autres. Il est universellement grand parleur , exagérateur de toutes choses , beaucoup crédule , & flatteur jusqu'à l'excès ; mais ces defauts , qui font les plaisirs des Habitans d'*Estime* , ont esté si agreables à ceux, qu'ils ont receus chez eux, qu'il s'en est peu trouvé qui leur ayent dit que la verité toute nuë est plus belle & plus charmante, que revêtuë de tous les habillemens pompeux dont ils la couvrent , & du fard ingénieux dont ils la déguisent ; & c'est la cause qu'ils sont encore aujourd'huy sujets aux mêmes erreurs dont on les accusoit du temps de nos Ancestres ; mais des fautes qui plaisent presque à tout le monde, ne manqueront jamais d'excuse ny de pardon.

La Mer d'*Honneur*, sur laquelle est assise cette fameuse Ville, des eaux toutes contraires à celles des autres Mers. Elles sont claires & douces; si claires, qu'on en voit presque toujours le fonds; & si douces, qu'il n'est rien de plus agreable au goust.

Visites sont deux petits Châteaux sur la Route d'*Estime* à *Connoissance*. On ne peut aller de l'un à l'autre de ces lieux, qu'on ne passe par l'un de ces Chasteaux, ou entre les deux. Ils sont d'une agreable structure, bastis à la moderne, & ont plusieurs sortes d'embellissemens. Les Seigneurs à qui ils appartiennent, sont polis, courtois & complaisans; sçavans aux mysteres des Ruelles, aux secrets des Cabinets, & aux intrigues des Cours; curieux de Nouvelles,
amis

amis de la Conversation , grands
 faiseurs de révérences , de cérémonies & de complimens , quelquefois sujets au galimatias , & toujours à la flatterie,

Connoissance est un grand Village , dans un Païs beaucoup plus ouvert que celui de *Visite*, où l'air est bien moins froid , & les Esprits bien plus francs, quoy qu'ils soient fort proches l'un de l'autre. C'est un lieu de grand commerce , assis sur les bords de *Bienveillance* ; les Marchandises qui s'y débitent , sont des Fleurs qu'on nomme *Pensées* , qui se reçoivent par Lettres de Change , & sur les Billets ou sur la parole des Trafiquans. Là les Maisons sont toujours ouvertes aux Etrangers , on les y reçoit avec joye , on les y régale avec honnesteré , quelquefois avec

Avril 1684.

C

50 MERCURE

magnificence , toujours avec plaisir , & ils n'y souffrent jamais d'incommodité, que celle qu'y cause la fâcheuse rencontre des *Esprits familiers* , qui viennent assez souvent troubler le repos des Habitans du País.

Le Lac de *Bienveillance* est d'assez vaste étendue , mais de peu de rapport. Les eaux en sont douces , pures & tranquilles , & ont en tout temps une chaleur égale à celle qu'on sent dans nos Fontaines pendant l'Hyver. Il s'y trouve du Poisson en assez grande abondance , toutefois fort petit & fort maigre. Ce Lac est presque sous le milieu de la Zone tempérée , un peu plus près neantmoins de la brûlante, que de la froide. Il est en même parallèle que la Fontaine d'*Amitié* ; mais comme il en est

GALANT. 51

éloigné de plus de cent milles,
l'air de ces Lieux est tout-à-fait
différent.

Affiduité, *Grand-respect*, *Com-
plaisance*; *Petits-soins* & *Sincérité*,
sont des Habitations par où l'on
passe pour aller du Lac de
Bienveillance à la Fontaine d'*A-
mitié*. On y accorde librement
en toutes le droit d'hospitalité;
& les Voyageurs y peuvent fai-
re tel séjour qu'il leur plaît,
en s'accommodant néanmoins
toujours au temps, aussi-bien
qu'à l'humeur des Peuples.

Chacune de ces Habitations
est de différente situation, &
cette diversité contribuë à ren-
dre le Païs plus beau, & plus
divertissant. *Affiduité* est au milieu
d'une agreable Plaine, où un
vent toujours doux, & toujours
flateur souffle durant toute une
Saison.

52 MERCURE

Grand-respect est sur une Montagne fort élevée, d'où l'on aperçoit aisément la Ville d'*Estime*.

Complaisance est dans le fonds d'un délicieux Vallon, où la Nymphé Echo semble tenir son Empire.

Petits-soins est sur une douce pente de Côteau, embellie de Parterres en Terrasse, si bien cultivéz, qu'on y voit naître chaque jour de nouvelles Fleurs.

Et *Sincerité* est dans une Campagne fort égale, & fort découverte, dont le fonds, qui est tres-bon, produit toutes choses sans aucun artifice.

La Fontaine d'*Amitié* est au milieu d'une vaste Prairie, qui s'étend à perte de vue de toutes parts, où il ne croist que d'une espece d'herbe, qu'on nomme *Sensitive*, dont vivent

les Peuples qui l'habitent. Cette Prairie porte le nom de *Sensibilité*, & l'on n'y entre point qu'on n'entre en mesme temps dans tous les intérêts, & dans tous les sentimens du Seigneur du Pais; qu'on ne prenne à cœur tout ce qui le touche, jusqu'aux moindres choses, & qu'on n'ait l'esprit disposé à luy rendre des graces presque infinies, & presque éternelles, pour les plus petites faveurs qu'on en reçoit. Quant à la Fontaine, qui tire sa Source des fonds de cette Prairie, & qui en cause toute la fécondité, elle jette des flâmes aussi-bien que des eaux, mais des flâmes froides, & des eaux ardentes; des flâmes qui ne servent qu'à cuire la crudité de l'eau, & des eaux qui ne servent qu'à moderer la violence de la flâme; des flâmes propres à sou-

lager la soif immodérée des Voyageurs amoureux ; & des eaux propres à échauffer les amoureux transis ; des flâmes enfin, & des eaux douces, agréables, & bienfaisantes.

Cette belle & claire Fontaine est assise au commencement de la Zone brûlante, sous le Tropic d'Été, & fournit des eaux suffisamment pour former un grand Fleuve de même nom qu'elle, qui se va jeter dans la Mer de *Tendresse*, après avoir passé auprès d'*Empressement*, de *Vénération*, de *Soumission*, de *Grand-service*, & de *Confiance*, & s'estre grossi de tous les petits Ruisseaux qui coulent de ces Lieux.

Les Voyageurs ont le choix des deux Chemins, d'Eau ou de Terre, pour aller à cette Mer, & il leur est libre de prendre la

Poste à *Empressement* , s'ils ne se veulent pas mettre sur l'Eau. Le Chemin n'est pas plus court d'une façon que d'autre , parce qu'il faut suivre les bords du Fleuve d'*Amitié* , si l'on ne va dessus ; autrement on seroit en danger de s'égarer , & de se perdre dans les Deserts qui sont des deux costez de ce Fleuve ; mais quoy que l'on fasse , on est toujours obligé de s'arrêter en tous ces Lieux pour y prendre des Passeports , & y satisfaire aux Peages , à la réserve de *Grand service* qu'on peut laisser à droite, si la Fortune qui conduit les Voyageurs , n'est pas d'accord de les y mener.

Empressement est un Bourg , dont les Avenuës sont encore plus belles & plus agreables que celles d'*Affiduité*. C'est le pre-

mier Port du Fleuve , & la premiere Porte du Chemin d'*Ami-tié à Tendresse*. Les Habitans y sont ardens à servir les Voyageurs ; cherchent avec soin les occasions de les obliger ; & deviennent toujours avec joye la demande de tous les bons offices qu'ils sont capables de leur rendre.

Vénération est un Temple , assis sur la plus haute Montagne de l'Univers ; celle où est basty *Grand-respect* , n'est à son égard , qu'un petit coteau. Là les Sacrificateurs s'occupent nuit & jour , à composer des Hymnes à la gloire de leur Divinité , à chanter ses loüanges , à encenser ses Autels , à luy faire des offrandes , à luy immoler des victimes , & à luy donner sans aucun relâche des marques de leur adoration.

Soumission est situé de mesme que *Complaisance*, mais c'est un grand Village, où il y a plus de cent Feux. Les Habitans y suivent aveuglement les volontez & la Religion de leur Seigneur, luy rendent des déferences qui ne sont deuës qu'aux Souverains & aux Dieux, rampent tremblent à son aspect, & sont les Esclaves plutôt que les Sujets.

Grand service est un Château, placé dans un lieu beaucoup plus éminent que *Petits soins*. Il est de difficile accès, & l'entrée y est défendue à tous les Malheureux. Le Seigneur à qui il appartient, est une Personne de haute importance, qui fait grand bruit dans le monde, & qui ne se plaist aussi qu'aux actions d'éclat. Il a des Domesti-

52 MERCURE

Grand-respect est sur une Montagne fort élevée, d'où l'on aperçoit aisément la Ville d'*Estime*.

Complaisance est dans le fonds d'un délicieux Vallon , où la Nymphé Echo semble tenir son Empire.

Petits-soins est sur une douce pente de Côteau , embellie de Parterres en Terrasse, si bien cultivéz , qu'on y voit naître chaque jour de nouvelles Fleurs.

Et *Sincérité* est dans une Campagne fort égale , & fort découverte , dont le fonds , qui est tres-bon , produit toutes choses sans aucun artifice.

La Fontaine d'*Amitié* est au milieu d'une vaste Prairie , qui s'étend à perte de vue de toutes parts , où il ne croît que d'une espee d'herbe , qu'on nomme *Sensitive* , dont vivent

les Peuples qui l'habitent. Cette Prairie porte le nom de *Sensibilité*, & l'on n'y entre point qu'on n'entre en mesme temps dans tous les intérêts, & dans tous les sentimens du Seigneur du Pais; qu'on ne prenne à cœur tout ce qui le touche, jusqu'aux moindres choses, & qu'on n'ait l'esprit disposé à luy rendre des graces presque infinies, & presque éternelles, pour les plus petites faveurs qu'on en reçoit. Quant à la Fontaine, qui tire sa Source des fonds de cette Prairie, & qui en cause toute la fécondité, elle jette des flâmes aussi-bien que des eaux, mais des flâmes froides, & des eaux ardentes; des flâmes qui ne servent qu'à cuire la crudité de l'eau, & des eaux qui ne servent qu'à moderer la violence de la flâme; des flâmes propres à sou-

lager la soif immodérée des Voyageurs amoureux , & des eaux propres à échauffer les amoureux transis ; des flâmes enfin, & des eaux douces, agréables, & bienfaisantes.

Cette belle & claire Fontaine est assise au commencement de la Zone brûlante, sous le Tropic d'Été, & fournit des eaux suffisamment pour former un grand Fleuve de même nom qu'elle, qui se va jeter dans la Mer de *Tendresse*, après avoir passé auprès d'*Empressement*, de *Vénération*, de *Soumission*, de *Grand-service*, & de *Confiance*, & s'estre grossi de tous les petits Ruisseaux qui coulent de ces Lieux.

Les Voyageurs ont le choix des deux Chemins, d'Eau ou de Terre, pour aller à cette Mer, & il leur est libre de prendre la

Poste à *Empressement* , s'ils ne se veulent pas mettre sur l'Eau. Le Chemin n'est pas plus court d'une façon que d'autre , parce qu'il faut suivre les bords du Fleuve d'*Amitié* , si l'on ne va dessus ; autrement on seroit en danger de s'égarer , & de se perdre dans les Deserts qui sont des deux costez de ce Fleuve ; mais quoy que l'on fasse , on est toujours obligé de s'arrêter en tous ces Lieux pour y prendre des Passeports , & y satisfaire aux Peages , à la réserve de *Grand service* qu'on peut laisser à droite , si la Fortune qui conduit les Voyageurs , n'est pas d'accord de les y mener.

Empressement est un Bourg , dont les Avenües sont encore plus belles & plus agreables que celles d'*Affiduité*. C'est le pre-

mier Port du Fleuve , & la premiere Porte du Chemin d'*Amitié à Tendresse*. Les Habitans y sont ardens à servir les Voyageurs ; cherchent avec soin les occasions de les obliger ; & previennent toujours avec joye la demande de tous les bons offices qu'ils sont capables de leur rendre.

Vénération est un Temple , assis sur la plus haute Montagne de l'Univers ; celle où est basty *Grand-respect* , n'est à son égard , qu'un petit coteau. Là les Sacrificateurs s'occupent nuit & jour , à composer des Hymnes à la gloire de leur Divinité , à chanter ses loüanges , à encenser ses Autels , à luy faire des offrandes , à luy immoler des victimes , & à luy donner sans aucun relâche des marques de leur adoration.

Soumission est situé de mesme que *Complaisance*, mais c'est un grand Village, où il y a plus de cent Feux. Les Habitans y suivent aveuglement les volontez & la Religion de leur Seigneur, luy rendent des déferences qui ne sont deuës qu'aux Souverains & aux Dieux, rampent tremblent à son aspect, & sont les Esclaves plutôt que ses Sujets.

Grand service est un Château, placé dans un lieu beaucoup plus éminent que *Petits soins*. Il est de difficile accès, & l'entrée y est défenduë à tous les Malheureux. Le Seigneur à qui il appartient, est une Personne de haute importance, qui fait grand bruit dans le monde, & qui ne se plaît aussi qu'aux actions d'éclat. Il a des Domestiques

magnificence , toujours avec plaisir , & ils n'y souffrent jamais d'incommodité, que celle qu'y cause la fâcheuse rencontre des *Esprits familiers* , qui viennent assez souvent troubler le repos des Habitans du Païs.

Le Lac de *Bienveillance* est d'assez vaste étendue , mais de peu de rapport. Les eaux en sont douces , pures & tranquilles , & ont en tout temps une chaleur égale à celle qu'on sent dans nos Fontaines pendant l'Hyver. Il s'y trouve du Poisson en assez grande abondance , toutefois fort petit & fort maigre. Ce Lac est presque sous le milieu de la Zone tempérée , un peu plus près neantmoins de la brûlante, que de la froide. Il est en même parallèle que la Fontaine d'*Amitié* ; mais comme il en est

éloigné de plus de cent milles, l'air de ces Lieux est tout-à-fait différent.

Affiduité, *Grand-respect*, *Complaisance*; *Petits-soins* & *Sincérité*, sont des Habitations par où l'on passe pour aller du Lac de *Bienveillance* à la Fontaine d'*Amitié*. On y accorde librement en toutes le droit d'hospitalité; & les Voyageurs y peuvent faire tel séjour qu'il leur plaît, en s'accommodant néanmoins toujours au temps, aussi-bien qu'à l'humeur des Peuples.

Chacune de ces Habitations est de différente situation, & cette diversité contribuë à rendre le Païs plus beau, & plus divertissant. *Affiduité* est au milieu d'une agreable Plaine, où un vent toujours doux, & toujours flateur souffle durant toute une Saison.

ques si affectionnez , que tout leur but n'est que d'employer leurs biens & leurs vies pour luy estre utiles & agreables , & ils aimeroient mieux se perdre d'honneur dans le monde , que de souffrir qu'on donnast la moindre atteinte à celui de leur Maistre.

Ce Lieu n'est pas accessible à tous les Voyageurs. Ils ne laissent pourtant pas de passer outre , parce qu'on rencontre au bas de la Montagne , deux Routes , dont l'une qu'on appelle *Effet* , coupe court , & va droit au Château ; & dont l'autre , qu'on nomme *Bonne volonté* , tourne au pied de la Montagne , & rejoint la premiere , mais apres un long circuit. De sorte que les Voyageurs peuvent prendre le détour au lieu du droit chemin , suivant que la Fortune

les guide & les favorise , & comme ils vont aussibien par l'une que par l'autre au Fort de *Confiance* , de là est né le Proverbe qui dit que *la bonne volonté est réputée pour l'effet.*

Confiance a quelque raport avec *sincerité* , pour ses dehors , & pour la vaste & rase Campagne où elle est placée ; mais cette habitation n'a rien de comparable aux dedans , & aux Appartemens de ce Fort. Ils sont si beaux , si commodes & si agreables , qu'un Homme qui seroit né pour demeurer toujours en un mesme lieu , passeroit sans ennuy toute sa vie en celuy-cy. Le Gouverneur qui y commande , est un Homme tel qu'un sage Grec le souhaitoit ; il a une Fenestre de cristal au costé gauche , par où l'on voit jusqu'au

fond de son cœur ; & chaque Soldat de sa Garnison, porte le sien sur sa langue. Comme cette Place est d'importance, elle est aussi la plus proche de la *Mer de Tendresse*, & la seule qui ait esté bastie à quartier sur l'autre bord du Fleuve. Personne n'y entre & n'en passe le Pont, qui n'ait auparavant quitté jusqu'à sa chemise, la mode du Païs estant d'aller tout nud, comme en la plûpart de l'Afrique.

La *Mer de Tendresse*, s'étend bien avant sous la Zone brûlante. Elle est sujete au flux & reflux dans les vingt-quatre heures, par le moyen de deux vents directement opposez qui l'émeuvent tour à tour. Le flux se fait par un vent d'Orient & de midy. qui en pousse les eaux dans la *Mer d'Amour*; & le reflux, par

un vent d'Occident & de Nort, qui les repousse vers l'embouchure du Fleuve d'*Amitié*. Ainsi ces vents tiennent cette Mer dans une agitation continue, & n'y causent pourtant jamais de tempestes, ny de naufrages. Ses eaux sont douces, & piquantes tout ensemble, un peu troubles, & naturellement chaudes; mais leur chaleur est de beaucoup accruë par le vent du Midy, & si le vent opposé ne les attedioit un peu, elles seroient aussi ardentes que celles de la Mer d'*Amour*. Les Voyageurs ont besoin de bons Pilotes sur cette Mer, autrement ils feroient en danger de tomber dans des Tournoyemens d'eau qui y sont fort fréquens, & dont il est presque impossible de se dégager..

ques si affectionnez , que tout leur but n'est que d'employer leurs biens & leurs vies pour luy estre utiles & agreables , & ils aimeroient mieux se perdre d'honneur dans le monde , que de souffrir qu'on donnast la moindre atteinte à celuy de leur Maistre.

Ce Lieu n'est pas accessible à tous les Voyageurs. Ils ne laissent pourtant pas de passer outre , parce qu'on rencontre au bas de la Montagne , deux Routes , dont l'une qu'on appelle *Effet* , coupe court , & va droit au Château ; & dont l'autre , qu'on nomme *Bonne volonté* , tourne au pied de la Montagne , & rejoint la premiere , mais apres un long circuit. De sorte que les Voyageurs peuvent prendre le détour au lieu du droit chemin , suivant que la Fortune

les guide & les favorise , & comme ils vont aussibien par l'une que par l'autre au Fort de *Confiance* , de là est né le Proverbe qui dit que *la bonne volonté est réputée pour l'effet.*

Confiance a quelque raport avec *sincerité* , pour ses dehors , & pour la vaste & rase Campagne où elle est placée ; mais cette habitation n'a rien de comparable aux dedans , & aux Appartemens de ce Fort. Ils sont si beaux , si commodes & si agreables , qu'un Homme qui seroit né pour demeurer toujours en un mesme lieu , passeroit sans ennuy toute sa vie en celuy-cy. Le Gouverneur qui y commande , est un Homme tel qu'un sage Grec le souhaitoit ; il a une Fenestre de cristal au costé gauche , par où l'on voit jusqu'au

fond de son cœur ; & chaque Soldat de la Garnison , porte le sien sur sa langue. Comme cette Place est d'importance , elle est aussi la plus proche de la *Mer de Tendresse* , & la seule qui ait esté bastie à quartier sur l'autre bord du Fleuve. Personne n'y entre & n'en passe le Pont , qui n'ait auparavant quitté jusqu'à sa chemise , la mode du Païs estant d'aller tout nud , comme en la plûpart de l'Afrique.

La *Mer de Tendresse* , s'étend bien avant sous la Zone brûlante. Elle est sujete au flux & reflux dans les vingt-quatre heures , par le moyen de deux vents directement opposez qui l'émeuvent tour à tour. Le flux se fait par un vent d'Orient & de midy. qui en pousse les eaux dans la *Mer d'Amour* ; & le reflux , par

un vent d'Occident & de Nort, qui les repousse vers l'embouchure du Fleuve d'*Amitié*.

Ainsi ces vents tiennent cette Mer dans une agitation continue, & n'y causent pourtant jamais de tempestes, ny de naufrages. Ses eaux sont douces, & piquantes tout ensemble, un peu troubles, & naturellement chaudes ; mais leur chaleur est de beaucoup accrue par le vent du Midy, & si le vent opposé ne les attedioit un peu, elles seroient aussi ardentes que celles de la Mer d'*Amour*. Les Voyageurs ont besoin de bons Pilotes sur cette Mer, autrement ils feroient en danger de tomber dans des Tournoyemens d'eau qui y sont fort fréquens, & dont il est presque impossible de se dégager.

La Mer d'*Amour*, qu'on nommoit autrefois la Mer de Cypre, est cette Mer fameuse où Vénus a pris naissance, & où son Fils tient encore le Siege de son Empire. Les eaux en sont toujours toutes bouillantes, & toutes couvertes d'écumes. Le vent du Midy y souffle incessamment; & l'Element du Feu, semble y avoir pris la place de l'Air, tant la chaleur en est grande.

Il y a dans cette Mer quatre grandes Isles, qui sont *Fidélité*, *Constance*, *Ardeur*, & *Discretion*; & au dela une petite, qui est ce fameux Pais d'Amour, où s'adressent tous les desirs de nos Voyageurs, & où le destin renferme les délices de la gloire qu'ils cherchent; mais toutes ces Isles ont à leurs costez jusqu'aux bords de la Mer, des Ecüels, des

Bancs de sable, & des Rochers d'un danger inévitable ; ce qui oblige les prudens Voyageurs de débarquer à chaque Isle, de la traverser à pied, & de reprendre d'autre côté de nouvelles commoditez, pour continuer leur Route avec moins de hazard de naufrage.

Fidélité est la premiere des quatre grandes Isles qu'on rencontre en avançant chemin. Elle n'est guère peuplée, non plus que *Constance* & *Discretion*, & les Voyageurs n'y trouvent souvent personne à qui parler. Ses Habitans aussi sont assez solitaires, & peu curieux de nouvelles Connoissances. Ils se contentent du bien qu'ils ont acquis ou qu'ils poursuivent, & ne se mettent guère en peine d'autre chose. Leur Etat ne souffre point de

division , non plus que leur Religion , d'herésie ; & l'on n'a jamais ouï dire qu'il y eust parmy eux plus d'une Foy , d'une Loy , & d'un Roy.

Constance est un Païs, où il y a beaucoup de Rochers , & quantité d'Arbres d'une éternelle verdure. Un mesme vent y regne en tout temps , & tous les jours s'y ressemblent. Ses Habitans ont l'esprit ferme , sont ennemis des nouveautez , tiennent leur parole & leur résolution , ne perdent jamais patience , changeroient plutôt de nature que d'habitude , & quitteroient plutôt la vie que le service de leur Prince,

Ardeur est sans-doute la Terre de feu , marquée par les Geographes. Les Sablons y sont autant d'Etincelles ; les Pierres ,

autant' de Charbons rouges ;
les Rivieres , autant de Flâ-
mes ondoyantes ; les Arbres ;
autant de Flambeaux allumez ,
& les Montagnes , autant de
Vésuves. Toute la Terre n'est
que cendres embrasées , & tout
l'air n'est que feu. C'est une
merveille que cette Isle soit
peuplée , & que des Gens qui
brûlent , ne laissent pas de vivre ;
mais il faut sçavoir qu'ils vivent
d'une vie si douteuse qu'ils ne
peuvent s'empescher de s'écrier
à tout moment qu'ils meurent.
Le feu qu'ils respirent ne leur
laisseroit pas encore cette demy-
vie ; s'ils ne le rendoient aussitôt
en soupirs ardents ; mais cette
décharge de leurs cœurs , les
préserve d'une ruine entière.
Quant aux matieres enflâmées

qui les environnent, elles n'ont pas la force de leur nuire, n'ayant pas plus de chaleur qu'eux, & n'ayant point du tout de fumées, dont ils puissent estre suffoquez.

Discretion est l'endroit de la Terre où l'on fait le moins de bruit; on dit mesme qu'il n'y a pas un seul Echo. Le silence y passe pour la premiere des Vertus; la langue y est comme prisonniere en son palais; on n'y ouvre point la bouche sans permission, ou qu'apres avoir examiné à loisir s'il n'y a point de hazard à parler de ce qui vient en pensée de dire; le secret enfin y est en si grande recommandation, pour petit qu'il soit, qu'on châtie d'un bannissement perpétuel, ceux qui ont la legereté, ou la malice de le trahir.

Amour est la dernière de ces Isles, & le Païs où sont couronnés les travaux des Voyageurs qui sont heureux, & sages. Elle est assise au milieu de la Zone brûlante sous la ligne des Equinoxes, & en même parallèle que les Isles Fortunées. Elle a la forme d'un cœur; & bien qu'elle soit de fort petite étendue, on trouve dans son sein plus de douceurs, que les Dieux n'en verserent sur la Terre, lors qu'ils voulurent donner l'âge d'or aux premiers Hommes. On ne connoît aussi dans cet aimable Païs, aucun mélange d'amertume, & d'aigreur. Les Animaux y sont sans fiel; les Abeilles, sans aiguillon; les Roses, sans épines, l'Air, sans broüillards; & le Feu, dépouillé de son ardeur dévorante,

n'y a pas seulement des flâmes pures comme le Ciel, & brillantes comme les plus beaux Astres, il y est encore accompagné d'une douceur si ravissante, qu'il n'est rien dans l'Univers qui n'en voulust estre embrasé. Toutes les magnifiques descriptions des Lieux de plaifance que nous donnent les Fables, pour attirer nos desirs, ou pour divertir nos esprits, ne sont que de legeres idées des charmes incomparables de ce beau Païs; & tout ce que les imaginations les plus fécondes se peuvent figurer de touchant, & de délicieux, ne peut égaler ce qu'on ressent dans son séjour. Heureux, & tres-heureux le Voyageur qui peut y prendre terre, & que la Fortune y conduit à bon-port, tant de joye transf-

porte son ame, qu'il ne vit plus,
 pour ainsi dire, en luy-mesme;
 tant de plaisir charme son cœur,
 qu'il est dans des ravissemens
 continuels; & une si haute esti-
 me de son bonheur remplit son
 esprit, qu'une place dans un
 Trône ne luy seroit pas si chere
 que celle qu'il occupe en cette
 Isle de délices. Il y est aussi exempt
 de l'inquiétude des souhaits, &
 des embarras de l'espérance; il
 ne pense à tout ce qui est hors
 d'elle, qu'avec des sentimens
 d'indifférence; il met en elle
 toute sa gloire, de mesme que
 tout son contentement; & il la
 considere enfin comme son uni-
 que félicité, & son souverain
 bien.

*A ses douceurs, il borne ses desirs;
 De ses douceurs, il fait tous ses
 plaisirs;*

Dans ses douceurs , son ame se repose ;

Par ses douceurs , il se compare aux Dieux ;

Pour ses douceurs , il méprise les Cieux ;

Et ses douceurs , luy valent toute chose.

Mais avant que d'y avoir entrée , il faut faire recevoir les Attestations de séjour & de passage , qu'on a prises sur la Route. On les présente pour cela aux Gardes du Port , qui les envoient aussi-tôt au Gouverneur de la Forteresse pour les examiner. Ces Gardes s'appellent , *Souvenirs* , & *Reflexions* ; & ce Gouverneur se nomme , *Jugement*. Il observe d'abord le jour qu'on a commencé le Voyage , pour s'instruire du temps qu'on

a demeuré sur le chemin ; puis il s'attache à reconnoître si les Attestations de *Mérite* & de *Réputation*, ne sont point falsifiées, comme il est arrivé à quelques Filoux d'Amour assez hardis pour en contrefaire, & principalement si le Voyageur est doux, facile, commode, ennemy des guerres intestines, & amy de la paix, parce qu'il est trop dangereux de recevoir dans l'Isle des Personnes d'une autre humeur. Il remarque ensuite quel séjour on a fait à *Estime*, à *bienveillance*, à *Amitié*, & à *Tendresse*, qui sont les quatre principaux Lieux de la Route ; & sur tout il s'arreste à l'Attestation d'*Estime* ; parce que celle-là l'aide encore à juger sainement des deux premières. Les ayant reconnues pour bonnes, il vient aux autres Ar

testations de passage ; il parcourt celles de *Visites* , & de *Connoissance* ; il regarde un peu plus attentivement , celles d'*Affiduité* , de *Grand-respect* , de *Complaisance* , de *Petits-soins* , & de *Sincerité*. Il demeure encore davantage à voir celle de *Sensibilité*. Il considère à loisir celles d'*Empressement* , de *Vénération* , de *Soumission* , de *Grand-service* , & de *Confiance* ; mais il examine durant plusieurs heures , & à la rigueur , celles de *Fidélité* , de *Constance* , d'*Ardeur* , & de *Discrétion* ; & s'il trouve qu'il n'y ait aucun lieu de soupçon , ny de reproche contre toutes ces Attestations , & que le Voyageur soit arrivé sans fraude à l'Isle d'Amour , il va pour lors le recevoir au Port. Il luy témoigne une partie de la joye que luy cause son heureuse arri-

vée, il le conduit au Temple du Dieu, & il le met enfin en pleine possession des charmantes douceurs qu'il a légitimement espérées, & si dignement acquises.

*Et voila le Chemin d'honneur,
Par où l'on peut gagner le cœur
De la Belle qu'on aime.
Tout Voyageur qui le suit sans
détour
Est assuré de ce bonheur extrême;
J'ay pour garand, le Dieu d'A-
mour.*

Monsieur le Maréchal de Bel-
lefos ayant reçu ordre du Roy,
d'entrer dans la Haute-Navarre,
avec ce qu'il trouveroit de Trou-
pes & de Milices dans le País,
pour donner une alarme aux Es-
pagnols, en fit avertir Monsieur
Foucault, qui s'est aquité de
Avril 1684. D

l'Intendance de Montauban avec tant de gloire pendant neuf années , & qui est présentement Intendant de Bearn & de Navarre , & luy manda de Bayonne, qu'il seroit le 18. Mars à S. Jean Pied-de-port , dernière Ville de France. Monsieur Foucault ayant aussi-tost fait assembler tout ce qu'il y avoit de Gentilshommes à Pau & aux environs , ils partirent le 15. au nombre de quarante , pour aller trouver ce Maréchal sur la Frontière. Monsieur l'Intendant partit avec eux , & alla coucher à Navarrenx , où Monsieur le Baron de Lach, Lieutenant de Roy de la Place, les régala en l'absence de Monsieur de Castelmaure qui en est Gouverneur. Il se mit de la paroxie , quoy que fort incommodé de la goutte , & ils allerent cou-

cher le 16. à S. Palais, seconde Ville de la Basse-Navarre, Siege du Senéchal, & autrefois celuy de la Chancellerie. Le 17. la Troupe s'estant grossie, ils arriverent au nombre de plus de cent Chevaux à S. Jean Pied-de-port. C'est la Ville Capitale de la Navarre Françoise, appelée Basse-Navarre, comme estant plus proche de la Mer. Elle n'est que la sixième partie du Royaume entier de Navarre, qui est divisé en six portions, qu'on nomme *Merindades*. Les cinq autres qui composent la Haute-Navarre, sont possédées par le Roy d'Espagne.

Il y a une Citadelle à S. Jean Pied-de-port, dont Monsieur le Duc de Gramont, Gouverneur de Bearn & de Navarre, est aussi Gouverneur. Monsieur le

Baron d'Armendaris, qui en est Lieutenant de Roy, reçoit Monsieur l'Intendant & toute la Troupe au bruit du Canon. Monsieur l'Intendant songea aussi tost à faire loger tous les Gentilshommes. Il taxa les Vivres, qui sont fort chers en ces Quartiers-là, & envoya dans les Villages voisins pour le Fourage. Monsieur de Bellefons estant arrivé sur les sept heures du soir, avec Monsieur le Marquis de Bellefons son Fils, Messieurs les Vicomtes d'Ortes, d'Aspremont, d'Urtabie, la Salle, & quelques-autres Gentilshommes qui les avoient suivis de Bayonne, il luy presenta ceux qu'il avoit amenez avec luy, dont il parut fort content. Ce Maréchal ne fut pas plûtoſt arrivé, qu'il donna ses ordres pour le logement des six Com-

pagpies du Régiment de Piedmont qu'il avoit fait venir d'Aqs commandées par Monsieur du Boucher, & pour celuy des Milices de la Basse-Navarre, auxquelles il avoit ordonné de se rendre le 19. à S. Jean Pied-de-port. Ces Milices sont tres-bonnes. La Chastellenie de S. Jean Pied-de-port fournit six Compagnies de six cens Hommes, commandées par Monsieur de la Lanne, Chastelain. Les six Capitaines, sont Messieurs le Baron d'Armentaris, le Vicomte d'Eschaux, S. Martin, Lateal, Eschepart, & Sainte-Marie. Le Bailliage de Mixe fait un autre Régiment, de huit Compagnies de cinquante Hommes chacune, il est commandé par Monsieur le Vicomte de Belzunce, en qualité de Bailly de Mixe. Les Ca-

pitaines , sont Messieurs de Belzunce , Colonel ; le Baron de Salhal ; Doriou , Lieutenant. Colonel ; Doreguede , Liffintine, & Arbois. L'Alcaldie , ou Pais d'Arberouie , fournit une Compagnie Franche de six - vingts Hommes , commandée par Monsieur le Vicomte de S. Martin , Lieutenant de Roy du Chasteau de Pau. Le Baillage d'Ostabarres , met aussi sur pied une Compagnie Franche de cent Hommes. Elle est commandée par Monsieur le Baron du Har , Bailly de ce Pais-là. Les Capitaines de ces deux dernieres Compagnies , ont des Provisions de Sa Majesté. Ce sont en tout douze cens Hommes , qui sont armez de Fusils & de Poignards. Quelques-uns portent de longues Fourches à deux branches au

lieu de Piques , & ils ont tous des Bonnets rouges , gris , ou bleus , suivant les Livrées de chaque Compagnie. Ces Troupes sont assez disciplinées , & ont des Enseignes & des Tambours.

Le lendemain 19. Monsieur le Maréchal fit le tour de la Citadelle ; & comme du costé du Midy on découvre les ouvertures des Montagnes par lesquelles on peut passer dans la Haute Navarre , & que l'on appelle Ports ; il fit venir des Gens du Païs qui les luy montrèrent. On y peut entrer par deux endroits qui conduisent à Roncevaux , & de là à Pampelune ; l'un du costé du Levant par la Montagne d'Astobiscar , qui est assez large , mais couverte de néges jusqu'au mois de May , & l'autre du costé du Couchant , appelé Arneguy ;

du nom d'un Village , qui fait la Frontiere des deux Navarres, mais fort étroit. Il y a des Hauteurs qui le commandent , & l'on n'y peut aller que par des Défilez. Monsieur le Maréchal ne se contenta pas du raport qu'on luy en fit. Il voulut luy-même reconnoître ces Passages, & estant monté à cheval aussi tost qu'il eut dîné, il prit le chemin d'Astobiscar par une Montagne assez douce , & un chemin fort large, accompagné de Monsieur le Marquis de Bellefons, de Monsieur l'Intendant, de Monsieur le Vicomte de S. Martin, de Monsieur le Baron d'Armen-daris , & de quelques Habitans du Lieu qui connoissoient le País. Toute la Noblesse l'ayant sçeu , monta aussi à cheval , & l'alla joindre à un quart de lieuë. On

ne trouva ny néges, ny défilez,
 ny mauvais chemin, jusqu'à
 Orissun, qui est au haut d'une
 Montagne à une grande lieue
 de S. Jean. Il y a dans cet en-
 droit une petite Esplanade, où
 l'on a basti une Chapelle & une
 petite maison. L'air y est très-pur,
 & le Laitage excellent. Les Ha-
 bitans de la Plaine y vont passer
 quelques jours pendant les gran-
 des chaleurs, pour recouvrer ou
 fortifier leur santé. Ce fut là où
 la Montagne commença à blan-
 chir. Le chemin s'y trouva cou-
 vert d'un peu de nége, sur la-
 quelle on marcha un quart-
 d'heure jusqu'à un endroit, où
 le Cheval du Guide s'enfonça
 jusques aux sangles; mais ayant
 fait un effort, il se retira. C'é-
 toit un passage que les ravines
 de la Montagne avoient creusé,

& que les vents avoient en suite comblé de nége. On n'alla pas plus avant, le Guide ayant assuré que de là à Roncevaux on ne trouveroit pas plus de nége que l'on en avoit déjà trouvé. On retourna coucher à S. Jean, où la Noblesse du Pais de Soule estoit arrivée au nombre d'environ quatre-vingts Chevaux, ayant à leur teste Monsieur le Marquis de Mousins, Sénéchal de Navarre, & Gouverneur Capitaine Chastelain de Soule. La Cavalerie se trouva monter par là à plus de deux cens Chevaux. Il y eut contestation entre les Gentilshommes de Béarn touchant le Commandement. Les Barons prétendoient que par la coutume du Pais, c'estoit un honneur qui ne leur pouvoit estre disputé, & les autres Gen-

et les hommes soutenoient contr'eux, qu'ils n'estoient point dans cette possession. Monsieur l'Intendant termina ce différend, en proposant à Monsieur le Maréchal de mettre à leur teste Monsieur le Marquis de Bellefons. Cet expédient fut accepté.

La matinée du lendemain 20. se passa à donner les ordres pour les Munitions de bouche & de guerre. On commanda aussi des Païsans avec des Pelles, des Bêches & des Haches, pour faire une route dans la neige, & pour couper les Arbres, en cas que les Ennemis en eussent fait abatre pour embarrasser les chemins. L'après-midy, Monsieur le Maréchal voulut aussi reconnoître le chemin d'Arneguy, pour voir s'il seroit plus commode que celuy d'Astobiscar; mais il n'y voulut

estre suivy que de Monsieur le Marquis de Bellefons, de Monsieur l'Intendant, de Messieurs de S. Martin, & d'Armendaris, & de quatre Habitans de S. Jean. Le chemin se trouva beau, & mesme assez large, jusqu'à Arneguy, dernier Village de la Basse Navarre, qui est séparée de la Haute par un Ruisseau du mesme nom, sur lequel il y a un Pont. C'est sur ce Pont que se tiennent les Conférences entre les Commissaires des deux Nations, lors qu'il s'agit de régler quelque Diférend. Au dela de ce Ruisseau est un Village appelé aussi Ameguy-Sahar, c'est à dire, le vieux. Ils passerent dans ce Village Espagnol, & trouverent à la Porte de la premiere Maison une Femme tenant une Botte à la main, avec un

Verre. Elle présenta du Vin à Monsieur le Maréchal ; ce que firent aussi ses Enfans à tous ceux qui l'accompagnoient. C'estoit un Vin d'Espagne admirable, que Monsieur le Maréchal paya libéralement, malgré cette Femme qui ne vouloit rien accepter. Ils marcherent encore deux mille pas au delà par un chemin assez étroit ; & leur Guide leur ayant dit, que plus ils avanceroient, plus ce chemin seroit difficile, Monsieur le Maréchal ne passa pas outre, & revint à S. Jean, persuadé que celui qu'il avoit reconnu le jour précédent, estoit le meilleur ; en quoy il fut confirmé par un de ses Gentils hommes, qu'il avoit envoyé du côté d'Astobiscar, & auquel il avoit ordonné de pousser le plus

loin qu'il pourroit. Ce Gentilhomme l'assura qu'il avoit esté une lieue au dela d'Orissun , & que l'on pouvoit aller par tout. Si-tost que Monsieur le Maréchal fut retourné à S. Jean, il donna ordre au Commandant des six Compagnies de Piedmont , & à ceux des Milices, de se tenir prests pour partir de leurs Quartiers le lendemain 21. & d'estre avant le jour à S. Jean, où ils prendroient du Pain pour deux jours. Il donna aussi ordre au Commandant des Troupes de la Citadelle , de donner cent Hommes de la Garnison pour partir , & à toute la Noblesse d'estre à cheval à cinq heures du matin ; & afin de s'assurer des Hauteurs , & d'empescher que les Milices de la Vallée de Bastan , & de Val-

Carlos, qui sont aux Espagnols, ne les occupassent, il commanda à Monsieur le Vicomte d'Eschaux de marcher avant le jour avec sa Compagnie, & celle de Sainte-Marie par les Montagnes d'Alaudès, & de se rendre à Hybagnete, qui est à un quart de lieuë de Roncevaux, où tous ces chemins aboutissent.

Les Pionniers partirent à minuit, avec leurs Pelles & autres instrumens pour aplanir les chemins, étant escortez de trente Soldats de Piedmont, commandez par un Lieutenant avec un Sergent. Les Compagnies du Régiment de Piedmont arriverent à St. Jean Pied-de-port à quatre heures du matin, avec quelques autres de Milice, & eurent ordre de marcher confusément comme elles pourroient jusqu'à

Orissun ; qui est cet endroit de la Montagne qui s'élargit , & où quatre mille Hommes peuvent estre rangez en bataille. Les autres Compagnies de Milice ne purent arriver si tost , leurs Quartiers estant à une heure ou deux de S. Jean. Monsieur le Maréchal voyant qu'il estoit près de six heures , se mit à la teste de toute la Noblesse qui estoit à cheval devant sa Porte. Les Montagnes estoient couvertes de brouillards , qui se changerent en pluye. Cette pluye ne cessa point que lors que l'on fut à Orissun , où l'on arriva à sept heures & demie. On y fit attendre une demy-heure , pour donner aux Troupes le temps de repaistre ; aux Travailleurs , d'accommoder les chemins ; & aux Milices demeurées derriere , de

joindre les autres. Monsieur le Maréchal regla la Marche. Il mit à la teste Monsieur le Vicomte d'Ortes, avec vingt Gentilshommes, & suivit cette Troupe; ayant auprès de luy Monsieur le Comte de Jansons, de S. Martin, & de la Salle, ses trois Aydes de Camp; Monsieur l'Intendant, & Monsieur d'Armendaris. Monsieur le Marquis de Bellefons suivoit à la teste de la Noblesse de Bearn. Monsieur le Marquis de Monins, commandant celle de Soule, alloit apres; & la marche estoit fermée par toute l'Infanterie. On marcha dans cet ordre sur la nége, qui ne se trouva pas épaisse jusqu'au Chasteau de Pignon. Il y a dans cet endroit un petit Terre élevé, qui domine sur le chemin, où il reste

encore quelques Ruines d'un petit Fort que l'Amiral de Bonivet fit bastir , lors qu'il alla assiéger Pampelune ; mais ce Fort ne pouvoit estre habitable que six mois de l'année. Ce fut là qu'ils commencerent à s'appercevoir de la difficulté des chemins. La nége estoit plus profonde à mesure qu'ils avançoit. Ils ne laisserent pas de marcher toujours avec le vent qui les pouffoit par intervalles , ayant la pluie, la nége & la gresle au visage. Ils firent trois lieuës avec ces incommoditez. La dernière leur fit encore plus de peine , par celle que les Travailleurs avoient à faire des chemins dans la nége. Elle estoit profonde de six , sept & huit pieds , & souvent mesme ils ne pouvoient en trouver le fond. Ainsi les Chevaux enfon-

voient entièrement, & faisant effort pour se retirer, jettoient ceux qui les montoient, à droite & à gauche. Monsieur l'Intendant estant tombé de la sorte, son Cheval qui se sentit libre, & qui estoit rebuté du mauvais chemin, se jeta du costé du précipice en se relevant, & ne fit que quatre sauts jusqu'au bas de la montagne. On l'en retira à force d'Hommes, qui vinrent à bout de luy faire un chemin dans la nége pour remonter. Malgré tous ces accidens, personne ne fut blessé. Le Guide perdoit le chemin de temps en temps, à cause de la grande quantité de nége qui égaloit les fonds aux Hauteurs. Les Pionniers eurent même une alarme, ayant aperceu trois ou quatre Hommes avec des Fusils sur le haut de la

montagne. L'avis qu'ils en donnerent, obligea monsieur le marquis de Bellefons, qui avoit pris les devans, de s'avancer pour les reconnoître. Ils se retirèrent, apres avoir tiré un coup de Fusil, & l'on sçeut depuis que ce coup avoit esté donné pour avertir de la marche des François, ces Païsans ayant esté envoyez par les Habitans de la Vallée d'Aesqua, qui est à l'Espagne, pour sçavoir s'ils pouvoient trouver passage.

Le jour s'avançoit, & les Troupes demeuroident des heures entieres dans un mesme lieu, exposées aux injures d'une tres-rude Saison. Le peu d'espace qu'il y avoit pour tourner les Chevaux, ne permettoit pas que l'on rebroustast chemin, & d'ailleurs il ne restoit plus qu'une lieue à faire. monsieur l'Inten-

dant jugeant que ce retardement venoit de ce que les Pionniers vouloient approfondir trop la nége, s'avança à leur teste, quoy qu'avec beaucoup de peine, & leur ordonna de tracer seulement le chemin, parce qu'aussi-bien la nége portoit. Il demeura avec eux, pour les encourager à pour suivre leur travail jusqu'à la descente d'Astobiscar à Roncevaux. Neantmoins quelque diligence qu'on pust faire, il fut impossible d'arriver dans le bas du Vallon avant onze heures du soir. Monsieur l'Intendant qui se trouva avec les trente Hommes détachez pour escorter les Travailleurs, fit faire alte, & envoya dire à monsieur le maréchal qu'il estoit à cinq cens pas de Roncevaux. La Cavalerie filoit pendant ce temps, & lors qu'elle fut

arrivée à un petit Terre où l'on pouvoit former des Escadrons, Monsieur le marquis de Bellefons , & monsieur le marquis d'Ortes , formerent chacun le leur , & receurent ordre d'entrer dans Roncevaux. En y entrant , ils aperceurent de loin les Chanoines qui sortoient de l'Eglise , en Surplis & Bonnet-quarré , tenant chacun un Flambeau de cire blanche. On a sceu depuis qu'ils venoient de rendre graces à Dieu , de ce que les François n'avoient pû passer ; les Gens qu'ils avoient envoyé le matin , pour voir si le chemin estoit praticable , leur ayant dit , qu'à moins que des Esprits familiers ne les portassent à Roncevaux , il leur estoit impossible d'y arriver. Monsieur l'Intendant alla à eux le premier ; &

comme ils n'entendoient pas la
Langue Françoisé , il leur dit en
Latin , qu'ils ne devoient rien
appréhender , le Roy de France
les regardant comme ses Sujets,
puis que leur Eglise avoit esté
fondée par Charlemagne dont
il estoit Successeur. Le Sou-
prieur qui estoit à leur teste,
répondit qu'il estoit vray que le
Prieuré de Roncevaux estoit re-
devable des Biens qu'il possédoit,
à la libéralité d'un Prince qui
porta le nom de Grand , & qu'ils
espéroient que Loüis son Suc-
cesseur , ayant si justement mé-
rité le mesme titre , auroit la
bonté de les leur conserver; qu'ils
attendoient aussi de la pieté de
Monsieur le Maréchal de Belle-
fonds , qu'il garantiroit leurs Egli-
ses de la prophanation ; & leurs
Maisons du pillage. Ensuite ils

firent distribuer du Pain & du Vin , à tous ceux qui en voulurent prendre.

Monsieur le maréchal estant arrivé dans ce mesme temps , ces Chanoines allerent au devant de luy , & il leur confirma ce que Monsieur l'Intendant leur avoit dit ; après quoy il distribua dans leurs Quartiers toutes les Troupes qui arriverent continuellement. Comme il y a peu de logemens dans Roncevaux , il en envoya une partie au Bourg du Bourguet , & qui n'en est qu'à demy-lieuë , sous la conduite de Monsieur le Marquis de Bellefons. Il y a environ soixante & dix maisons tres-bien bâties au Bourguet. Les Troupes y trouverent abondamment des Vivres & du Fourage que les Habitans y avoient laissez. La crainte qu'on
ne

ne fust venu pour les brûler, leur avoit fait abandonner leurs maisons, si-tost qu'ils avoient ouï le bruit des Tambours & des Trompetes, & ils s'estoient retirez dans les Bois voisins. Cependant les Troupes ne prirent que le Pain, le Vin, & le Fourrage qui leur estoient necessaires, sans commettre aucun desordre, ny toucher aux meubles, quoy que les maisons de ce Bourg, qui est fort riche, & fort peuplé, en fussent tres-bien garnies. Ces Habitans auront esté bien surpris à leur retour, de trouver tout dans le mesme état qu'ils l'avoient laissé, & seront desabusez de ce que la Cour de Madrid fait publier chez eux des François. Le Vin qu'on y but, estoit un Vin d'Espagne de la Côte de la Peralte qui est excel-

Avril 1684.

E

lent , & qui eust esté encore meilleur , si on ne l'eust pas enfermé dans des Peaux de Bouc. Il s'en trouva dans un Baril de bois de Cerisier d'un gouſt merveilleux. Enfin l'ordre fut ſi bien obſervé , & dans Roncevaux , & dans le Bourguet , que pluſieurs Gentilshommes payerent leur dépense. Celle qui fut faite n'alla pas à huit cens livres.

Monſieur le Maréchal de Bel-leſons ne deſcendit point de cheval , qu'il n'eust fait loger toutes les Troupes , viſité les Quartiers , & placé des Corps de garde aux entrées , & aux endroits découverts de Roncevaux. Cela eſtant fait , il ſe retira chez le Sôuprieur , qui luy fit ſervir à Souper à la mode du Païs ; ſçavoir , une taſſe de Gelée de Groſſeilles à l'entrée du Repas , & en-

suite un Potage aux Choux ap-
 prestez avec du Safran , de l'Ail,
 du Poivre , du Sucre , & de
 l'Huile. monsieur le maréchal
 pour faire honneur au Repas,
 mangea de ce Potage, quoy qu'il
 le trouva fort mauvais ; & mon-
 sieur Foucault ayant donné or-
 dre qu'on fist venir un Pâté de
 Truites , & quelque autre Pois-
 son , qu'il avoit fait apporter de
 S. Iean , on se remit du mauvais
 goust du Potage. Trois Religieux
 servoient à boire d'un assez bon
 Vin d'Espagne. Ils sont Chanoi-
 nes Réguliers de S. Augustin , &
 portent l'Ordre de S. Jacques au
 costé gauche de l'estomac. Cet
 Ordre est une Epée de Velours
 verd. Ils n'observent aucune
 Conventualité , & ont chacun
 leur maison , avec cinq ou six
 cens écus de revenu. Ils sont

obligez d'exercer l'hospitalité envers les Etrangers. Le Prieur a environ dix mille livres de revenu , le Corps des Chanoines autant , & l'Hôpital seize mille livres. Ils partagent entr'eux tous les ans , le revenant bon du revenu de l'Hôpital , qui monte ordinairement à six mille francs. Le Prieur en a la moitié , & l'autre est pour les Chanoines.

Après le Soupé , monsieur le maréchal se jetta sur un Lit , & s'y reposa jusqu'à cinq heures du matin, qu'estant monté à cheval, il alla visiter le Quartier du Bourguet. Il revint à Roncevaux sur les sept heures , entendit la messe , & vit le Trésor , qui consiste en la masse d'armes de Roland qui est fort pesante , en son Colet de Pourpoint , & aux mules de l'Archevesque Turpin. Il

fit ses libéralitez à l'Hôpital , & se disposa à partir. Une partie de l'Infanterie prit le devant , la Cavalerie suivit , & le reste de l'Infanterie fut mise à l'Arrieregarde. On marcha par le chemin d'Arneguy presque toujours dans des Défilez , au travers de grands Bois de Hêtre. De temps en temps on trouvoit de petits Ruisseaux qui tombent du haut des montagnes , & qui formant des Cascades , se précipitent dans le Ruisseau qui coule au fond du Val-Carlos , ainsi appelée du nom de Charlemagne. Cette Vallée est fameuse par la mort de Roland , qui y fut tué venant au secours de l'Arrieregarde de l'Armée de Charlemagne, que les Habitans de ces montagnes attaquèrent pour piller le Bagage , lors que ce Prince re-

101 **MERCURE**
passoit d'Espagne en France.

Nos Troupes arriverent à S. Jean Pied-de-port le 22. avant cinq heures , sans avoir perdu que quelques Chevaux qui moururent pour avoir mangé de la nége le jour précédent. Ce qu'il y a de particulier dans cette Expédition , & qui marque la foiblesse de toutes les Provinces de l'Espagne , c'est que les Etats de la Haute-Navarre , estoient assemblez à Pampelune , qui n'est qu'à six petites lieuës de Roncevaux , dans le temps que Monsieur le maréchal estoit à la Porte de leur Capitale avec deux mille hommes seulement , dont il n'y en avoit que quatre cens de Troupes réglées. Cela doit bien empêcher de craindre que l'alarme qu'on a voulu leur donner ait aucun retour , de la part des Es-

pagnols , sur nostre Frontiere.
 Monsieur le maréchal de Belle-
 fons partit le 24. de S. Jean pour
 se rendre en Roussillon , où il va
 commander les Armées du Roy.

Je vous envoyay dans ma Let-
 tre de fevrier , une Réfutation
 de la Réponse que monsieur le
 Serrurier , de Châlons en Cham-
 pagne , a faite à ce que monsieur
 Crochat , Professeur des mathe-
 matiques , adressa il y a neuf
 mois aux Astrologues Judiciaires.
 Voicy une nouvelle Lettre du
 mesme monsieur le Serrurier, tou-
 chant cette Réfutation.





REPONSE POUR
LES ASTROLOGUES,
A LA SECONDE LETTRE
de Monsieur Crochat.

QUoy que vous finissiez vôtre Lettre par un , j'ay cent choses à vous dire que je suis obligé de remettre au mois suivant, la bien-séance voulant que je fasse place à des matieres plus galantes, que vous obligiez par ce moyen le Lecteur de recevoir ce que vous dites comme l'avant propos de ce que vous direz, & qu'ainsi en vous exemptant de la peine de prouver ce que vous avancez, vous ostiez en quelque sorte la liberté de vous répondre ; cependant,

Monsieur, j'ay crû, en attendant l'Ordinaire du mois prochain, que je pourrois vous dire deux ou trois mots sur quelques endroits de vostre Lettre, qui vous donneront lieu, ou de faire une plus ample Réponse lors que vous continuerez ce que vous avez commencé, ou de n'en point faire du tout.

Comme il n'est pas raisonnable de disputer sans sçavoir de quoy il s'agit, je vous prie de me permettre, avant toute chose, d'expliquer l'état de la principale Question, & de l'abreger autant qu'il me sera possible, afin de ne pas perdre le temps en des contestations inutiles.

Lors que vous me dites qu'il y a des instans successifs sous le Pôle comme ailleurs, & que vous me donnez pour le moment d'une naissance arrivée sous le Pôle, ainsi que

E S

jé vous l'avois demandé , celui auquel le Soleil entra l'année dernière au premier point du Belier , je pourrois vous dire que vous ne satisfaites point du tout à ma demande ; car quoy qu'il y ait des instans successifs sous le Pôle vous ne me dites pas lequel de ces instans successifs s'écouloit lors que le Soleil est entré au point du Belier. Vous sçavez que cette entrée du Soleil au premier point du Belier , n'est pas la mesure de tous les instans successifs , puis qu'il n'y entre qu'une seule fois l'année, & que quand le Soleil seroit fixe , sans se mouvoir dans le Zodiaque , ou que même il n'existeroit pas , cela n'empescheroit point qu'il n'y eust des instans successifs , comme il y en avoit avant que le Monde fust créé, & qu'il y en auroit encore , quand il plairoit à Dieu de l'ancan,

tir. Ainsi vous verriez, Monsieur, que je ne serois pas réduit à l'impossibilité de vous satisfaire, ainsi que vous prétendez. Mais comme tout cela ne seroit qu'une chicane, je ne veux pas vous en parler. Je vous prie seulement de me répondre sur une chose. Si vous ne considerez pas le Pôle comme un Point, ou Physique, ou Mathématique (ainsi que vous faites assez connoître pour n'avoir pas lieu d'en douter) & que le Ciel puisse estre divisé en Maisons à une minute près du Pôle, & qu'il soit ridicule, ainsi que vous le posez en fait, de dire qu'il se puisse faire des Generations à cette distance du Pôle; que fait l'objection que vous avez proposée aux Astrologues de toute l'Europe, contre l'Astrologie & contre les Astrologues Judisiaires? Faites voir quelle consequence vous en

voulez tirer. Vous, Monsieur, qui dites que l'on s'étonne que je vous dispute les Principes de vostre Secte; & qui avez lû le fameux Morin; vous devez sçavoir que lors que les Astres sont dans un Signe, cela est commun à toute la Terre, & que c'est par la division des Maisons célestes que les Astrologues prétendent connoître la différente détermination des influences, à l'égard d'un Enfant naissant en un lieu particulier. Si donc l'on suppose ce Principe qui est incontestable, que les Astrologues divisent le Ciel en Maisons simplement pour connoître ce que les influences causent dans un Enfant qui naist, & que l'on suppose avec vous qu'il soit ridicule de dire qu'il se puisse faire des Generations à une minute près du Pôle; faites connoître à toute l'Europe ce que vous souhaitez des

Astrologues , lors que vous leur demandez qu'ils vous dressent un Thème natal pour une naissance arrivée sous le Pôle , puis que de vostre aveu propre , il est ridicule de dire qu'il y puisse naistre quelqu'un ; car puis que l'on ne peut pas s'empêcher d'admettre pour bon un Systhème , lors qu'en suposant les Principes qu'il établit , l'on peut rendre raison de tous les Phénomènes , & que l'on ne peut pas pousser un Physicien plus loin , pourquoy voulez-vous agir avec plus de rigueur contre les Astrologues ? Dites , s'il vous plaist , pourquoy vous n'estes pas satisfait à leur égard , si vous ne voulez pas que l'on vous estime un Professeur de peu de lumiere. Je suis , &c.

En attendant la Réponse de Monsieur Crochat à cette Lettre,

j'ay à vous entretenir d'un Cadran Solaire tres-curieux, qu'il a construit depuis huit mois, à la sollicitation de monsieur Parra, Docteur en Theologie, & Chantre de l'Eglise Royale & Collegiale de S. Paul à S. Denys en France, & Curé de S. Michel dans la mesme Ville. Ce digne Pasteur, recommandable & par sa vertu, & par son profond sçavoir, ayant voulu signaler le zele qu'il a pour le Roy, par un monument qui fust à sa gloire, n'a rien épargné de tout ce qui pouvoit contribuer à la perfection de ce Cadran, qui est admiré de toutes les Personnes qui le voyent. monsieur Crochat, sçachant le peu de seûreté qu'il y a dans l'Aiguille aimantée, à cause de sa continuelle variation, a eu recours à un autre artifice

qu'il a tiré de la Trigonometrie, pour connoître la déclinaison de ce Cadran par un seul point d'ombre, à tel jour, & à telle heure qu'il a voulu. Ce fut le 14. Juillet de l'année dernière, environ sur les deux heures, qu'il prit ce point d'ombre, par le moyen duquel il trouva que le plan du Cadran déclinait du premier Vertical à l'Occident, de 29 degrez 17 minutes, précision que toutes les Boussoles du monde ne sçauroient donner. La déclinaison étant ainsi connue par un artifice que ce Professeur partage avec tres-peu de mathématiciens, il passa à la construction de ce Cadran, & l'acheva avec le même succès qu'il l'avoit commencé. Voicy ce qu'il contient.

Les Heures Astronomiques Françaises.

ME R C U R E

Les Arcs des Signes du Zodiaque..

Les Heures Italiques & Babyloniques.

Les Noms des plus celebres Villes du Monde , avec leurs Méridiens.

La Naissance de LOUIS LE GRAND.

La Naissance de Monseigneur le Dauphin..

La Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne..

La Mort de Marie - Thérèse d'Autriche , Reyne de France & de Navarre.

Par les Heures Françoises qui ont l'Equateur pour regle , on connoît combien d'heures , ou partie d'heures , se sont écoulés depuis midy jusqu'à minuit , & depuis minuit jusqu'à midy. Elles sont marquées de noir dans

ce Cadran, & les quarts le sont de noir & de rouge.

Par les Signes du Zodiaque, l'on connoît, outre les Equinoxes & les Solstices, le Signe du premier Mobile que le Soleil parcourt chaque mois. Les Signes sont pointuez de noir, & leurs caracteres sont d'or.

Par les Heures Babyloniques, qui sont marquées de rouge, l'on connoît combien il y a d'heures que le Soleil est levé sur nostre Horison, & combien il en reste jusqu'à son lever du jour suivant.

Par les Heures Italiques qui sont d'azur, on connoît combien il y a d'heures que le Soleil s'est couché le jour précédent, & combien il en reste jusqu'à son coucher du jour où l'on est. Ainsi par le moyen des Heures.

Italiques & Babyloniques , on
 ſçaura facilement la longueur
 des jours & des nuits , avec
 l'heure du lever & du coucher
 du Soleil.

Par les Méridiens de pluſieurs
 celebres Villes du Monde , dont
 le nom paroïſt au Cadre de cette
 Horloge , l'on ſçait à chaque
 moment quelle heure il eſt en
 chacune de ces Villes , par l'heu-
 re qu'il eſt à S. Denys en Fran-
 ce , ou à Paris.

On voit auſſi dans ce Cadran
 la Naïſſance du Roy , celle de
 Monſeigneur le Dauphin , &
 celle de Monſeigneur le Duc de
 Bourgogne , exprimées par ces
 paroles qui ſont couchées en let-
 tres d'or , en ſorte qu'elles for-
 ment trois Arcs diurnes.

Dies natalis Ludovici Magni.

Dies natalis Sereniſſimi Delphini.

*Dies natalis Serenissimi Ducis
Burgundiae.*

Ce qui surprend tout le monde , c'est que le 5. Septembre , le 1. Novembre , & le 6. Aoust , jours où ces grands Princes ont comblé la France de bonheur par leur naissance , laxe du Cadran couvre successivement toutes les lettres qui forment leur nom & marque ainsi ces jours fortunez.

Le jour de la mort de la Reine est marqué dans ce mesme Cadran par ces paroles , écrites en lettres noires , & qui servent à exciter les Fidelles à pousser continuellement des vœux au Ciel pour le repos eternal de cette grande Princesse.

*Obitus Mariae Theresiæ , Gallo-
rum Regina.*

Le haut du Cadran est orné d'une Devise à la gloire du Roy.

Le Soleil dans le Cercle Méridien en fait le corps , & ces paroles tirées de l'Ecclesiastique luy servent d'ame ,

In conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere ?

Cette Devise fait voir que tout cede à la valeur invincible de LOUIS LE GRAND , & qu'il est tres-dangereux d'envisager de trop pres ce Soleil inaccessible , qui forme le Tonnerre , & le lance en mesme temps sur les Testes ennemies de sa grandeur. Monsieur Sauzay , Elève de l'Académie Royale de Peinture , a peint les ornemens du Cadran , & executé la Devise , qui est consacrée à la gloire de Sa Majesté par ces mots en lettres d'or ,

LUDOVICO MAGNO.

Monsieur Crochat , qui ne se croit pas encore épuisé par ce

Cadran , qui est également estimable par son invention , par sa justesse , & par sa beauté , recherche l'occasion d'en faire un autre à Paris , qui surpassera autant ce premier , que ce premier surpasse tous ceux qu'on voit aujourd'huy. Tout ce qu'il souhaite , c'est de trouver quelque Personne du premier rang , qui l'honore de cet employ , dont il veut bien s'acquitter gratuitement.

L'Air nouveau qui suit , est d'un tres-habile maistre de Paris , & qui de tout temps a la réputation de n'en faire que d'excellens.

AIR NOUVEAU.

Voicy le temps de la verdure.

*Et cependant l'Hyver ne finit point
son cours ,*

*Nos Champs n'ont point d'attraits,
& la triste froidure.*

Fait languir la Nature

*Dans la Saison des plus beaux jours,
On ne voit point de Fleurs au lever
de l'Aurore ,*

*Dans le Hameau chaque Berger s'en
plaint ;*

*Pour moy, qui ne veux voir que l'Ob-
jet que j'adore ,*

*J'en trouveray plus sur son teint.
Que le Printemps n'en fait éclore.*

La Ville d'Arles , qui s'est
signalée par l'Obélisque qu'elle
fit élever il y a quelques années
à la gloire du Roy , a donné de
nouvelles marques du zele qu'elle
a pour ce grand Monarque , en
luy offrant une Statuë d'une tres-
grande beauté , qu'elle conser-

voit depuis trente ans que cette Statue fut trouvée sous terre. On la conduit présentement de Provence à Versailles , où elle doit faire un des Ornemens du magnifique Palais que Sa Majesté y a fait bâtir. C'est un Corps entiers de Femme si bien formé , qu'il semble que l'Art ne puisse aller au delà. Cette Figure qui a six pieds de hauteur , est admirable dans toutes ses proportions , & brille par un air de majesté qui est imprimé sur son visage. Je vous en entretiendray plus amplement en vous l'envoyant gravée dans une autre Lettre. On avoit crû jusqu'icy que c'estoit une Statuë de Diane ; mais Monsieur Terrin, Conseiller au Présidial d'Arles, malgré la prévention du Peuple, qui luy a toujours donné ce

nom , a fait connoître par de
tres fortes raisons , que c'est une
Statuë de Vénus. On peut l'en
croire , puis que c'est un Hom-
me infiniment éclairé , lié de
commerce avec tout ce qu'il y a
de Sçavans , instruit à fond de
toute l'Antiquité Grecque &
Romaine ; de toutes les Sciences
curieuses , & de tous les beaux
Arts , & fort intelligent aux
Ouvrages de Peinture & de
Sculpture antique & moderne.
Il écrit en Prose & en Vers avec
beaucoup de pureté , & a une
Bibliotheque choisie des meil-
leurs Livres , & un Cabinet de
Médailles , d'Estampes , de
Gravûres , & de Figures anti-
ques. Ce Cabinet de Médailles,
d'Estampes , Gravûres , & de
Figures antiques. Ce Cabinet
est fort estimé , mais il en est luy-
même

mesme l'ame & l'esprit, puis que tant de belles choses qu'il possède peuvent recevoir par ses Ouvrages des lumieres encore plus belles que celles que l'Art & la Nature leur ont pû donner. Celuy qu'il intitule, *La Vénus, & l'Obélisque d'Arles*, est un Entretien sur cette prétendue Diane qu'on fait venir pour le Roy. Il y ajoute des Observations tres-curieuses sur les proportions des Pyramides, & des Obélisques. Ceux qui liront cet Ouvrage qu'on a imprimé à Arles, ne pourront douter que la Statuë dont je vous parle, ne soit une Statuë de Vénus.

Monsieur Benoist, dont la réputation est si répandue dans toutes les Cours de l'Europe, par l'avantage qu'il a eu de travailler aux Portraits en cire de

Avril 1684.

F

plusieurs Roys , & de plusieurs Reynes , vient d'en finir un nouveau de Sa Majesté , dans lequel on peut dire qu'il s'est surpassé luy mesme. Jamais il n'avoit encore employé avec tant d'art le talent heureux qu'il a d'imiter parfaitement la Nature , que dans ce nouveau Portrait , pour lequel par une bonté particulière , le Roy a bien voulu luy accorder tout le temps qui luy a esté nécessaire pour l'achever. On y voit un air vif , & naturel , auquel il ne manque que le mouvement , pour faire croire que c'est quelque chose de plus qu'un Portrait. Cet Excellent Homme , qui travaille moins pour l'augmentation de sa gloire , que pour satisfaire à l'empressement de ceux qui n'ont pas l'honneur d'approcher Sa Majesté , veut

bien le faire paroître dans le Cercle Royal qui en recevra un nouveau lustre, & procurera par là un nouveau plaisir aux Curieux.

En vous parlant des Jettons de cette année dans ma Lettre de Fevrier, je vous ay dit que celui qui a esté fait pour Madame la Dauphine estoit de la gravûre de Monsieur Chéron. Le Mémoire que l'on m'en avoit donné, n'estoit pas juste. Ce Jetton a été gravé par Monsieur Rottier. Tout le monde sçait combien il excelle dans les Médailles.

La mort nous a ravy depuis peu plusieurs Personnes considérables, dans l'un & dans l'autre Sexe. En voicy les noms.

Dame Marie-Claire de Créquy, morte au Palais d'Orleans

le 29. de mars. Elle estoit Fille d'Adrien de Créquy, Vicomte de Langles, & de Lambert de Lanoy, & Femme de messire Guy Henry de Chabot, Comte de Jarnac & de Montlieu, Lieutenant General pour le Roy dans les Provinces de Xaintonge & d'Angoulmois, Chef du Nom & les Armes de cette illustre maison, qui a donné tant de grands Personnages à la France, & plusieurs grands Officiers à la Couronne, & dont monsieur le Duc de Rohan d'aujourd'huy est Cadet. Celle de Créquy est aussi des plus illustres & des plus anciennes du Royaume, & l'une des trois premières de Picardie; ce qui fait que l'on dit communément.

Ailly, Mailly, Créquy.

Mesme Nom, mesme Armes Cry.

Cette Dame âgée seulement

de 37. ans a esté regretée de tout le monde pour ses belles qualitez. Elle estoit d'une bonté extraordinaire, parloit peu, mais rousjours juste & fort à propos, & avoit une douceur qui luy gaignoit tous les cœurs. Elle avoit esté élevée Fille d'Honneur auprès de mademoiselle d'Orleans, qui par une longue suite d'années ayant reconnu en elle un mérite singulier, la maria en 1669. avec Monsieur le Comte de Iarnac, & la fit ensuite sa Dame d'Honneur. Cette grande Princesse, pour luy donner encore des marques de son estime apres sa mort, a demandé à monsieur le Comte de Iarnac sa Fille aînée, quoy que fort jeune, pour la faire élever auprès d'elle, & a obtenu de monsieur Frere du Roy, la permission de faire en-

terrer la Défunte dans la Chapelle d'Orleans, qui est dans l'Eglise des Celestins. Elle y fut portée le 31. Mars, & inhumée dans cette Chapelle auprès de Philippe Chabot, Admiral de France; de Henry Chabot, Duc de Rohan, Pair de France; de Leonor Chabot, Grand Ecuyer de France, & de plusieurs autres, dont il ne reste plus que les Branches de Jarnac & de Rohan.

Messire Louis-Gabriel de Briqueville, Marquis d'Ainenville, mort aussi au mois de Mars. Il estoit Mestre de Camp de son Regiment pour le service de Sa Majesté, & Lieutenant de Roy en Normandie.

Messire Oudart le Féron, Seigneur d'Orville, & de Louvre en Paris, Conseiller du Roy en sa Cour des Aydes, mort sur la

fin du mesme mois. Il estoit d'une des plus anciennes Familles de la Robe, descenduë de Pierre le Féron, Conseiller au Parlement de Paris en 1315. suivant les Registres du Parlement, & les Mémoires de du Tillet, qui le met au nombre des Conseillers Jugeurs des Enquestes. Messire Jérôme le Féron, Pere de celuy dont je vous apprens la mort, Seigneur d'Orville & de Louvre, Président aux Enquestes, & qui fut pendant six ans Prevost des Marchands avec une applaudissement universel, estoit Beaufrere de Monsieur le Premier Président d'aujourd'huy, & avoit eu deux Freres & une Sœur; sçavoir, Messire Oudart le Féron, Président aux Enquestes, & qui fut Prevost des Marchands pendant neuf années, au bout des-

que les il mourut en grande réputation ; Dreux le Féron, Conseiller aux Requestes du Palais, qui de Dame Barbe Servient sa Femme a laissé Elizabeth le Féron, mariée en première nœces à Monsieur le Marquis de S. Margrin, & en secondes, à Monsieur le Duc de Chantres, Gouverneur de Bretagne ; & Marie le Féron, mariée à Monsieur Phelippeaux Darbau, Trésorier de l'Epargne, Cousin germain de Monsieur Phelippeaux de la Vrilhene, Secrétaire d'Etat. Cette maison a donné à la Robe plusieurs Personnes d'un mérite distingué, quantité de Conseillers au Parlement, plusieurs Maîtres des Comptes, Conseillers de la Cour des Aydes, Conseillers au Grand Conseil, un Lieutenant Criminel au Châte-

let, un Grand-maître des Eaux & Forests, sans parler de ceux qui se sont signalez dans l'Epee. Elle est alliée aux Hennequin, Thibault, Iuyeres, Phelippeaux; de Chaunes, le maître de Ferrire, Bailleul, Allegrin, Servin, Gobelin, Gallard, de Paris; & porte de gueules au Sautoir d'or, acosté de deux Aigletes de mesme, avec deux Molletes d'Eperon aussi d'or, l'une enchel, & l'autre en pointe.

Dame Estiennete Baüyn, morte le 29. de mars. Elle estoit Veuve de messire Denys Baron, Conseiller en la Grand Chambre du Parlement de Paris.

Dame Elizabeth le Gaufre, morte le 21. mars. Elle estoit Femme de messire Antoine Ferrand, Ancien Lieutenant Particulier au Chastelet, & Sœur

du célèbre , & pieux monsieur le Gauvre , digne Successeur du Pere Bernard , qui s'estoit défait de sa Charge de maistre des Comptes , pour s'employer tout entier aux œuvres de charité. Cette Dame l'imitoit parfaitement dans la pratique des plus solides vertus.

Messire Louïs de Louviers , mort le 5. d'Avril. Il estoit Seigneur de Maurevert , Crenne , S. Mery , & Mongimont , Bailly , & Gouverneur des Villes & Château de Melun & Moret , & avoit esté auparavant Capitaine aux Gardes.

Marguerite, Duchesse de Rohan , la dernière de sa Branche , morte le 9. d'Avril , âgée de 67. ans. Elle estoit Fille de ce grand Duc de Rohan , qui passe sans contredit pour un des plus grands

Capitaines qu'ait eu la France, & qui auroit esté plus utile à l'Estat, si par le malheur de sa naissance, il ne se fust point trouvé engagé dans le Party de ceux de la Religion Pretenduë Reformée, & de Marguerite de Béthune, Fille du Duc de Suilly. Henry Chabor, Duc de Rohan, dont elle estoit Veuve, sortoit de la Maison de Jarnac. Les Ducs de Montbazon & de Guimené, sont les Aînez de l'illustre Maison de Rohan, la premiere de Bretagne, estant descenduë des anciens Roys & Ducs de cette Province. Les Vicomtez de Léon & de Rohan, en sont les partages. Ce qu'on ne peut assez déplorer dans la mort de cette Dame, c'est qu'elle a finy ses jours dans l'Herésie. Elle a laissé quatre Enfans, sçavoir Louis Chabor,

Duc de Rohan, le dernier en ordre de naissance; Anne de Rohan, Femme d'Armand de Rohan, son Parent, connu sous le nom de Prince de Soubise, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine-Lieutenant de ses Gens-d'armes, & Fils de Monsieur le Duc de Montbazon; Marguerite Chabot, Veuve de Monsieur le Marquis de Coëtquen; & Chabot, Veuve du Prince d'Epinoÿ, de l'illustre Maison des Vicomté de Melun. Le Roy Henry IV. avant qu'il eust épousé Marie de Médicis, ayant auprès de luy feu Monsieur le Prince, & le jeune Duc de Rohan, dit que c'estoient les deux présomptifs Héritiers de ses deux Couronnes. Cette Maison a un Privilege tres-particulier; c'est que toutes les Dames

& Filles qui en sont, ont un Tabouret. Ses Armes sont *de gueules à dix Macles d'or, 3. 3. 3. 1.*

On tient que dans la Principauté de Léon, les Cailloux portent ces Macles imprimées au dedans, ce qui se voit quand on en rompt quelques-uns.

Monsieur Colbert du Terron, Conseiller d'Etat, mort aussi le 9. d'Avril.

Dame Marguerite de Chaumont, morte le 10. Avril. Elle estoit Veuve de Messire Jean du Fay, Comte de Maulévrier & du Bocachard, Seigneur de Tailly, le Trait; Sainte Marguerite, Limesy, & autres Lieux, qui avoit esté Grand Bailly de Rouen, fille de Messire Jean de Chaumont, Seigneur de Boifgarnier, Conseiller d'Etat, & de Marie de Bailloy, Sœur & Tante des deux

Présidens au Mortier de ce nom, & Sœur de Messire Claude Comte de Chaumont & de Boisgarnier, & de Messire Paul-Philippe de Chaumont, Evêque d'Acqs. Cette Maison de Chaumont est tres-ancienne, & prétend estre issuë des anciens Comtes de Véxin. Monsieur le marquis de Guित्रy, Grand-maître de la Garde-robe du Roy, qui fut tué au passage de Toluis en 1672. en étoit l'aîné. Elle porte *d'argent à quatre Faces de gueules.*

Monsieur Jaquier, Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses finances, & Munitionnaire General des Vires des Armées de Sa Majesté, mort le mesme jour 10. d'Avril. Il a tres-utilement servy dans les Munitions, & il se préparoit encore à partir, ce qui est une

marque qu'on estoit content de ses services.

Monsieur Clerfelier , Avocat au Parlement, mort le 13. d'Avril. Il s'estoit acquis une fort grande réputation par les lumieres profondes qu'il avoit dans la Philosophie , & dans les Mathématiques.

Dame Jeanne de Gomont , morte le 19. d'Avril. Elle menoit une vie tres-exemplaire, & estoit femme de Messire Claude de Meliand , Intendant en la Généralité de Rouën.

Je ne puis mieux vous oster la funeste image de tant de morts, qu'en vous racontant ce qui est arrivé icy depuis trois semaines. Un Bourgeois des plus Bourgeois, né dans une fortune tres-médiocre, passa les premieres années de sa vie dans les Emplois con-

formes à sa naissance, mais qui convenoient fort peu à une secrète ambition qui le tourmentoit, & dont quelque effort qu'il fît pour la surmonter, il ne pouvoit se rendre le maistre. Il étoit bien fait de sa personne, avoit un tour d'esprit assez agreable, & c'étoit pour luy quelque chose de fâcheux, que d'estre dans un état qui ne souffroit pas qu'il abandonnast à sa vanité. Tout luy manquoit pour la satisfaire; & renfermé parmy les Gens de sa sorte, il se trouvoit d'autant plus à plaindre, qu'ayant du mépris pour eux, il n'étoit pas en pouvoir de s'élever au dessus. Il avoit un Oncle Marchand, qui estoit tres riche; mais il n'en pouvoit esperer aucun secours, parce qu'il estoit d'une avarice extraordinaire; &

pour la Succession, il en eust traité à tres-bon compte, puis qu'il avoit déjà trois Enfans depuis quatre ans qu'il s'estoit marié, âgé de cinquante, & qu'il y avoit tout lieu de croire que cette fécondité auroit de la suite. Cependant ces trois Enfans moururent en moins de six mois; & la douleur que le Pere en eut fut si violente, qu'il les suivit peu de temps apres. Ainsi le Neveu se vit en possession de tout son Bien. S'il eust esté sage, il auroit continué le négoce de cet Oncle; mais malgré tous ses Amis, il se laissa emporter à la ridicule demangeaison de faire le Gentilhomme. Il prit l'Epée, quoy qu'il n'eust le cœur rien moins que guerrier; & par les grands airs qu'il se donna, soutenus d'un Equipage, qui en un be-

soin , l'eust fait passer pour marquis , il fit banqueroute à la Bourgeoisie. Il se mesla parmy ceux à qui la naissance avoit donné , ce qui ne s'acquiert qu'avec une grande étude. Il tâchoit de les imiter en toutes choses , mais il avoit beau se les proposer comme des modelles qui estoient à suivre , la Nature estant plus forte que l'Art , quelque esprit qu'il eust , & quelques soins qu'il y apportast , il gardoit toujours le caractere du premier état où il s'estoit veu , & sa présomption l'aveuglant , bien loin de jeter les yeux sur ses défauts pour s'en corriger , il prenoit souvent pour des loüanges , les railleries qui luy estoient faites. Apres avoir donné quelque temps à faire des habitudes parmy les Gens de son âge , il ré-

solut de faire sa cour aux Belles. Il avoit toujours entendu dire qu'il n'y avoit point de meilleure école pour se polir , & il se déterminâ à prendre d'abord leçon chez une aimable & spirituelle Blonde , qui quoy qu'elle sceust ce qu'il estoit , le regarda comme un Party fort accommodant , parce qu'elle n'avoit point de Bien. Ses douceurs , malgré l'affaisonnement bourgeois qu'il y mesloit , ne laisserent pas d'estre écoutées. La Belle voulant le faire expliquer , luy disoit des choses assez favorables ; & ces avances luy donnant lieu de s'imaginer , qu'il devoit à son mérite ce qu'on ne faisoit que par interest , il ne douta point qu'il ne fust reçu par tout avec le mesme agrément. Ainsi il se mit en teste de ne pas borner à

la possession du cœur de la Belle, les heureux talens qu'il crut avoir ; & persuadé que son Etoile le destinoit aux bonnes fortunes, il ne trouva pas que la constance fut une vertu d'un assez haut prix, pour mériter qu'il renonçât à des avantages qu'il tenoit certains. La Belle avoit une Amie qui la voyoit tres-souvent, & qui ne manquoit ny d'esprit, ny de mérite. Il trouva moyen de luy en conter. L'Amie se défendit quelque temps, & le menaça d'avertir la Blonde du peu d'estime qu'il marquoit pour elle, en faisant ailleurs le Soupirant ; mais il répondit toujours en termes si sérieux, que comme il est naturel de préférer son bonheur à celui des autres quand il s'agit de quelque fortune, elle crut que ce n'estoit rien faire de bas, ny de

lâche, que d'accepter un Amant, sans qu'elle eust cherché à le rompre. Elle en reçut donc plusieurs visites, & les choses furent ménagées si adroitement, que ces visites passèrent sur le compte de la Blonde, qui voyant toujours le Cavalier également amoureux, fut fort éloignée de croire qu'il la trahissoit. Elle l'auroit encore ignoré longtemps, s'il n'eust pas fait contre son Amie ce qu'il avoit fait contre elle. Il estoit un jour chez cette Amie, lors qu'elle reçut visite d'une fort aimable Brune. Il en fut touché, & la regardant comme une Conquête qui devoit luy faire honneur, il luy dit des choses assez obligeantes. On ne manqua point de luy en faire la guerre apres qu'elle fut partie; & pour empêcher qu'on

n'entraist dans ses desseins il s'avisa de faire un portrait entièrement ridicule , & de ses manieres , & de sa personne. Il luy trouvoit une beauté fade , & à l'entendre , elle n'avoit rien que de dégoûtant pour luy. Cependant il s'informa en secret de l'heure & du lieu où elle alloit à la Messe , & il fit si bien qu'il eut avec elle plusieurs conversations. Il luy avoua qu'il avoit commerce avec la Blonde , ajoutant qu'elle n'estoit pas fâchée qu'il vist son Amie , sur qui elle s'estoit reposée de ses intérêts ; mais qu'on avoit beau vouloir le faire expliquer , que n'ayant aucun dessein de ce costé-là , il alloit chercher un prétexte honneste pour ne les plus voir que rarement , & que quand il se seroit dégagé , ses empressements luy

prouveroient qu'il ne vouloit vivre que pour elle seule. La Brune qui estoit persuadée de son mérite, qui luy voyoit beaucoup de Bien, s'aplaudit de son triomphe, & s'accommoda de l'attachement. L'Amie des deux Belle, fut assez longtemps sans le découvrir. Cette dernière logeoit dans un Quartier éloigné, & leurs entreveuës estoient secretes; mais quelque soin que l'on apportast à les cacher, elle en fut enfin instruite, & le dépit de se voir trompée ne la laissa plus songer qu'à nuire à celuy qui la trompoit. Elle alla soudain conter à la Blonde ce qui se passoit contre elle; & pour luy faire mieux voir l'infidelité de son Amant, elle luy apprit qu'il n'avoit tenu qu'à elle d'en estre aimée, & que si elle eust consen-

ty à l'écouter, il luy promettoit de luy donner tous les soins. La Blonde la pria de ne rien dire, afin de résoudre, & plus à loisir & avec moins d'imprudence, ce qu'il seroit à propos de faire. Pendant ce temps elles firent l'une & l'autre observer le Cavalier; & ce qu'il y eut de fort plaisant, c'est que par le moyen de leurs Espions, elles découvrirent qu'il trompoit aussi la Brune. Il avoit trouvé chez elle une assez jolie Parente qui brilloit beaucoup, & il commençoit à luy adresser les vœux qu'il n'adressoit plus aux autres que par habitude. Ces trois Amantes trahies ayant conféré ensemble sur leurs intérêts communs, apprirent à leur Rivale ce que leur exemple luy devoit donner à craindre. Elles n'eurent pas de peine à la

suite

faire demeurer d'accord , qu'un Homme qui en contoit à quatre personnes tout à la fois , n'en pouvoit aimer aucune. Aussi ne balançà-t-elle pas à se liguier avec elles. Toutes jurèrent de rompre avec luy , & il ne fut plus question que de se vanger. Avant que de dire leurs avis sur cette vangeance, elles voulurent sçavoir s'il ne seroit point du nombre de ceux qui courent de Belle en Belle , seulement pour avoir lieu de se vanter de fa-veurs qu'ils n'ont jamais obtenus. Elles avoient des Amis qui le voyoient quelquefois , & ces Amis leur promirent l'éclaircissement qu'elles souhaitoient. Ils le mirent d'un Repas , où l'on parla librement de toutes choses. On vint sur le Chapitre des Dames , & l'un des plus enjouez

Avril 1684.

G

dit plaisamment, qu'il n'y avoit que les Sots qui eussent sujet de se plaindre d'elles ; qu'elles étoient naturellement portées à estre douces , & qu'il falloit bien manquer d'esprit pour ne les pas amener où l'on vouloit les conduire. Là dessus il supposa quelques noms de Femmes qu'il disoit avoir humanisées , & fit des contes de bonnes fortunes , qui paroissoient n'avoir rien d'étudié. Un autre le seconda, & le Cavalier croyant qu'il étoit de son honneur de parler la mesme Langue , n'oublia rien pour persuader qu'il n'estoit pas mal avec la Blonde. On luy nomma les trois autres , & il trouva que sa gloire demandoit qu'il ne les épargnast pas. Jugez si les Belles étant informées de tout, diférèrent leur vengeance. Il fut résolu qu'elles

la prendroient dans un Jardin qui est hors la Porte S. Antoine, & dont l'une d'elles pouvoit disposer. La Brune qui estoit hardie & entreprenante, se chargea du soin d'y faire venir leur Gentilhomme Bourgeois. Ainsi la premiere fois qu'elle le vit, elle le reçut avec autant d'honnesteté qu'à l'ordinaire, & luy marquant beaucoup de chagrin, de ne pouvoir luy dire cent choses qu'elle renfermoit par l'embarras des Témoins, elle luy offrit un rendez - vous, s'il luy promettoit d'estre discret. La joye du Cavalier ne se peut décrire. Il ne douta point que la belle Brune ne fust disposée à le rendre heureux, & il le crut d'autant plus, qu'en luy parlant du Jardin, elle tira parole de luy qu'il laisseroit son Carrosse & ses Laquais à la

Porte de la Ville, & qu'il se rendroit à pied au lieu qu'elle luy marquoit, afin que personne ne püst soupçonner ce qu'elle se résolvoit à faire pour luy. Le jour estant pris, les quatre Rivaux se trouverent au jardin, & avec escorte, bien longtemps avant que le Cavalier y düst venir. Il arriva, La Brune sortit aussitost d'un Pavillon, pour faire avec luy quelques tours d'allée. Comme il croyoit devoir profiter du rendez-vous, il luy protestoit la plus forte passion, lors qu'il découvrit les trois autres Belles, qui s'appuyoient sur des Canes, & s'avançoient pour les joindre. Cette veüe le fit frémir. Il connut bien que le rendez-vous ne tourneroit pas à son avantage, & demeura dans un embarras que l'on auroit peine à exprimer. Chacune

luy demanda tour à tour , quelle place il luy donnoit dans son cœur , par reconnoissance des faveurs qui luy avoient esté prodiguées , & un peu après la Blonde se saisit de son Chapeau, la Brune se jetta sur son épée, & une autre luy arracha sa Perruque. Il ne sçavoit à laquelle aller pour se refaisir de ce qu'on luy avoit pris, & il n'en eut pas le temps, se sentant chargé de coups de Canne & de plat d'Epée en telle abondance, qu'il fut obligé de reculer. A peine eut-il fait huit ou dix pas en arriere , que deux Cavaliers sortirent du Pavillon. Il les reconnut pour Freres de deux de ces Belles , & jugeant bien qu'ils n'estoient pas là pour le secourir, il se hâta de prendre la fuite, & se sauva dans la Ruë, quoy que sans Chapeau.

sans Perruque, & sans Epée. Les Belles le poursuivirent jusques à la Porte du Jardin , & aucune d'elles n'épargna son bras pour le payer de ses contes. On sçeut qu'il étoit entré dans la premiere Maison qu'il avoit trouvée ouverte. On ne m'a point dit en quel équipage il regagna son Carrosse. Si on punissoit ainsi tous les Indiscrêts , combien il y auroit tous les jours de Chapeaux perdus , & de Perruques tirées.

Je viens à l'Article des Benefices. Quoy que j'aye accoustumé de faire connoistre en particulier chacun de ceux , qui en sont pourvus de temps en temps, afin que l'on puisse voir que Sa Majesté n'en donne qu'à des Personnes de mérite , & de pieté , je ne vous parleray aujourd'huy

que de quelques-uns qui me sont connus, & vous apprendray seulement le nom des autres, jusqu'à ce que j'aye eu le tems de m'en informer.

L'Abbaye de Hautefontaine, a esté donnée à Monsieur l'Abbé de Noailles, Frere du Duc de ce nom, & de Monsieur l'Evesque de Châlons sur Saône. Tous ceux de cette Famille sont d'une pieté tres-exemplaire.

L'Abbaye de S. Martial, à monsieur l'Abbé de Pezé. Il est Petit-Fils de madame la marquise de Lansac, qui a esté Gouvernante de Sa majesté.

L'Abbaye de Brantome, à monsieur l'Abbé le Prestre. Il est Neveu de Monsieur de Vauban, fameux Ingénieur, Maréchal des Camps & Armées du Roy, & Gouverneur de la Citadelle de Lile.

L'Abbaye de Nefle, à Monsieur l'Abbé Ginefte. Il est Fils d'un Homme, qui a beaucoup travaillé pour le service du Roy.

L'Abbaye de l'Isle, à Monsieur l'Abbé de Casemajou. Il est Promoteur de monsieur l'Archevesque de Toulouze. Quand on a un vray mérite, il n'est pas besoin d'estre à la Cour pour estre récompensé.

L'Abbaye de Lescaladieu, à monsieur l'Abbé de Castan. Il est Frere de monsieur de Castan, Exempt des Gardes-du-Corps, Homme de service.

L'Abbaye de S. Ruf, au P. le Camus de la Bastie.

L'Abbaye de Souillac, à monsieur l'Abbé de Thou. Il est le dernier de cette illustre Famille, qui depuis près de trois cens ans a donné tant de grands Personnages.

à la Robe, un Premier Président, des Présidens au mortier, Présidens aux Enquestes, Avocats Généraux, Conseillers d'Etat, & Ambassadeurs, qui tous en leur temps ont rendu de grands services. La belle & fidelle Histoire de France donnée par Auguste de Thou, rendra ce nom immortel. Cette famille porte *d'argent au Chevron de sable, accompagné de trois Mouches à miel de mesme, deux en chef, & une en pointe.*

L'Abbaye de Sainte marie de Pornic, Diocese de Nantes, à monsieur l'Abbé de Rousselet.

Le Prieuré de Grammont en Berce, Ordre de Grammont, Diocese de mans, à monsieur l'Abbé Bodin. Il est Beaufrere de monsieur mansar, Premier Architecte du Roy.

Le Prieuré de Bléron , Ordre de S. Augustin, Diocèse de Bourges , à monsieur l'Abbé Riqueur..

Le Prieuré de Nostre Dame de la Vayolle , Ordre de Grammont , Diocèse de Poitiers , à monsieur l'Abbé du Four. Il est à monsieur de Rheims. C'est un Homme de pieté , & d'un merite generalement reconnu.

Plusieurs Dames Religieuses, ont eu aussi part aux bontez du Roy. Madame l'Abesse de Mouchy, ayant esté pourveuë de l'Abbaye de Marquete , Sa Majesté a donné celle de Mouchy à une des Filles de Monsieur le Maréchal de Humieres ; & l'Abbaye de Nioiseau , à une des Filles de Monsieur le Duc de S. Aignan..

L'Abbaye de Nostre-Dame de la Blanche en Normandie, Ordre de Cistaux, estant aussi

demeurée vacante par la démission de Dame Jaqueline de Quelin, qui l'a possédée plus de quarante ans avec l'estime, & une entière satisfaction de toutes les Filles de ce Monastere, Monsieur de Quelin, Conseiller au Parlement, la demanda à Sa Majesté pour Madame Marin sa Belle-Sœur, Religieuse du mesme Ordre. Quoy que le Roy eust résolu depuis longtemps de n'agréer plus de Resignations d'Abbayes, ny d'Eveschez de l'Oncle au Neveu, parce qu'on perpetuoit par ce moyen les Biens de l'Eglise dans une mesme famille, & que fort souvent l'Oncle prévenu pour le Neveu, se demettoit en faveur d'un Sujet indigne, ce Monarque qui fait tout avec beaucoup de prudence, trouva que Monsieur de Quelin méritait.

toit d'estre distingué, parce que
 la Personne qu'il luy presentoit,
 estoit une fille de grand merite,
 sage, judicieuse, pleine de ver-
 tu & d'esprit, âgée de trente-
 huit ans, & d'ailleurs Nièce de
 feu monsieur Marin, un des meil-
 leurs Serviteurs qu'ait eu la feuë
 Reyne Mere, & qui par un
 exemple inouï, apres avoir esté
 pres de quarante ans Intendant
 de ses Finances, estoit mort si
 pauvre, que ses Enfans avoient
 renoncé à sa Succession. Le mé-
 rite particulier de monsieur de
 Quelin, a aussi beaucoup contri-
 bué à obtenir l'agrément du
 Roy, qui le connoissoit pour un
 des meilleurs Officiers qu'il eust
 dans le Parlement. Quand il l'en
 alla remercier, Sa Majesté luy
 dit, avec cet air de bonté qui
 l'accompagne toujours, qu'estant

tres-contente de la maniere dont il s'acquitoit de sa Charge , Elle luy auroit accordé volontiers cette Abbaye pour sa Fille mesme , si elle avoit eu assez d'âge pour la posseder. C'est une jeune Personne qui n'a que seize ans , qui chante tres-bien , & qui estant d'une beauté extraordinaire , fit l'année derniere un Sacrifice à Dieu de ces avantages en prenant l'Habit de Religieuse. Elle est Cadete de Madame la Marquise de S. Brisson , qui joint à beaucoup d'esprit , & d'éloquence naturelle , une riche taille , & un air infiniment plus aimable que la beauté la plus réguliere. Madame de Quelin leur Mere , si connue par l'estime generale qu'elle s'est acquise , & la nouvelle Abbessse dont je vous parle , sont toutes deux

Filles de madame du Tillet, veuve en secondes Nôces de monsieur du Tillet, Conseiller en la Grand'Chambre, & sont sorties de son premier mariage avec feu monsieur marin, Secrétaire du Roy, & Trésorier Extraordinaire des Guerres, Frere de l'Intendant des Finances. Toutes les Religieuses de l'Abbaye de la Blanche sont de qualité, & pour y estre receuë, il faut faire preuve de Noblesse, autant que de Pieté & de Vertu.

Le Roy a aussi pourveu Dame Françoisse de Boyssevilh du Prieuré de S. Pardoux la Riviere, Ordre de S. Dominique, Diocèse de Périgueux. Tous ces Benefices furent donnez le premier jour de ce mois. Depuis ce temps-là, monsieur l'Abbé de Rouvray est mort. C'est encore une Abbaye

à remplir. Il estoit Beaufrere de monsieur de S. Vallier , Capitaine des Gardes de la Porte.

Le Mardy 4. de ce mois , Monsieur d'Aligre , Conseiller au Parlement , & Commissaire des Requestes du Palais , épousa mademoiselle le Pelletier, fille de monsieur le Pelletier , Controlleur General des Finances. La Cere-
monie du mariage fut faite par monsieur le Curé de S. Gervais, à onze heures du matin, dans l'Eglise Paroissiale , où madame la Chanceliere fit l'honneur à mademoiselle le Pelletier de la conduire dans son Carrosse. Les Parens de Monsieur d'Aligre , qui assisterent à cette Ceremonie, furent Madame d'Aligre, Veuve de Monsieur d'Aligre , Chancelier de France, Ayeul du Marié, dont elle n'a point eu d'Enfans,

Monfieur d'Aligre , Confeiller d'Etat fon Oncle ; Madame la maréchale d'Eftade , fa Tante ; monfieur le marquis de Verderonne , & madame fa femme , fa Tante ; monfieur de Fieubet de Launac , maiftre des Requeftes , & madame fa femme , fœur de la Mere du marié.

Les Parens de la Mariée furent monfieur le Pelletier , Contrôleur General, fon Pere ; monfieur Fleuriau, Secrétaire du Roy, Pere de feu madame le Pelletier ; monfieur d'Argouges, maiftre des Requeftes, & madame fa femme , Sœur de la Mariée ; monfieur l'Abbé le Pelletier , & monfieur le Pelletier , Avocat du Roy au Châtelet , fes freres ; monfieur l'Abbé le Pelletier, Confeiller en la Grand' Chambre, & monfieur le Pelletier, Intendant des Finances.

ces, freres de monsieur le Contrôleur General ; monsieur de Chasteauneuf, Secrétaire d'Etat, & madame sa femme, fille de monsieur de Fourcy, premier mary de feu madame le Pelletier ; monsieur Lambert, Président en la Chambre des Comptes, frere de la mere de feu madame le Pelletier. madame d'Aligre, la nouvelle mariée, est âgée de quatorze ans. Elle est assez belle, a l'esprit fort doux, & a esté élevée dans le Convent des Religieuses de la Ville - l'Evesque, avec mesdames les Tantes, Sœurs de Monsieur le Contrôleur General, qui a deux Filles Professes dans ce monastere, & deux autres aussi Professes dans l'Abbaye de Hautebriere, à cinq lieues de Paris. Ce sont six filles qu'il a, & quatre Garçons. le ne vous dis rien de ses grandes qualitez.

Je vous en parlay fort ample-
ment , quand il plût au Roy de
le choisir pour remplir le peni-
ble Poste qu'il occupe. Tout s'est
passé dans ce mariage , selon sa
modestie ordinaire.

Huit jours après , monsieur
Francine , reçu en survivance à
la Charge de maître d'Hôtel du
Roy, que possède Monsieur Fran-
cine son Pere, épousa Mademoi-
selle Lully, Fille du fameux Mon-
sieur Lully , Sur-Intendant de la
musique de la Chambre de Sa
Majesté. Les deux Peres sont fort
connus par leur mérite personnel,
& les deux Mariez ont beaucoup
d'esprit.

Il s'est fait un autre Mariage
en Bretagne , qui est tres-consi-
dérable. C'est celuy de Monsieur
le Marquis de Sevigné, d'une des
plus nobles Maisons de cette Pro-
vince. Il épousa au mois de Fe-

vrier mademoiselle de Mauron,
 Fille de Monsieur de Mauron,
 Conseiller au Parlement de Bre-
 tagne, & riche de plus de soi-
 xante & dix mille livres de rente.
 Les mariez estant venus de Ren-
 nes en leur maison des Rochers
 proche de Vitré le 10. de ce
 mois, furent salüez par une trou-
 pe de leurs Vassaux, qui s'étoient
 mis sous les armes, au nombre de
 plus de mille. Cette Troupe alla
 les recevoir, conduite par mon-
 sieur Vaillant le Senéchal, qui
 leur fit un Compliment tres-
 spirituel. Ils étoient accompagnez
 de monsieur le marquis du Châ-
 telet, qui estoit allé une lieüe au
 devant d'eux, à la teste de plu-
 sieurs Gentilshommes & Bour-
 geois de Vitré, tres-bien montez,
 & precedez d'un Trompette.
 Quantitez de Dames y allèrent

aussi en Carrosse, & après qu'elles eurent rencontré Madame la Marquise de Sevigné, qui estoit accompagnée de plusieurs autres Carrosses, remplis de Personnes de qualité, comme de Maureon, de Brehan, de Chanbellay, de Tisay, de la Roche, &c. Monsieur le Marquis de Sevigné monta à cheval, pour se joindre avec la Compagnie de Cavalerie, qui salua la nouvelle Mariée, l'Épée à la main. En suite tous les Cavaliers se mirent à la teste des Carrosses, qu'ils accompagnèrent en bon ordre jusqu'à Vitré; & passant de là par le Parc de Madame la Princesse de Tarente, ils allèrent jusqu'au Chasteau des Rochers, où ils furent régalez d'une magnifique Collation.

On mande de Troyes que

monſieur le Vicomte de Tajas y a épouſé Mademoiſelle de Maniande , depuis quinze jours. Ils ſont tous deux tres-bien faits , ont beaucoup de Bien , & un mérite qui les diſtingue , & qui les fait regarder comme un Couple des mieux aſſortis.

La Piece que vous allez lire , ne peut eſtre mieux placée qu'au commencement de ce que j'ay à vous dire touchant les derniers Lardons. C'eſt une Réponſe faite par monſieur le Comte d'Avaux , Ambaſſadeur Extraordinaire de France , aux Deputez de Meſſieurs les Etats Généraux , ſur les Propoſitions qu'ils luy ont faites de la part de leurs Alliez. Voicy dans quels termes il l'a préſentée.

Messieurs les Députés de Vos Seigneuries ayant en hier une Conference avec le Comte d'Avaux, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Très-Chrestienne, & luy ayant donné leur Résolution du 12. de ce mois, contenant les mesmes propositions qui ont esté cy-devant envoyées en Angleterre, ledit Ambassadeur leur répondit conformément aux ordres qu'il a du Roy son Maistre; & il se donne l'honneur de donner aujourd'huy par écrit à V.V.SS. ce qu'il dit hier de bouche à Messieurs vos Deputés.

Ledit Ambassadeur leur demanda s'ils avoient un Pouvoir de l'Empire, ou si les Ministres des Allicz qui sont à la Haye, estoient autorisez pour faire de pareilles propositions. Ils répondirent qu'ils n'avoient point de pouvoir; mais que

comme Sa M. T. C. avoit témoigné qu'Elle vouloit bien un accommodement general, ils avoient marqué ce que l'Empereur, l'Electeur de Baviere, & quelques autres des principaux Princes de l'Empire, avoient jugé raisonnable. Ledit Ambassadeur crût devoir témoigner aux Deputez de V. V. S. S. qu'il estoit extraordinaire, que deux ou trois Envoyez décidassent icy du sort de l'Empire, sans en avoir ny pouvoir ny ordre; d'autant plus que le College Electoral, qui connoist mieux que ne font ces Particuliers, quel est le veritable intérêt de l'Empire, avoit déjà conclu le 24. du mois passé, qu'il falloit accepter la Trêve proposée par Sa Majesté T. C. & que quand on faisoit icy des propositions contraires à celles-là, ce ne pouvoit estre que dans la veüe d'éloigner la Paix; que le College Electoral

*s'estoit plaint de cette procédure ; que l'Empereur l'avoit desavouée ; qu'après cela , il s'étonnoit que les Etats Generaux voulussent appuyer l'entreprise que deux ou trois Ministres font à la Haye , contre les droits & contre les interets de l'Empire ; que si Vos Seigneuries vou-
loient effectivement ne pas se mê-
ler des affaires de l'Empire , com-
me ils l'en assûroient , il falloit retrancher tout ce qu'ils avoient mis dans leur Résolution , & ne parler que des affaires de l'Es-
pagne.*

*A l'égard de cette Couronne : ledit Ambassadeur a fait observer à Messieurs vos Deputez , que les offres qu'on fait , au moins en la partie la plus considerable , sont appuyées sur une vaine supposition , & sur un faux principe ; car il est dit dans la Résolution , qu'on a crû
ne*

ne pouvoit prendre une meilleure méthode, que de suivre celle selon laquelle Sa M. T. C. avoit bien voulu regler la Barriere, sçavoir depuis la Mer jusques à la Meuse, & de là jusqu'à la Mozelle & cependant il est notoire, que ny dans le Traité de Paix, ny dant toutes les negotiations de Niméque, on n'a jamais parlé d'une Ligne qui iroit de la Meuse jusqu'à la Mozerle. & qu'on ne pouvoit avoir glissé une semblable chose que pour en tirer cette consequence, sçavoir, que pour faciliter un accommodement, il falloit à cette heure faire une nouvelle Ligne de la Meuse jusques à la MoZelle, comme on en feroit une nouvelle, depuis la Mer jusqu'à la Meuse, & aussi pour donner à entendre que la Ville de Luxembourg est dans la Barriere, quoy que cette Ville n'y ait jamais

Avril 1684.

H

esté; de sorte que le principe sur lequel ces raisonnemens sont fondez, se trouvant faux, toutes les consequences en estoient détruites.

Après ces considérations, & quelques autres que ledit Ambassadeur a pû faire sur la premiere lecture de la Resolution de V. V. S. S. il a témoigné à Messieurs vos Deputez, que les propositions qui y estoient faites par vos Allicz, estoient si hors de la juste raison, quand on auroit pû douter jusqu'à présent, si le dessein de la Maison d'Autriche est de continuer la guerre, des propositions si déraisonnables le persuaderoient à tout le monde; qu'elles seroient plutôt considérées par Sa Majesté comme une seconde declaration de Guerre, que comme un moyen de parvenir à la Paix; que tant celles qui regardent l'Espagne, que celles qui regar-

dent l'Allemagne, sont également éloignées de la raison, puis que les premières tendent sur tout à ôter à Sa Majesté des lieux aux environs de Luxembourg, qui luy sont d'autant plus considérables, qu'ils empêchent que la Garnison de Cette Place ne puisse incommoder ses Sujets.

Ledit Ambassadeur a ajouté que la Paix se pouvoit encore faire, ou par l'acceptation d'un des Equivalens qu'il a cy-devant proposez à vos Seigneuries, par ordre du Roy son Maître, ou par l'acceptation d'une Trêve de vingt années; qu'à l'égard de la Trêve, on sçait assez qu'elle ne peut admettre aucune condition, & que qui dit Armistice ou Trêve, doit tomber d'accord que toutes choses doivent demeurer de part & d'autre en l'état où elles sont, sans aucun accroissement ny dimi-

nution de droits ; qu'ainsi on ne doit pas attendre d'autre explication ny d'autre relâchement de la part de Sa Majesté , & qu'après avoir épuisé toutes les facilitez qu'on pouvoit desirer raisonnablement d'Elle, pour l'affermissement du repos public , on ne devra imputer qu'à ceux qui voudront encore le troubler par un plus long refus de ses offres , tous les malheurs qui en pourront arriver.

Pour ce qui est de la demande d'une Suspension de tous actes d'hostilitez pendant trois mois , ledit Ambassadeur a témoigné à Messieurs vos Deputez , que comme il faudroit autant de temps pour en convenir , que pour l'acceptation de la Trêve de vingt années , il ne falloit pas attendre que le Roy son Maistre donnast les mains à une proposition qui est bien moins avan-

tagense au bien general de toute l'Europe, & qui est d'ailleurs si contraire aux interets de Sa Majesté, sur tout apres qu'on a fait, & qu'on fait encore tous les jours au nom des Etats Généraux, des démarches qui sont si opposées à l'avancement de la Paix, & qui vont bien audela de ce que les Traitez permettent.

Comme le Deputez de VV. SS. ont témoigné qu'ils n'avoient fait mention des affaires de l'Empire, que parce qu'ils souhaitoient de voir un accommodement general, ledit Ambassadeur leur a offert que s'ils vouloient dès aujourd'huy accepter, ou faire accepter un des Equivalens qui regardent l'Espagne, ou-bien la Trêve, il estoit prest de signer le Traité; & que Monsieur le Comte de Crecy ayant le mesme pouvoir à l'égard de l'Empire, il pouvoit

en signer le Traité en mesme temps, & que par ce moyen VV. SS. auroient la satisfaction de voir l'accommodement general bien-tost conclu. Mais que ledit Ambassadeur estoit obligé de leur dire, qu'il doutoit fort que le Roy voyant tout ce qui se pratique tant ici qu'ailleurs par les Partisans de la Maison d'Autriche, pour susciter des Ennemis à Sa Majesté, & pour allumer la Guerre, luy laissast longtemps le mesme pouvoir; qu'ainsi ledit Ambassadeur prenoit la liberté, par le zele qu'il avoit pour la Paix, de prier VV. SS de ne pas laisser écouler inutilement le temps dans lequel il pouvoit encore conclure un bon accommodement, & de considerer si pour le plus ou le moins de Villages dont il s'agit à l'égard de l'Espagne, ou pour mieux dire, pour la seule opiniâreté des

Espagnols , on devroit souffrir que cette Couronne engageast toute l'Europe dans une funeste Guerre.

Enfin ledit Ambassadeur a témoigné aux Deputez de VV. SS. que si on luy présentoit ces propositions dans une Assemblée où l'on traitast la Paix , il seroit obligé de les rejeter bien loin ; mais qu'ayant l'honneur d'estre icy Ambassadeur de Sa Majesté auprès de Messieurs les Etats Generaux , le respect qu'il avoit pour eux estoit la seule raison que l'empéchoit de leur rendre leur Résolution ; mais qu'il les prioit de trouver bon qu'il ne se chargeast point de telles propositions , pour les envoyer au Roy son Maistre.

Fait à la Haye le 13. Avril 1684.

Les Lardons du 28. de mars contiennent de grands raisonnemens, par lesquels on s'attache à

penétrer si la Pologne est mécontente de l'Empire, & si le Roy de Pologne viendra en Hongrie. L'on tâche toujours à rejeter sur la France tout ce que fera ce monarque, s'il fait quelque chose de chagrinant pour l'Empire. On peut en deux mots justifier la France là-dessus, & faire voir que tout ce que les Latdons ont dit contre elle depuis quatre mois à l'égard de cet Article, n'a aucune vérité. Tous leurs raisonnemens ont roulé sur les ressorts qu'on a fait jouer à monsieur de Bethune, qu'on a supposé estre en Pologne depuis ce temps-là, & qui cependant n'est point sorty de France. Il estoit encore à Versailles, où tout le monde l'a veu, quand le Roy en est party. C'est un Fait auquel il n'y a point de réplique.

& qui détruit non seulement tout ce qu'on veut qui se soit négocié par le passé à l'occasion de ce prétendu voyage ; mais encore qui fait voir que tous les raisonnemens qui seront à l'avenir tirez du mesme principe, seront entierement faux. On voit dans ces mesmes Lardons , que ceux qui veulent la Guerre, ne sont pas contens de l'Eleeteur de Cologne, parce qu'il n'a les Armes à la main que pour travailler à la Paix. Sa sagesse, & son inclination pour le repos de l'Europe sont connuës. La gloire de la Guerre n'est pas ce que cherche un Homme de son âge, & de son caractere ; & s'il n'estoit bien persuadé de la justice du party qu'il embrasse, & du bien qu'il peut faire à la Chrétienté, il ne seroit pas dans les sentimens qu'il fait paroître.

Quelques invectives dont ces Lardons soient remplis , on y voit de temps en temps des endroits que la vérité arrache , & qui justifient la France. Dans l'un de ceux dont je parle , on lit les paroles suivantes.

Je ne puis m'empêcher de dire que quoy que médite l'Empire , tous ses desseins n'aboutiroient à rien, & de luy appliquer ce Vers.

Parturient , montes nascetur
ridiculus mus.

Si elle ne s'accommode à quelque prix que se soit avec la France , qui est en état de l'inquiéter.

Puis que les Ennemis même de la France, demeurent d'accord qu'elle est en état d'inquiéter l'Empire, on doit admirer sa modération, non seulement, de ne le pas faire, mais de ne l'avoir pas fait dans le temps que

ce luy estoit encore une chose plus facile, & qu'elle estoit informée de la résolution qu'on avoit prise de luy déclarer la Guerre, si-tost que les Turcs se feroient retirez de la Hongrie.

On voit dans la suite que quelques Cercles sont entierement pour la France, & pour la justice de ses Propositions. Il y a d'autres endroits, où l'on ne fait aucun scrupule de la déchirer. Je ne vous ay point encore parlé d'une chose qui est à remarquer là-dessus. C'est que tous ceux qui envient la grandeur du Roy, se déclarent ouvertement contre luy, & que les Ministres de ce Monarque n'usent d'aucunes invectives, pour repousser les calomnies de ceux qui s'en servent pour diminuer sa gloire. On ne peut pas dire que la raison ne

soit point de son party, puis que tant de Princes des-intéressez l'ont pris, & que la plûpart de ceux que l'on voit liguez avec ses Ennemis, y sont joints, ou par les intérêts du Sang, ou parce que la Politique de leur Etat le demande; mais ces raisons d'Etat ou de Sang, n'ostent rien à l'équité de sa cause.

Les Lardons de la mesme date, découvrent les artifices du Prince d'Orange, qui courent de Ville en Ville pour obtenir la levée des seize mille Hommes. Ces voyages ne se font point sans brigues, sans avoir beaucoup de Personnes gagnées, & sans menaces secretes; & quand avec tout cela, on n'obtient qu'une partie de ce qu'on poursuit si vivement, il faut qu'on n'ait guère de justice de son costé.

Voicy ce qu'on dit d'abord dans un des Lardons du 30. de Mars.

Les Affaires d'Etat vont toujours le mesme train. Le Roy d'Angleterre est toujours d'avis, qu'il faut que l'Espagne se determine à donner quelque chose à la France, & à traiter de Paix ou de Trêve avec elle sur l'une de ses Alternatives; disant que pour si peu de chose, il n'est pas juste que ses Alliez s'embarassent dans une Guerre, dont les succès sont incertains; En un mot, qu'il n'y a pas de moyen ny plus seur, ny plus prompt, que l'acceptation de l'une des Alternatives, pour conserver la Paix & le repos en l'Europe.

Oh ne peut faire un Eloge plus grand au Roy d'Angleterre, & je ne croy pas y devoir rien ajouter.

Le mesme, fait voir en continuant par un grand discours, que la Hollande se peut perdre, si elle secourt l'Espagne. Il poursuit ensuite de cette sorte. *Mais d'un autre costé, si nous n'exécutons pas de bonne-foy le Traité que l'Espagne a fait avec nous, chez qui trouverons-nous de l'appuy, lors que nous en chercherons dans le besoin?*

Ce raisonnement est tres mal fondé, puis qu'on ne doit du secours à l'Espagne qu'en cas qu'elle soit attaquée, & non pas si elle attaque. Lors que le Prince d'Orange a des veuës qui ne regardent que luy, & qui l'obligent à tout risquer, tout un Etat n'est pas obligé à se perdre, en entrant dans ses sentimens. L'Auteur du mesme Lardon, dit apres cela, que la Hollande donne enfin du secours, pour voir

si d'autres Princes leveront le masque. C'est conclure sans raison, apres avoir beaucoup raisonné. Dans tout ce raisonnement il n'a esté question que de sçavoir s'il estoit juste de secourir l'Espagne, ou de ne la pas secourir; & dans la conclusion on se détermine par toute autre chose, puisque quand d'autres Princes leveroient le masque, cela ne feroit pas que l'on eust tort ou raison de donner du secours à l'Espagne.

On lit dans la suite, que les Espagnols pourroient faire le Prince d'Orange Capitaine General des Païs-Bas pendant sa vie, comme ~~le~~ Archiduc Léopol le fut autrefois. Il ne s'agit plus apres cela, de sçavoir si la Guerre que le Prince d'Orange veut faire à la France, est juste ou

non. Il ne voit qu'une espece de Souveraineté à esperer pour luy de tous costez. Ainsi dans la pensée que la Guerre luy sera utile, il se met peu en peine sur qui en tombera le malheur.

On cite dans les Lardons de la mesme date , des Avis particuliers qu'on suppose estre venus de Paris. Voicy ce que l'on y dit.

On croit que cette année l'Empereur aura tres-peu de secours. Nonobstant cela, il est si fort attaché à se laisser gouverner par les Espagnols, que de crainte de leur donner du déplaisir, il se met en état que les Turcs ayent leur revanche. Quand on dit que cela vient de Paris, on ne prouve rien ; mais ces Avis prétendus peuvent ne pas venir de Paris, & se trouver veritables.

On voit enfin que quelques

Ministres se retirent de l'Assemblée des Hauts-Alliez tenuë à la Haye, croyant qu'elle ne peut aboutir à rien. Il y a de l'apparence. C'est une Assemblée sans mission, & dont la plus grande partie, est dans l'interests de ceux qui l'ont imaginée.

L'un des Lardons du 4. Avril, porte ces paroles.

On ne sçait positivement qui a arraché à l'Empereur son principal Appuy, ou si quelque mécontentement particulier, ou enfin ses propres interests attacheront le Roy de Pologne à méditer des conquestes singulieres. Cependant il est certain que ce Monarque n'a plus d'inclination de retourner en Hongrie, si l'effort des Turcs ne l'oblige à en user autrement, en changeant l'état present des choses,

Je ne voy pas qu'un Homme

qui fait le Politique, doive avoir sujet de s'étonner de cette maniere d'agir du Roy de Pologne, quand mesme il n'auroit aucun sujet de mécontentement. Ce Monarque n'a pû venir en Hongrie sans que sa Marche fust une déclaration de guerre aux Turcs. Il a donc présentement la guerre avec eux sur ses Frontieres, ce qui n'estoit pas, lors qu'il partit l'année dernière de son Royaume; & dans une guerre ouverte avec un puissant & redoutable Ennemy; il est plus naturel, qu'un Monarque défende ses Etats que ceux d'un autre, où s'il est le plus fort, qu'il fasse des Conquestes sur son Ennemy, qui ne manqueroit pas d'en faire sur luy, s'il ne le voyoit pas prest à se défendre, ou mesme à attaquer. Ainsi il est juste qu'après s'estre

attiré la guerre pour servir l'Empereur, il demeure dans ses Etats pour la soutenir. Il ne laisse pas pourtant de servir l'Empire sans sortir de chez luy, puis qu'il oblige les Forces de ses Ennemis à se partager. Cela fait connoître qu'on impute faussement à la France de détourner le Roy de Pologne de venir en Hongrie.

On lit encore l'endroit qui suit dans les mesmes Feuilles.

On debite que le Ministre d'Espagne, auroit marqué à Messieurs les Etats Generaux des Provinces-Unies, que Sa Majesté Catholique n'entendroit point à entrer en aucun accommodement avec la France, que préalablement Leurs Hautes-Puissances n'eussent déclaré la Guerre à cette derniere Couronne, ou n'eussent au moins assisté de toutes

leurs Forces les Païs-Bas , afin de traiter à de meilleures conditions. .

Il n'y a guère de certitude de verité dans cet Article ; & un Homme qui se pique de donner des Nouvelles secretes & veritables , ne doit point commencer un Article par *On debite*. C'est à dire qu'on ne sçait qu'une chose que parce qu'on la publie, & cela ne prouve rien. Ce n'est pas que les Espagnols ne soient assez habiles pour avoir fait cette artificieuse Proposition , afin d'embarquer la Guerre.

[E] Je n'ay point veu le grand Lardon de la mesme date du 4. Avril. On dit qu'il a esté perdu à la Poste. Celuy du 6. commence en disant, *Que la France fait courir de grandes plaintes contre les Espagnols , des brigandages que ceux-cy exercent contre des Mar-*

chands François , au préjudice des Traitez de la Paix, qui leur donnent six mois pour se retirer. Il tâche de faire voir que cette plainte est mal fondée, en avouant pourtant l'injustice des Espagnols, qu'il cherche à justifier. Il dit pour cela qu'ils peuvent faire des choses injustes , aussi - bien que les François. C'est beaucoup qu'il avouë l'injustice des Espagnols. Cela rend le Fait constant, mais on n'en doit pas conclure que les François aient rien fait d'injuste. Les Espagnols ont les premiers brûlé des Maisons. On en a brûlé davantage pour répondre à leur maniere d'agir. Le plus ne fait rien dans cette occasion. Quand on est attaqué, si l'on a plus de force que son Ennemy , on peut s'en servir ; cela fut toujours permis. Ensuite les

Espagnols ont déclaré la Guerre à la France. On a mis leur Païs sous contribution ; on a brûlé ceux qui ont refusé de la payer ; c'est l'usage de la Guerre, reçu en tous lieux ; & Grotius, comme je l'ay déjà dit, le marque luy-mesme dans son Histoire. Ainsi les Espagnols sont cause de tout, & pour avoir commencé à brûler, & pour avoir déclaré la Guerre. Ils n'en sont pas demeurés-là ; ils ont crû qu'au préjudice des Traitez qui donnent six mois aux Marchands pour retirer leurs Effets après la Déclaration de la Guerre, ils pouvoient arrester ceux des François en la déclarant. Ils on fait plus. Malgré le passeport qu'ils avoient donné , ils ont arrêté vingt-huit mille francs pour la rédemption de quelques Captifs

qu'on alloit retirer en Barbarie. Cette action qui ne fait tort qu'à de pauvres Esclaves , a quelque chose de si peu commun parmy les Chrétiens , qu'elle ne doit pas seulement estre commise par ceux qui auroient un legitime droit de le faire , puis qu'elle expose ces Malheureux à renier leur foy , faute d'estre rachetez. Ainsi l'on voit que les Espagnols ont commencé & finy par des actions injustes. Cependant ils tâchent de noircir la France dans toutes les Cours de l'Europe ; mais leurs discours ne font effet que sur ceux qui se laissent surprendre par un torrent d'invectives. Il ne suffit pas d'alleguer des Faits confus , sans en dire la raison , pour y faire ajoûter foy ; il faut examiner le commencement, la suite, & la fin d'une Af-

faire, pour connoître qui a raison. C'est ce que les Espagnols veulent empêcher, en criant & embarrassant toujours les Affaires, afin que l'on ne connoisse point le peu de sujet qu'ils ont de se plaindre.

Le mesme dit en parlant de la France. *Quant au secours qu'elle promet de donner à l'Empire contre la Porte, il y a bien des choses à dire là-dessus, & je ne sçay si les Troupes auxiliaires ne seroient pas plus dangereuses que les Troupes ennemies. Il y a des assistances si funestes & si fatales, qu'il vaut mieux s'exposer à la discretion des Ennemis, que de les appeller; c'est pourquoy je croy que quand les François offriront de faire marcher trente mille Hommes contre les Turcs, on les remerciera toujours, & on les supplîra de laisser à l'Allemagne*

Allemagne le soin de sa propre défense.

On voudroit sçavoir surquoy est fondé un discours fait si mal à propos, & qui tourne à la gloire de la France, quoy qu'on ne l'employe que dans le dessein de luy nuire. Les François ont assez bien fait à S. Godart. Les Turcs y ayant esté batus, furent obligez de demander la paix presque sur le champ de Bataille ; & les François après avoir rassuré l'Allemagne, n'en troublèrent point le repos. On feint aujourd'huy d'appréhender leur secours, parce que l'on est jaloux de la gloire qu'ils s'aquièrent par tout où ce secours est porté. Si l'on croyoit qu'ils n'en voulussent point donner, il n'y auroit pas assez d'encre pour exagérer ce dur refus, & l'on en feroit retentir

Avril 1684.

I

toutes les Cours de l'Europe.

Les Lardons du 10. d'Avril continuent à faire voir, ainsi que les précédens , les raisons qui obligent le Roy de Pologne à estre mécontent de l'Empereur. Ils en font le détail ; ils marquent l'injustice qu'on a faite à Sa Majesté Polonoise , en refusant de la faire entrer dans le partage des Canons qui ont esté pris sur les Turcs , & de s'accommoder en sa considération avec le Comte Tekely. Cependant par un égarement qui ne se peut concevoir, dans le mesme temps qu'on fait un détail des raisons du mécontentement du Roy de Pologne, on veut encore que la France empesche ce Prince de repasser en Hongrie.

Comme il courut icy un faux bruit il y a quelque temps, qu'un

Courrier d'Allemagne avoit passé , & qu'il portoit en Espagne la résolution de la Trêve , on trouve cette fausse nouvelle dans ce mesme Lardon. Après cela, doit-on ajouter foy à ce que disent ces Raisonneurs , qui veulent faire croire qu'ils sçavent les secrets des Princes , & qui ne sçavent pas seulement les faits publics ? C'est pourtant par eux que toute l'Europe consent à estre trompée , puis que leurs Lardons sont veus dans toutes les Cours , & qu'il n'y a aucun Païsan en Flandre qui ne les lise. Ce sont mesme ces derniers qui ont donné à ces Ecrits le nom de Lardon. On peut juger après cela , si les impressions qu'on prend de la France sur des Ecrits de cette nature, ne sont pas tout à fait fausses , & mesme hors de

toute vray-semblance. Ceux qui manquent de droit , cherchent des raisons pour ébloüir leurs Peuples,& rendre leurs Ennemis odieux , en les noircissant ; mais ceux qui ont la justice de leur costé , ne se servent point de ces artifices , & c'est par cette raison que l'on n'insulte personne en France dans aucun Ecrit. Ce qui est dit en répondant , ne doit point passer pour invective. Celui qui répond, n'attaque pas, & l'on n'a jamais sujet de se plaindre de ceux qui n'écrivent que pour repousser la calomnie.

Les Lardons de mesme date, ne donnent point d'autres raisons, pour justifier le refus que les Ennemis font de la Trêve, sinon que les François la rompront. S'il est vray , comme on l'a dit de tout temps, qu'il n'y a

point de Remedes qui guérissent de la peur, je ne croy pas qu'on puisse trouver aucune réponse à cet Article. Peut-on contenter des Gens qui ne veulent pas qu'on les satisfasse? Le Roy offre la Paix ou la Trêve, & cinq Equivalens à choisir pour les prétentions qu'il a expliquées, Rien ne contente; on voudroit que le Roy eust moins de gloire; mais il n'y a pas moyen de satisfaire ceux qui veulent des choses impossibles.

En suite on blâme les Princes qui ont embrassé le party de la France, ou plutôt celuy de la Paix; & dans le mesme endroit on dit, *que la France porte aussi vigoureusement les interêts de ses Alliez, que les siens propres.* Si cela est vray, comme on en demeure d'accord, pourquoy blâ-

mer ceux qui sont assurez de ne rien risquer en prenant le party de la France ?

On lit encore dans les mesmes Feuilles un détail des Armées qui doivent venir sur le Rhin pour agir contre la France, & tout cela fondé sur la Paix, ou sur la Trêve qu'on doit faire avec le Turc. C'est aller bien viste pour des Gens de Cabinet, qui doivent peser ce qu'ils disent, & qui ne devroient pas découvrir ces choses, quand elles seroient veritables ; mais on veut nous faire peur.

Les mesmes finissent, en disant, *que tout sera en repos tant que le Roy prendra le divertissement d'Amadis à Versailles.* Le Roy n'a pris aucun divertissement depuis son deuil, & l'Opéra d'Amadis n'a point esté re-

présenté à Versailles. Il est bien
vray qu'on en a chanté quelques
Airs en présence de Madame la
Dauphine , mais sans Dance ,
sans Habits, & sans Théâtre.

Jugez de la créance qu'on
doit avoir aux Lardons du 13.
Avril, puis qu'ils les commen-
cent par une Négotiation de
Mariage à laquelle travaille
Monsieur de Bethune , que l'on
suppose toujours en Pologne , &
qui est neantmoins encore icy.
Il y a un grand nombre d'Arti-
cles aussi ridicules , auxquels je
ne feray point de réponse , pour
me dispenser de repeter trop sou-
vent les mesmes choses. On y
en lit une assez plaisante , &
dans laquelle il n'y a pas seu-
lement de sens commun. C'est
un Courrier d'Allemagne , qui
dit à un Ministre de France tout

le secret de ses Dépêches. Si l'on suposoit que ce Courrier, par quelque aventure extraordinaire, eust sçeu ce secret, & qu'on l'eust gagné pour le découvrir, il y auroit quelque vray-semblance; mais de croire qu'un Courrier sçache les Nouvelles chiffrées qu'il porte, & qu'il les dise ingénûment, & presque publiquement, à ceux qui ont interest de les sçavoir, ce sont deux choses auxquelles on ne doit point ajoûter de foy, à moins que d'estre d'aussi facile créance que les Autheurs des Lardons, lors qu'il s'agit de publier tout ce qu'on impute faussement à la France.

On trouve encore dans ceux du 18. Avril des répétitions sur l'Article de la Trêve, & l'on y lit ces paroles. *Il ne faut pas re-*

garder la Trêve comme un bien, parce que le Roy ne tient pas sa parole ; il ne faut pas s'affliger de ce qu'elle ne se conclut pas. On ne peut dire que le Roy ne tient pas sa parole , sans nier des actions tres-éclatantes. On sçait que dans la dernière Guerre il a sacrifié la plus grande partie de ses Conquestes pour faire rendre des Royaumes presque entiers , & que pour tenir cette même parole , il a rendu une fois toute la Franche-Comté. Ainsi ce manquement de parole supposé pour mettre obstacle à la conclusion de la Trêve , n'est qu'un prétexte qui ne vient pas des Espagnols. Ils sont convaincus que le Roy la tient tres-religieusement , & il la garde peut-estre trop bien pour ceux qu'une Trêve de vingt ans empêcheroit

de venir à bout de satisfaire leur ambition.

On continuë , en menaçant le Roy de la Paix du Turc, qu'on dit qu'il doit craindre. Il a eu la bonté de ne point agir pendant que cet Ennemy du Nom Chrétien occupoit toutes les forces de ses Ennemis , quoy qu'il fust tres-persuadé qu'on chercheroit toujours à faire la Paix avec la Porte , pour tourner ensuite les armes de l'Allemagne contre luy. Tout cela ne luy a point fait changer de résolution ; on n'a point voulu de son secours , & il a secouru la Chrestienté , en ne profitant pas de l'occasion , & en n'attaquant pas ceux qui après avoir chassé ou défait les Turcs , avoient résolu de l'attaquer.

C'est par la Réponse aux Lar-

dons du 20. de ce mois, que je finiray de vous en parler dans cette Lettre. On y voit un détail des mécontentemens de l'Electeur de Saxe contre l'Empire, & une suite de ceux de la Pologne. Ils sont d'une nature que la France n'en peut estre accusée, à moins qu'elle ne fust d'intelligence avec l'Empire, pour obliger l'Empire à mécontenter ces deux Souverains. C'est de quoy on ne les soupçonnera ny l'un ny l'autre. Voicy un Article assez curieux touchant les Affaires de Hollande, le le mets icy dans les mesmes termes qu'il est dans ces Feüilles.

Messieurs les Députés Extraordinaires de Frise ont représenté à Messieurs les États Généraux, que les Places qui couvrent leur Province sont dénuées de Garnison, leurs

Magazins de Munitions , leurs Ramparts de Canon , & que leurs Fortifications ont besoin de reparation ; & que nonobstant cela, lesdits Etats avoient autorisé Monseigneur le Prince pour envoyer aux Pais Bas un autre secours de douze Regimens d'Infanterie , & de quinze ou seize cens Chevaux , nonobstant l'opposition des deux Provinces ; que l'Espagne qui avoit promis d'avoir aux Pais Bas quarante mille Hommes effectifs , n'en avoit pas vingt ; que leur Province estoit exposée aux incursions & insultes de ses Voisins ; & qu'ainsi de l'ordre des Etats de leur Province , ils supplioient Leurs Hautes Puissances de rappeler le dernier Secours envoyé aux Pais-Bas , & d'envoyer dans ladite Province , & dans les Forteresses des environs les Troupes de sa repartition ; & que comme

ils croient fermement qu'elles y auront égard , ils se trouvent aussi dispensez de se servir des moyens qu'ils avoient en main pour procurer une chose si salutaire.

Voicy un autre Article de la mesme nature.

Messieurs les Députez de Groningue & des Ommelandes , ont exposé à Messieurs les Etats Généraux, que les Puissances Etrangères leurs Voisines sont armées , & que la querelle d'Espagne avec la France pourroit leur faire des affaires , à cause du secours qu'ils ont envoyé au Pais-Bas Espagnols , & donner occasion aux Alliez de France d'attaquer leur Province. Elle requiert lesdits Etats de rappeler ledit Secours des Pais-Bas , & de renvoyer dans huit jours dans ladite Province les Troupes qu'elle paye pour les mettre en garnison dans les Forteresses qui les couvrent.

On voit par là comme un interest particulier est prest d'engager ces Provinces malgré elles dans une Guerre qui est sur le point de causer leur ruine.

Ces Articles sont suivis d'un grand & ridicule raisonnement sur la Trêve. Tout le veut, dit ce Critique, & elle ne se fait pas, parce que la France est déraisonnable. La France n'a point mérité qu'on la traite ainsi. Cet Epithete n'est dû qu'à ceux qui veulent faire une Trêve avec des conditions, puis que hors celles de la durée, on n'a jamais entendu parler qu'on y en mist d'autres, & qu'on la traitast comme la Paix. C'est ce qui se pratique aujourd'hui, parce que ceux qui veulent la Guerre, n'embarassent cette Trêve de conditions, que pour empêcher de la conclure.

Ma Réponse seroit plus juste, si je l'avois faite à tous les Articles de ces Lardons qui ne regardent pas la France, & aux Nouvelles qui n'estant point des faits constans, ne sont fondées que sur des *on dit* & *on debite*. J'ay seulement combattu quelques raisonnemens politiques, par lesquels on veut ébloüir & surprendre les Peuples, & me suis principalement attaché aux endroits où l'on tâche à noircir la France. Ce n'est pas que je n'en aye laissé beaucoup sans réplique, n'ayant répondu qu'une fois ou deux à ceux qui sont rebatus dix fois.

Je ne doute point que vous n'ayez grande impatience de voir l'Article du Mariage de mademoiselle. Quoy qu'il se soit fait sans cérémonie, il y a beaucoup

à vous dire, parce que les moindres choses qui se passent entre les Personnes de ce rang, sont toujours accompagnées d'éclat dans leur plus grande simplicité, & que ce qui n'est point cérémonie pour les Souverains, ne laisse pas d'estre, & grand, & auguste aux yeux du Public.

Vous remarquerez, que tant que la Savoye a pû s'allier aux premières Couronnes de l'Europe, elle n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit luy procurer des Alliances si avantageuses, & qu'elle a toujours tiré beaucoup de gloire & de satisfaction de celles de France. Il y a quelques mois que Monsieur le Duc de Savoye fit les démarches nécessaires pour faire connoître qu'il souhaitoit avec passion épouser Mademoiselle. La recherche que

ce jeune Souverain en fit , fut approuvée. Il n'y avoit point de Party au Monde qui püst mieux remplir l'envie qu'il avoit de faire une tres-haute Alliance ; cette Princesse étant de la Maison de Bourbon , & de celles d'Autriche & de Stüart , Nièce de Loüis XIV. & de Charles II. Roy d'Angleterre , Sœur de la Reyne d'Espagne , Parente , ou Alliée de tout ce qu'il y a de Grand en Europe , & Fille enfin de Monsieur , Fils de France , Frere - Unique de Loüis LE GRAND , & fameux par plusieurs prises de Places, ainsi que par la mémorable Bataille de Cassel. Je vous ay marqué dans ma Lettre de Fevrier tout ce qui se passa lors que le Roy dit à Mademoiselle , que Monsieur le Duc de Savoye l'avoit demandée

en Mariage. La nouvelle du consentement que l'on y donnoit, fut à peine portée à Turin, que tout y parut en joye. Le Portrait de la Princesse fut mis sous un magnifique Daiz , & toute la Cour de Savoye vint baiser la main à son Souverain. Cependant monsieur le marquis Ferreiro , Ambassadeur de Savoye, eut Audience publique du Roy, dans laquelle il remercia Sa Majesté au nom de son Maître, de ce qu'il luy avoit accordé mademoiselle en mariage. Le Roy nomma monsieur le Chancelier, monsieur le maréchal Duc de Villeroy , monsieur Colbert de Croissy, ministre & Secrétaire, & monsieur le Pelletier, Contrôleur General des Finances , pour en dresser les Articles. On convint ensuite pour beaucoup de

raisons , de faire le mariage sans cérémonie , & les deux Cours en demeurerent d'accod. D'ailleurs , la Cour de France estant encor en deüil ; & celuy de la Cour de Savoye ne faisant alors que de commencer , à cause de la mort de la Reyne de Portugal, ce temps estoit mal propre aux cérémonies , & tout sembloit demander qu'il n'y en eust point.

Pendant qu'on travailloit à regler toutes les difficultez , qui ont esté levées avec beaucoup d'agrément & d'honnesteté de part & d'autre, Monsieur le Duc de Savoye écrivit plusieurs fois à Mademoiselle , & fit paroître l'excès de sa passion dans toutes ses Lettres , ainsi que sa galanterie & son esprit.

Enfin toutes choses estant en état , M^r le Comte de Mayan,

Envoyé Extraordinaire de Savoye , & qui aportoit les Présens de Nôces , eut Audience du Roy , & de toute la Maison Royale , le 3. de ce mois. Il fut présenté par Monsieur le Marquis Ferrero , & tout se passa avec les cérémonies accoûtumées.

Le lendemain , Monsieur le Comte Olsasque, Envoyé Extraordinaire de Madame la Duchesse de Savoye ; Monsieur le Marquis de Prela , Envoyé de Madame la Princesse Louïse de Savoye ; & Monsieur le Baron de Roaschia , Envoyé de Monsieur le Prince de Carignan , eurent de semblables Audiences , & ils firent tous des Complimens sur le Mariage de Monsieur le Duc de Savoye avec Mademoiselle.

Le Dimanche 9. de ce mois, Monsieur le Marquis Ferrero.

conduit par Monsieur de Bonneuil, Introduceur des Ambassadeurs, porta à Monsieur le Duc du Maine la Procuration de M^r le Duc de Savoye, pour épouser Mademoiselle en son nom. Monsieur le Duc de Chartres devoit faire la cérémonie, mais il n'avoit pas quatorze ans. Ainsi le Roy nomma Monsieur le Duc du Maine qui les avoit accomplis depuis le premier d'Avril. Quoy que Monsieur l'Ambassadeur de Savoye eust souvent oüy parler de l'esprit de Monsieur le Duc du Maine, & qu'il en eust mesme esté témoin en plusieurs rencontres, la maniere dont ce jeune Prince l'entretint ne laissa pas de le surprendre. Son esprit ne brille pas seulement par la vivacité qu'on découvre dans la jeunesse spirituelle, mais on y trou-

ve de la solidité , du bon sens , & du bon goust ; ce qui se rencontre assez rarement dans la plupart des esprit prématurez , qui n'ont que de la vivacité & du brillant.

Le mesme jour , Monsieur l'Ambassadeur de Savoye , conduit de la mesme maniere , alla prendre Monsieur le Duc du Maine dans son Appartement. Ce Prince estoit en deuil. Son Pourpoint , ses Chausses , & le revers de son Manteau estoient tout chamarrez de Perles & de Diamans. Sa Garniture estoit de Crespe , avec des Perles & des Diamans enfilez , & toute la parure estoit si riche , qu'il y avoit pour un million de Perles & de Diamans , au seul Cordon du Chapeau & à l'Attache qui le retrouffoit.

Monsieur le Duc du Maine, & Monsieur l'Ambassadeur de Savoye, suivis d'une grosse Cour, allerent ensemble prendre Mademoiselle. Elle estoit au Cercle chez Madame, où tout brilloit de l'éclat des Pierreries, dont les Dames qui le composoit, estoient parées. Mademoiselle qui estoit aussi en détail, fut conduite chez Madame la Dauphine, & menée de là dans le grand Appartement du Sallon du Roy. L'Habit de cette Princesse estoit tout garny de Perles & de Diamans; Mademoiselle de Chartres portoit la queue de sa Mantte. Le Roy estoit au devant d'une Table, entourrée des Enfans & Petits Enfans de France, Princes & Princesses du Sang. Monsieur Colbert de Croissy, ayant lû quelques lignes du Contract de

Mariage, le Roy luy dit que c'étoit assez, & prenant la Plume qui luy fut présentée par ce Ministre, il le signa. Il fut ensuite signé par Monseigneur le Dauphin, par Madame la Dauphine, par Monsieur, par Madame, par Monsieur le Duc de Chartres, par Mademoiselle qui fit de profondes révérences au Roy, à Monsieur & à Madame, comme pour leur demander leur permission; par tous les Princes, & Princesses du Sang, par Monsieur le Duc du Maine, par Mademoiselle de Nantes, & par monsieur l'Ambassadeur de Savoye. Cela estant fait, monsieur le Cardinal de Bouillon s'approcha en Rochet & en Camail, & avec l'Etole, accompagné du Curé aussi en Etole, & de quelques Ecclesiastiques de la Paroisse,

se,

se. Ce Cardinal fit la cérémonie des fiançailles, monsieur l'Ambassadeur estant proche, & un peu derriere monsieur du maine. La foule estoit extraordinaire. On passa ensuite dans la Galerie, & dans le grand Appartement où se tiennent les Jeux. Tout estoit illuminé. La Collation fut magnifique, & l'on prodigua les Eaux & les Liqueurs.

Le Lundy 10. du mois, monsieur le Marquis Ferrero, qui devoit partir l'apresdînée pour aller conduire la Princesse en Savoye, prit congé du Roy, & présenta à Sa Majesté les quatre Envoyez que je viens de vous nommer. Ils allerent ensuite à l'Audience de monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monsieur, & de Madame. Le mesme jour, Monsieur l'Ambassadeur

Avril 1684.

K

de Savoye, conduit par Monsieur de Bonneuil, alla prendre Monsieur le Duc du Maine sur les onze heures & demie du matin. Ce Prince avoit un Habit de Venitienne noire. Les Chausses & le Pourpoint estoient chamarez de Diamans tant plein que vuide, aussibien que le revers & tout le tour du Manteau. La Garniture estoit de Rubans étroits de Satin couleur de Rose, avec des Férêts de Diamans. Il avoit un Bouquet de Plume de la mesme couleur, & le Cordon du Chapeau estoit aussi de Diamans. Ils allerent ensemble prendre mademoiselle. Cette Princesse avoit fait ses Devotions le matin, dans la Chapelle de la Sur-Intendance, qui est proche de son Appartement, pour estre plus en état de recevoir le Sacrement de ma-

riage. Elle s'attendrit beaucoup lors qu'elle fut sur le point de communier ; de sorte que Monsieur l'Abbé Testu , Aumônier ordinaire de Madame , & qui avoit eu soin de l'éducation de cette jeune Princesse , se sentant vivement touché des larmes qu'il luy vit répandre , eut de la peine à prononcer les paroles que l'on dit , lors que l'on donne la Communion. Cette Princesse ayant changé d'Habit , apres qu'elle eut fait ses Dévotions , Monsieur le duc du maine , & Monsieur l'Ambassadeur de Savoye , la trouverent vêtue d'un Habit de Brocard d'argent , tout couvert de Dentelles aussi d'argent , & tout garny de Pierreries. Elles estoient routes à cette Princesse , qui en a assez pour en pouvoir faire plusieurs Parures , le Roy,

Monſieur, & la Reyne d'Eſpa-
ne luy en ayant donné un fort
grand nombre. Monſieur le Duc
de Savoye luy a envoyé un tres-
beau Colier , que l'on fait mon-
ter à trente mille Piſtoles, une
Attache , des Poinçons & des
Boutons de Diamans , avec de
fort belles Pandeloques.

Mademoiſelle fut conduite à
l'Apartment de Madame la
Dauphine , où toutes les Prin-
ceſſes eſtoient. Peu de temps
apres , toute cette auguſte Com-
pagnie ſortit pour ſe rendre à la
Chapelle , & marcha ſelon ſes
rangs ordinaires. Elle joignit le
Roy dans la Galerie , d'où ayant
traverſé le grand Apartment ,
elle deſcendit par le grand Eſca-
lier , au pied duquel les Cent
Suiſſes de la Garde eſtoient en
haye , ſuivant leur coûtume de

s'y trouver tous les jours quand le Roy passe pour aller à la Messe. Ils s'étendoient jusques à la Porte du Chœur, où estoient les Gardes-du-Corps. Pendant que la Cour arrivoit, Monsieur le Cardinal de Bouillon, en Etole & en Chape, & avec la Mitre en teste & la Crosse à la main, se plaça dans un Fauteuil, le dos tourné à l'Autel. Il estoit accompagné du Curé de la Paroisse, revêtu de son Etole. Toute la Maison Royale estant entrée, se rangea à droit & à gauche, pour laisser passer Mademoiselle & Monsieur le Duc du Maine, qui se mirent à genoux sur deux Careaux de Velours-cramoisy, placez sur les degrez de l'Autel. Le Roy ne se mit point à son Prié-Dieu; il passa plus avant avec toute la Maison Roya-

le qui se tint debout , & environna les Epousez tant que dura la Ceremonie qui précède la Messe. Lors que Monsieur le Cardinal de Bouillon demanda à Mademoiselle , si elle ne prenoit pas Monsieur le Duc de Savoie pour Epoux , elle fit avant que de répondre , une révérence au Roy , à monsieur & à madame , comme elle avoit fait aux Fiançailles. Cette ceremonie estant achevée , mademoiselle , & monsieur le Duc du maine , demeurèrent au mesme endroit à genoux sur leurs Careaux , & le Roy alla prendre place à son Prié-Dieu. Voicy les noms de tous ceux qui avoient rang. Ils formoient six Lignes , ainsi qu'il est marqué par les Chifres , & avoient tous des Careaux.

I.

LE ROY.

II.

MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,
MADAME LA DAUPHINE.

III.

MONSIEUR, MADAME,

IV.

MONSIEUR LE DUC DE CHARTRES,
MADEMOISELLE DE CHARTRES,
MADEMOISELLE D'ORLEANS,
MADAME LA PRINCESSE DE
TOSCANE, MADAME DE GUISE.

V.

MONSIEUR LE DUC, MADAME
LA DUCHESSE, MONSIEUR LE
PRINCE DE CONTY, MADAME
LA PRINCESSE DE CONTY,
MONSIEUR LE PRINCE DE LA
ROCHE-SUR-YON, MADEMOI-
SELLE DE BOURBON.

VI.

MONSIEUR LE COMTE DE TOU-
LOUSE, MADEMOISELLE DE
NANTES, MADEMOISELLE DE
BLOIS, MADAME LA DUCHESSE
DE VERNEUIL.

K 4

De toutes ces augustes Personnes, il n'y avoit que le Roy, & monseigneur le Dauphin, qui n'avoient point de Pierreries, parce que leur deuil devoit paroître plus grand. Tout le reste avoit des Habits de deuil, mais tous couverts de Pierreries. Rien n'estoit plus éclatant que Madame la Dauphine. Le Juste-au-corps de Monsieur estoit tout garny de parfaits Diamans, il y en avoit à la place des boutonnières, & sur les manches en forme d'Attaches. Monsieur de Chartres avoit une Parure d'Émeraudes. Monsieur le Duc avoit un Nœud d'épaule de Crêpe, & un Nœud à son Chapeau, tous garnis de Férêts de Diamans; & Monsieur le Prince de Conty, une Veste garnie aussi de Boutons de Diamans. La jeunesse de mon-

seur le Comte de Toulouse, de Mademoiselle de Nantes, & de Mademoiselle de Blois, leur permettant de porter des Etofes qui ne fussent pas tout-à-fait noires, celle de leurs Habits estoit noir & argent, & ils estoient garnis de Pierreries d'une maniere si agreable, & d'un si bon goust, qu'un ajustement si bien entendu, joint à l'agrément & à la beauté de leurs Personnes, avoit quelque chose de charmant & d'ébloüissant tout ensemble, qu'on ne pouvoit assez admirer.

Monsieur l'Ambassadeur de Savoye estoit proche de l'Autel sur un Careau; & les Envoyez de la mesme Cour; & tous les Gentilhommes de sa suite étoient derriere luy. Monsieur l'Abbé de Brou, Aumônier du Roy, célébra la messe, pendant laquelle

la Musique chanta un *Laudate*.
monfieur de Saintot préfenta le
Cierge à monfieur le Duc du
Maine , pour aller à l'Offrande ;
& monfieur Martinet , à Made-
moifelle. Meffieurs les Abbez de
S. Valier , & Fleury , Aumoniers
du Roy , tinrent le Poële fur les
Epoufez.

La Mefle finie , le Curé de la
Paroiffe apporta le Regiftre des
mariages fur le Prié-Dieu du
Roy. madame Royale , & mon-
fieur le Duc du Maine s'en ap-
procherent pour le figner , &
toute la Maifon Royale en fit de
mefme ; mais comme il n'eft pas
néceffaires de tant de Signatures
que dans un Contract , il n'y eut
que le Roy , Monfeigneur le
Dauphin, Madame la Dauphine,
monfieur , madame , monfieur le
Duc du maine, madame Royale,

& monsieur le marquis Ferréro, qui le signerent. Il seroit impossible de faire une peinture de la douleur qui parut sur les visages de tant d'augustes Personnes pendant cette Signature, qui durera assez de temps. On ne doit pas en estre surpris ; ce qui touche vivement n'inspire que des mouvemens remplis de lenteur , & oste presque le pouvoir d'agir. Madame Royale fondoit en larmes ; Monsieur estoit dans un abatement inconcevable ; la douleur de Madame passoit tout ce qu'on en pourroit dire , & toute la maison Royale en demeura pénétrée. Le Roy parut attendry ; mais comme il sçait regner sur luy-mesme, & qu'il est maître de ses mouvemens , il n'en laissa échaper aucun qui ne fust digne de luy , & se montrant touché

sans foiblesse, il fit paroître de la tendresse & de la grandeur tout ensemble. La veüe de tant de mouvemens de douleurs en causa beaucoup à l'Assemblée, déjà attendrie par le bon naturel des François, qui n'ont pas moins d'amour que de vénération pour leurs Princes. Quand ont eut achevé de signer, le Roy donna la main à madame Royale, & la conduisit au Carrosse de Sa Majesté, qu'on faisoit attendre à la Porte de la Chapelle qui regarde l'Autel en face. Cette remarque est nécessaire, pour faire voir ce qui se passa dans le temps de cette séparation. Le Roy, & madame Royale, marcherent du Prie-Dieu au Carrosse sans se détourner, & le reste de la Maison Royale sortit en même temps par la porte de la Chapelle qui

est à l'entrée de la Nef à main droite, par où elle estoit entrée, & remonta par le grand Escalier. Pendant ce temps, S.M. mena Madame Royale jusqu'à son Carrosse, & la baisa deux fois. Cette Princesse, toute en larmes, luy dit quelques paroles qu'on ne put entendre. Le Roy luy répondit, de cette maniere toute engageante qui persuade ce qu'il dit, & la baisa une troisième fois, comme si par ce baiser il eust voulu luy donner une assurance des choses qu'il luy disoit. Cette Princesse estant alors sortie de la grande Cour du Château, & rentrée dans une autre par où l'on va à l'Appartement de Monsieur, fut regardée comme tout à fait partie de la Cour à l'égard de la Maison Royale. Mr. le Duc du Maine fut reconduit en son Appartement par Mr. le Marquis Ferréro, & par Mr. de Bonneuil. Cependant Madame Royale estant arrivée dans celui de Monsieur, se trouva si saisie de douleur, que comme elle avoit besoin d'un tres-prompt soulagement, on n'eut pas le tems de la delasser, ainsi

il falut couper son Lacet. Elle dîna avec mademoiselle de Chartres , à present mademoiselle, qui eut un Fauteüil à Table. Monsieur traita ce jour là l'Ambassadeur , & les Envoyez de Savoye , avec toute leur Suite. Le jour précédent , ils avoient esté régalez par le Roy , qui a fait aux quatre Envoyez des Présens considérables en Pierreries , & ils en ont aussi reçu de Monsieur. Il faut vous parler présentement de celuy que la France fait à la Savoye , en luy donnant cette Princcesse qui sort du Sang de ses Roys. Sa grande jeunesse estoit cause que tout son mérite n'estoit pas encore connu. Cependant j'ay sceu de ceux qui l'ont pratiquée , qu'elle est d'une humeur douce , égale , & patiente ; qu'elle est incapable de donner du chagrin à

personne en se prévalant de son
 rang, qu'elle a un grand fonds
 de sagesse, & de pudeur; qu'elle
 aime son devoir, qu'elle sçait par-
 faitement tout ce qui regarde sa
 Religion, qu'elle y est attachée,
 & qu'on pourroit dire qu'elle est
 tout-à-fait secrette, si elle avoit
 de grandes occasions de faire voir
 qu'un secret est sûr entre ses
 mains. Elle sçait la Geographie,
 & la fable, & mesme histori-
 quement. Elle jouë du Clave-
 sin, chante parfaitement bien,
 & sçait assez l'Italien pour le
 bien parler, si la défiance qu'elle
 a de soy-mesme sans aucun
 sujet, ne luy causoit une timi-
 dité mal fondée qui l'en empes-
 che. Elle aime la lecture, & em-
 porte une Bibliothèque de Livres
 qui luy ont esté choisis par Mon-
 sieur l'Abbé Testu, qui comme

je vous l'ay déjà marqué, a eu
soin de son éducation. Il en a
pris un tres-grand à luy former
l'esprit & les mœurs, & a meri-
té par-là beaucoup de gloire. La
bonté de cette Princesse luy at-
tirant tous les cœurs, la fait
aussi beaucoup regretter. Les
pleurs de Madame, qui n'ont
point paru de Belle-Mere, en
font une preuve. Monsieur de
Chartres s'attendrit beaucoup
en luy disant adieu, & Made-
moiselle de Chartres fit paroistre
une douleur qui passoit son âge.
Aussi son esprit est-il beaucoup
au dessus de ses années, & ce
qu'elle en fait voir marque qu'elle
sera un jour une Princesse ac-
complie. Ainsi l'on peut dire que
Monsieur est heureux dans sa
Famille, la Reyne d'Espagne
estant fort aimée du Roy son

Epoux , respectée & estimée de ses Ministres , & adorée de ses Peuples.

Après le dîner de madame Royale, monsieur vint la prendre pour partir. Cette jeune Souveraine se jeta à ses genoux, pour luy demander sa Bénédiction. L'un & l'autre estoient en larmes. Ce Prince la releva , la baisa , & ils partirent. monsieur, à qui elle cede le pas du consentement de monsieur le Duc de Savoye , l'accompagna jusqu'à Juvisy, d'où il revint le lendemain au matin.

madame la Princesse de Lilebonne a esté nommée par le Roy , pour accompagner madame Royale. Elle mene avec elle les deux Princeses ses Filles. Son équipage est considerable. monsieur de Grave, maître de la Gar-

derobe de monsieur, l'accompagne de la part de Son Altesse Royale, & madame la maréchale de Grancé va avec elle, en qualité de Dame d'honneur. monsieur l'Ambassadeur de Savoye l'accompagne; il doit revenir à la Cour après la consommation du mariage. Cette Princesse est conduite dans un Carrosse du Corps, & par douze Gardes du Roy, qu'un Exempt & un Brigadier commandent. monsieur de Saintot, maître des Cerémonies, fait le même voyage, avec un Ecuyer du Roy, plusieurs Pages & Valets-de-pied, un maître d'Hôtel, un Contrôleur, un Gentilhomme Servant, & tous les Officiers nécessaires pour servir tous les jours quatre Tables. Sa Majesté défraye tout jusqu'à la Frontière.

madame Royale ayant couché le 10. à Juvisy, alla le lendemain 11. à Melun, & se rendit le 12. à Nemours. Cette Ville est de l'Apanage de monsieur. Elle y arriva sur les quatre heures, après avoir dîné à Fontainebleau. monsieur de Fromonville, Gouverneur de Nemours, alla recevoir cette Princesse, à un lieuë de la Ville, accompagné de plusieurs Gentilshommes de la Province. Monsieur de Belle-Isle, Lieutenant des Chasses, se trouva au mesme lieu, à la teste de ses Gardes. Ils la conduisirent jusqu'à la Ville, où elle entra au bruit du Canon. Elle passa au milieu d'une double haye de Bourgeois, tous tres-proprement vêtus. Chaque Compagnie étoit commandée par ses Officiers, & avoit des Drapeaux neufs, dans

lesquels étoit la Devise de monsieur. madame Royale étant arrivée au Logis qu'on luy avoit préparé , y fut aussi-tost complimentée par monsieur du martroy , Président du Bailliage ; par monsieur le Roy , Président de l'Election ; & par monsieur martin , premier Echevin , chacun à la teste de sa Compagnie. La Ville luy fit les Présens accoustumez , & tout se passa avec beaucoup de marques de bonté de la part de cette Princeesse. Le lendemain 13. elle alla coucher à montargis , qui est aussi de l'Apanage de monsieur. Elle avoit trouvé les Officiers de la maréchaussée, le Lieutenant des Chasses avec ses Gardes , & le maître des Eaux & Forests & les Officiers , à deux lieues de la Ville , où ils estoient allez la

complimenter. Le maire & les Echevins la haranguerent à la Porte de la Ville , & elle passa au milieu de la Bourgeoisie , qui estoit fort leste , & rangée sous les Armes , ainsi qu'à Nemours. Le Présidial & l'Election , vinrent en Corps la complimenter chez elle. Cette Princesse demeura un jour à Montargis , & coucha le 15. à la Buffiere. Voila, Madame , tout ce que je vous diray de son Voyage , jusqu'au Mois prochain.

Je vous appris il y a trois mois le Mariage de Monsieur Chopin , Lieutenant Criminel , avec Mademoiselle Foy de Senantes. J'ay à vous apprendre aujourd'huy celui de Monsieur le Chevalier du Guet son Frere , avec Mademoiselle des Certeaux , Fille de Messire Philippe de Berry , Marquis des Certeaux , & Petite-Fille de Madame la Nonrice. La Cérémonie fut

faite le Dimanche 15. de ce mois, dans la Chapelle du Chasteau de Clagny. Monsieur le Duc du Maine fit l'honneur au Marié de luy donner la Chemise, & Madame de Montespan fit le mesme honneur à la Mariée, parce qu'ayant beaucoup contribué à ce Mariage, elle en a voulu faire les honneurs. Le Roy, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & toute la Maison Royale, ont signé le Contract; & Sa Majesté, pour témoigner combien cette Alliance luy estoit agreable, a donné à la Mariée une Pension de mille Ecus. L'apresdinée du jour de la celebration du Mariage, Madame de Montespan donna une grande Collation à Clagny. Elle y avoit invité toutes les Dames de feuë la Reyne. On y joüa à divers sortes de Jeux, & Mademoiselle de Nantes y donna le Bal, où elle parut avec tout l'agrément, & toutes les graces qui luy sont ordinaires, & dont je vous ay souvent parlé. Messire René Chopin III. du nom, Seigneur d'Arnouville, Lieu-

tenant Criminel au Chastelet de Paris, & Messire Augustin - Jean Baptiste Chopin, Seigneur de Goussangrez, Chevalier du Guet, dont le Mariage donne lieu à cet Article, sont Fils de feu Messire René Chobin II. du nom, Seigneur d'Arnouville, Goussangrez, Herbisse, Chassoy, & de Genevieve Coqueley, Nièce de feu Monsieur Coqueley, Conseiller en la Grand'-Chambre, & Chanoine de Nostre-Dame, & Petit-Fils d'Augustin, Chopin, Seigneur de ces mesmes Lieux, qui avoit épousé Marguerite Huez, Fille d'un Trésorier de France, d'une des plus anciennes Familles de Champagne. Leur Bisayeul René Chopin premier du nom, eut pour Femme Marie Baron, de la Famille de Messieurs Baron, Conseillers au Parlement.

On aime par tout les Airs Bachiques, & celuy que je vous envoyé ne déplaira pas, puis qu'il est d'un célèbre Auteur, qui a toujours fait luy-mesme le Chant & les Paroles de tant

d'excellens Airs à boire , qu'il a mis au jour depuis plus de vingt années. Aussi peut-on dire que tous ceux qui ont écrit en ce genre , n'ont fait que copier sur les Ouvrages.

AIR NOUVEAU.

L'*Hyver ne veut point nous quitter,
La Bize contre nous est toujours
acharnée.*

Amans, vous avez beau pester.

*Ma foy , vous n'aurez point de Prin-
temps cette année.*

C'est pourquoy

Si vous me voulez croire ,

*Consolez-vous , & faites comme moy,
Renoncez à l'amour , ne songez plus
qu'à boire.*

*C'est le moyen de goûter en tout temps
Les douceurs du Printemps.*

La premiere Enigme du dernier mois estoit l'Enigme mesme. Monsieur du Pommier de Louvre en Parisis , a
trouvé

trouvé ce Mot , aussibien que Made-
moiselle C. de Campagne de Mont-
brun , de Boulogne sur Mer, Messieurs
Avice , de Caën ; Gygés , du Havre ;
La Belle-Nourriture , & la joly Bou-
quinete , ces cinq derniers en Vers.
On a expliqué cette mesme Enigme
sur le *Feu & l'ombre*.

*La Fusée d'une Montre ; le Balan-
cier ; le Ressort , ou la Corde ; le Vif argent ;
la Bague , & le Lacet ,* sont les divers
sens que l'on a donnez a l'autre Enigme.
Le vray Mot estoit *le Fuseau* , & il a
esté trouvé par Monsieur le Roux ,
Medecin à Vitré en Bretagne.

Ceux qui ont expliqué l'une &
l'autre dans leur veritable sens , sont
Messieurs Carriere ; L'Epinay Buret,
tous deux de Vitré en Bretagne ; C.
Hutuge , d'Orleans ; De Guerre ; L'In-
dien Insulaire ; Diéreville , du Pontle-
vesque Le Berger de Cotentin ; Mes-
demoiselles Du Hauchant , de Vitré ;
Touchar du mesme Lieu ; De la Mon-
tagne ; Verité , de Chartres ; Alcidor
& Sylvie , du Havre ; & la Belle à

Avril 1684.

L

*l'Anagramme , Libre d'amour , de la
Ruë du Bac.*

La premiere des deux nouvelles
Enigmes que je vous envoie , est de
Monsieur Clotel , d'Alençon ; & l'autre , du Berger du Village de Mont-Jallon.

ENIGME.

JE n'ay ny bras ny mains, & si pourtant
j'accrole,
Et baise les Gens quand je vole.
Mon usage autrefois me rendit si commun
Que j'estois en tous lieux l'ornement de
chacun;
Mais depuis quelque temps la mode
variable,
Dans les Emplois de Mars m'a rendu
méprisable
Par des motifs à ce mouvans;
Mais ce qui radoucit ma honteuse dis-
grace.
C'est que je garde encor ma place
Chez la plus grand'part des Sçavans.

AUTRE ENIGME.

JE tire ma vertu de Climats diférens,
Je marche rarement qu'un Docteur ne
l'approuve.
Je porte le dégoust par tout où je me
trouve,
Vers des lieux reculez je fais courir les
Gens.
Alors je sçay les mettre en plaisante
posture,
Ils me livrent passage, & tant que cela
dure
Je les fais grimacer, l'eau tombe de leurs
yeux;
Et puis, suis-je dehors, ils s'en trou-
vent bien mieux.

On a commencé ce Mois-cy à di-
stribuer à l'Académie de Peinture &
de Sculpture, trois Prix pour les Etu-
dians qui ont le mieux réüssy dans le
Dessin. On doit donner de semblables
Prix tous les trois mois; c'est un effet

L 2

de la libéralité du Roy. Monsieur de Louvoys , qui a eu le soin de faire fleurir cette Académie , y réüssi comme dans toutes les choses qui sont de son ministère , & les Ecoliers luy doivent déjà l'avantage d'y venir des- signer *gratis*.

Le bruit est grand que Cara-Ibrahim, qui a esté fait Grand Visir apres Mustapha , étranglé depuis quelques mois à Belgrade , est encore plein de vie. La nouvelle de sa mort venoit d'une Lettre écrite de Smirne , & on la croit fausse. C'est le Fils de ce Grand Visir étranglé , qui a esté mis parmy les Icholans ou Pages du Grand Seigneur , & non pas celuy de Cara-Ibrahim , qui luy a succédé dans cette Charge. On s'est étonné de ce qu'on a dit , que parmy les Biens qui se sont trouvez dans son Serrail de Constantinople , il y avoit une Couronne de grosses Perles. Ce mot de Couronne embarassoit. Les Italiens donnent le nom de *Corona* à un Chapelet , & cet endroit a esté

traduit d'un Article Italien. Les Turcs n'ont point de Couronnes dans leurs marques de dignité ; mais ils ont des Chapelets , sur lesquels ils comptent les différens Attributs de Dieu.

Le Roy fit quelques jours avant son départ la Reveüe de son Régiment des Gardes , & celle des deux Compagnies de ses Mousquetaires. Les Aumôniers qui les doivent suivre à l'Armée , estoient à la queue des Officiers ; & tous les Valets des Mousquetaires , bien montez , à la queue de chaque Compagnie. On fit aussi à Versailles , mais non pas en présence du Roy , la Reveüe de cinq à six cens Chevaux d'Equipage & de Bats , & il se trouverent si bons, qu'ils n'y en eut que seize de rebutez. Trente Récolets partirent pour l'Armée de Sa Majesté , & dix pour celle de Monsieur le Maréchal de Créquy. Le 22. Sa Majesté partit accompagnée de Monseigneur le Dauphin , & de Madame la Dauphiné , pour se rendre en Flandre à

petites journées. Quoy que les Ennemis de ce Monarque n'ayent pas cessé de publier qu'il ne vouloit point de Guerre , afin de l'exciter à l'entreprendre , ce Prince ne s'est point piqué d'un honneur qui pouvoit estre fatal au repos de la Chrétienté ; au contraire , il n'y a sortes de propositions de Paix qu'il n'ait faites on n'y a répondu que par une Déclaration de Guerre. Elle ne l'a point fait sortir de sa moderation ordinaire , & il a donné à ses Ennemis le temps de reconnoistre la legereté de leur Déclaration. Ils n'ont point ouvert les yeux en faveur de la tranquillité de l'Europe , & le Roy a esté obligé de partir. Il va combattre pour donner la Paix , & il y a apparence que ce qui n'est jamais arrivé à aucun Conquerant, couvrira ce Monarque de gloire deux fois de suite. Il est assez beau & assez nouveau tout ensemble, que le plus fort soit obligé de combattre , pour contraindre le plus foi-

ble à faire la Paix. Si le Roy n'a-
voit arrêté les mouvemens de son
grand cœur, il n'auroit pas suppor-
té avec tant de patience les insultes
de ses Ennemis ; mais il sçait que
cette Guerre peut estre fatale à l'Eu-
rope , qui auroit besoin de toutes ses
Forces contre l'Ennemy de Nom
Chrétien. Si elle en souffre, il n'en
fera pas cause, & les démarches qu'il
a faites pour la Paix, sont assez écla-
tantes, & assez connuës pour le justi-
fier. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 30. Avril 1684.

Je viens d'apprendre que le 28. de
ce Mois Luxembourg fust investy par
l'Armée de Monsieur le Maréchal
de Créquy.



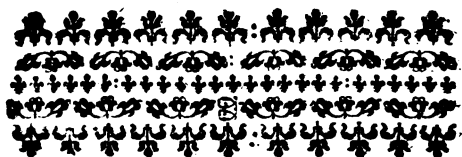


TABLE DES MATIERES contenuës en ce Volume.

P <i>Prélude,</i>	F
<i>Charité établie à Versailles par les Dames de la premiere qualité,</i>	4
<i>Soins que le Roy prend de bannir l'Herésie de son Royaume.</i>	6
<i>Lettre sur plusieurs Conversions,</i>	
<i>page 11</i>	
<i>Sonnet sur le mesme sujet,</i>	15
<i>Ce qui s'est passé à Aytré proche la Rochelle, à l'occasion de la Religion Prétendue Réformée,</i>	
<i>page 17</i>	
<i>Sonnet,</i>	23
<i>Sonnet,</i>	25

T A B L E.

<i>Devise ,</i>	16
<i>Galanterie ,</i>	27
<i>Le Chemin d'Amour ;</i>	34
<i>Détail de la Marche de Monsieur le Maréchal de Bellefons jusques à six lieues de Pampe- lune ,</i>	73
<i>Réponse pour les Astrologues à la seconde Lettre de Monsieur Crochart ,</i>	104
<i>Description d'un Cadran Solaire d'une nouvelle invention ,</i>	109
<i>Statuë de Vénus , appelée la Vé- nus d'Arles , envoyée au Roy , page 118.</i>	
<i>Portrait du Roy fait en Cire par Monsieur Benoist ,</i>	121
<i>Faute survenue au Mercure de Feurier , à l'occasion des Jet- tons ,</i>	123
<i>Morts de plusieurs Personnes con- siderables. Elle commencent à la page 123 & finissent à la page 135.</i>	

TABLE.

<i>Histoire ,</i>	136
<i>Benéfices donnez par le Roy. Cet Article commence à la page 150 & finit à la page 158</i>	
<i>Mariage de Monsieur d'Aligre , & de Mademoiselle le Pelletier ,</i>	159
<i>Autres Mariages , page 162. & les suivantes.</i>	
<i>Réponse de Monsieur le Comte d'Avaux aux Députés des Etats Généraux sur les Propositions qu'ils luy ont faites de la part de leurs Alliez ,</i>	166
<i>Réponse aux Lardons du dernier mois ,</i>	175
<i>Détail de tout ce qui s'est passé au Mariage de Mademoiselle avec Monsieur le Duc de Savoye ,</i>	207
<i>Mariage de Monsieur le Chevalier du Guet ,</i>	237
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les</i>	

T A B L E.

<i>deux Enigmes ,</i>	240
<i>Enigme ,</i>	242
<i>Autre Enigme ,</i>	243
<i>Prix donnez à l'Academie de Pein-</i> <i>ture & de Sculpture ,</i>	ibid.
<i>Fausse mort du nouveau Grand Vi-</i> <i>zir ;</i>	244
<i>Depart du Roy ,</i>	245

Fin de la Table.



Avis pour placer les Figures.

LA Carte du Chemin d'Amour doit regarder la page 34.

L'Air qui commence par *Voicy le temps de la verdure*, doit regarder la page 117.

L'Air qui commence par *L'Hiver ne veut point nous quitter*, doit regarder la page 240.

